



### Portrait

Pierre de Givenchy  
Créateur  
de fraternité



### Actualités

Un lycée de la diversification  
des parcours

### Initiatives

Renouveler  
la catéchèse  
avec le Mej



### Reportage

Voir Auschwitz,  
de ses yeux  
voir



### Culture

Édition d'art/  
Exposition/Livres/  
Multimédia

[www.enseignement-catholique.fr](http://www.enseignement-catholique.fr)

# Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 325, juin-juillet 2008, 4,50 €

## DOSSIER

# Donner du sens à l'orientation



*la parole,  
le regard,  
les regards,  
la rencontre*



28 pages et un DVD  
pour accompagner  
la démarche éducative  
2008/2009

**BON DE COMMANDE**

« CHOISIR LA RENCONTRE » (SANS LE DVD)

4 €

« CHOISIR LA RENCONTRE » + DVD\* « Sœur Emmanuelle - Le cœur et l'esprit »

20 €

\*Le DVD ne peut être vendu séparément.

Nom / Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) sans le DVD - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'ex. à partir de 10 ex., 2,00 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 100 ex.

Souhaite recevoir : ..... exemplaire(s) avec le DVD - Prix unitaire : 20 € (pas de possibilité de tarif dégressif).

Ci-joint la somme de : ..... €, par chèque bancaire à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.



## DOSSIER / DONNER DU SENS À L'ORIENTATION

22

Le dernier congrès des Apel a réuni 1 800 participants à Lille autour du thème, ô combien brûlant, de l'orientation. Sujet d'angoisse pour les parents, l'orientation interroge toute la communauté éducative qui sent bien que l'on ne peut rester les bras croisés. Que faire ? Ouvrir davantage l'école sur le monde du travail certes, mais surtout valoriser les talents de chaque élève pour l'aider à se projeter dans l'avenir. Car plus encore que de trouver un métier, il s'agit de lui permettre de donner un sens à sa vie.

## ÉDITORIAL

Promettre l'avenir de l'homme 5

## ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 13

Religion 18

Revue express/Agenda/BO 20

## PORTRAIT

Pierre de Givenchy  
Créateur de fraternité 32

Homme de terrain, Pierre de Givenchy est un prêtre atypique. Aumônier de lycée, il a lancé les premiers ateliers d'écriture dans les établissements scolaires, créé l'association Vivre et l'Écrire à Orléans, et fait de sa maison un centre interreligieux.

## INITIATIVES

Collège / décrocheurs

Ordonnance pédagogique  
pour chagrin d'école 34

Réconcilier les garçons avec l'école, c'est la vocation du collège Saint-Louis, à Paris.

Collège

Renouveler la catéchèse  
au collège avec le Mej 36

Le projet du Mouvement eucharistique des jeunes (Mej) est au cœur d'une proposition de catéchèse bâtie au collège Edmond-Michelet de Brive-la-Gaillarde.

## FORMATION

Devenir attaché de gestion 38

La Fnogec entend professionnaliser les personnels ayant en charge la comptabilité des établissements scolaires.

## PAROLES D'ÉLÈVES

Des éco-citoyens brevetés 40

Des collégiens de Sainte-Jeanne-Élisabeth, à Paris, ont travaillé autour du développement durable. Les multiples actions menées en ont fait de jeunes citoyens très attentifs à leur environnement.

## REPORTAGE

Voir Auschwitz,  
de ses yeux voir 42

Aucun cours d'histoire, aucun livre, aucun film sur les camps ne pourra remplacer un séjour à Auschwitz. C'est pourquoi l'Association fonds mémoire d'Auschwitz invite les enseignants à y conduire leurs élèves.

## RÉFLEXION

La guerre faite aux enfants 44

Une anthologie magistrale sur le génocide de 200 enfants pendant la Shoah, rassemble les écrits de 200 auteurs célèbres ou inconnus, de l'Europe entière.

Éducation sexuelle : à revoir ! 45

Longtemps infirmière scolaire, puis éducatrice à la sexualité, Colette Bros a expérimenté la complexité de cet enseignement en lycée.

Le goût des autres 46

Claire-Anne Baudin, théologienne, qui a été quinze ans institutrice en maternelle, vient de publier *Le soin du monde*. Elle s'appuie sur son expérience pour revisiter le concept de charité.

L'école favoriserait-elle  
la délinquance ? 48

Dans deux quartiers populaires, l'un en France, l'autre au Brésil, Benjamin Moignard a interrogé le lien entre les difficultés socioéconomiques et la violence scolaire.

## EUROPE

L'école catholique en Irlande 49

En 2005/2006, la République d'Irlande (Eire), qui est indépendante, comptait 3 322 établissements catholiques d'enseignement ; et l'Irlande du Nord, qui fait partie du Royaume-Uni, 583.

## CULTURE

Livres d'art

L'enfance de l'art 52

Le livre d'art jeunesse est en pleine ébullition. Un prix vient d'être créé pour attirer l'attention des lecteurs en herbe. Les éditions Palette l'ont remporté avec *L'échelle de l'art*. À lire dès le CE2...

Exposition

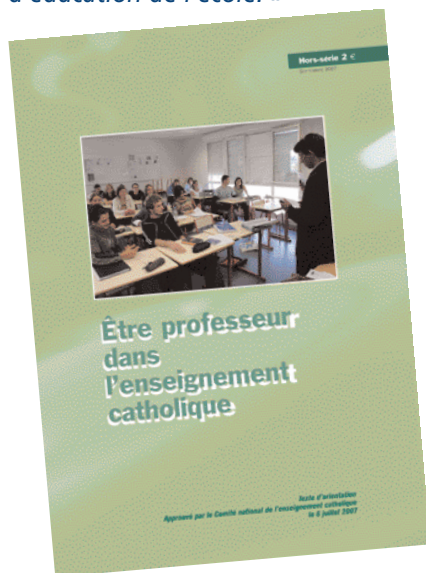
Strasbourg au temps de l'art courtois 53

Au XV<sup>e</sup> siècle, Strasbourg est un foyer artistique important dans l'Europe gothique. Une exposition, organisée par le musée de l'Œuvre Notre-Dame, nous fait découvrir ce rayonnement.

Livres / Multimédia 54

Pratique 58

« Un message de reconnaissance et de confiance aux professeurs, premiers acteurs de la mission d'enseignement et d'éducation de l'école. »



Texte d'orientation approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 6 juillet 2007.

« Après avoir réfléchi sur la place des parents, des gestionnaires, puis des enseignants, il n'est que légitime de vouloir reconnaître le rôle essentiel tenu par les adjoints en pastorale scolaire. »



Un texte approuvé par le Comité national de l'enseignement catholique, le 9 novembre 2007.

La contribution de l'enseignement catholique au projet de réforme de l'école primaire.



Réflexions et propositions de l'enseignement catholique, 23 janvier 2008.

« Le fonctionnement d'un conseil d'établissement, celui d'un conseil de classe, d'un conseil de discipline ou des instances représentatives des personnels témoignent du regard porté sur chaque personne. »



Un texte promulgué par la Commission permanente, le 11 mai 2007.

## LES TEXTES DE RÉFÉRENCE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

**L'exemplaire : 2,00 €**

Nom / Établissement : ..... (frais de port compris)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... ex. de « Être professeur dans l'enseignement catholique » ..... ex. de « L'adjoint en pastorale scolaire »

..... ex. de « Orientations pour l'enseignement primaire » ..... ex. de « Les instances de participation... »

Ci-joint la somme de : ..... € à l'ordre de AGICEC, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.



© G. Brouillet-Wane

**Éric de Labarre**  
Secrétaire général  
de l'enseignement catholique

« Je te rendrai  
extrêmement fécond,  
de toi je ferai des  
nations, et des rois  
sortiront de toi. »

(Gn 17,6)

## Promettre l'avenir de l'homme

L'avenir n'est plus ce qu'il était. Alors qu'il y a une vingtaine d'années, le futur était encore porteur d'espoir parce qu'il semblait ouvrir la porte d'un progrès illimité, notre temps est désormais celui de la désillusion sur l'avenir : la science se heurte à des limites qu'illustre l'apparente incapacité de la médecine à traiter certaines maladies, les excès du développement économique placent l'homme face au risque de sa propre disparition, l'école n'offre plus à tous ceux qui y réussissent la garantie d'un emploi et d'une promotion sociale.

Pour qu'un jeune puisse élaborer un projet professionnel et personnel dans un tel contexte, il est indispensable d'autoriser l'élève à penser l'avenir.

Cela exige des adultes qui résistent résolument à la peur, à la nostalgie et à la démission, trois formes de renoncement qui placent les jeunes en situation de dépression, et parfois même de désespérance.

Le fait que nous vivions dans une culture baroque faite d'incohérences et d'incertitudes n'excuse pas l'abdication des adultes. Sauf à considérer que l'histoire s'arrêterait avec notre génération – ce qui serait un crime contre l'esprit et contre la vie –, nous avons le devoir, malgré les difficultés du temps, de rendre compte de l'héritage que nous avons reçu.

Les jeunes n'ont pas besoin et ne veulent pas d'adultes qui les bercent d'illusions, d'adultes aux convictions molles ou qui s'absentent. Ils exigent des adultes qui soient des témoins, c'est-à-dire des adultes qui adhèrent à ce qu'ils disent et qui transforment leurs passions en actes.

Ce qui manque le plus à la jeunesse, c'est une véritable « promesse », la promesse d'une « alliance » par laquelle, dès aujourd'hui, les adultes acceptent de partager avec leurs enfants la charge de l'avenir de l'homme. Pour que les jeunes aient appris à l'école, il faut qu'ils y trouvent du sens ; pour qu'ils y trouvent du sens, il faut que notre vie le manifeste. En témoignant de la grandeur de l'Homme, nous aidons les jeunes que nous éduquons à découvrir leur propre grandeur.

**Enseignement catholique**  
ACTUALITÉS

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

► **Directeur de la publication** > Éric Mirieu de Labarre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Barbon, Claude Berruer, Philippe Brault, Élisabeth du Closel, Véronique Glineur, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Marie Laumont-Schlosser, Virginie Leray, Irène de Palaminy, Mathilde Raive, Françoise Récamier, Étienne Verhack ► **Édition** > Dominique Wasmer, Marie-Françoise Comte (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet et Marianne Sarkissian (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro CPPAP** > 0712 G 79858 / **Numéro ISSN** > 1241-4301 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

## Les directeurs diocésains font corps

C'est au cœur des Alpes, à Autrans, que s'est tenu, les 19, 20 et 21 mai dernier, le congrès des directeurs diocésains de l'enseignement catholique. Devant les évolutions de notre société et plus particulièrement du contexte éducatif et scolaire, ceux-ci ont entrepris une réflexion sur le thème « Mission et métier du directeur diocésain ». Frédéric Gautier, président de l'assemblée des directeurs diocésains, a ouvert cette session en prévenant qu'il est nécessaire d'entrer dans une démarche d'avenir pour mieux répondre aux préoccupations locales et nationales. Et de citer la maxime prêtée à Léonard de Vinci : « *Ne pas anticiper, c'est déjà gémir.* »

Deux grands axes de réflexion ont été proposés : la pertinence des territoires, du diocèse à l'académie, ainsi que l'organisation et les modalités de travail de cette assemblée, notamment dans ses articulations avec le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec). Eric de Labarre a confirmé la complexité de la fonction de directeur diocésain. Elle exige d'être un homme-orchestre possédant une série de compétences qui peuvent paraître juxtaposées. Cependant, « *le secrétaire général de l'enseignement catholique et son adjoint, comme tous les directeurs diocésains, participent d'une seule et même mission d'Église qui n'est pas fractionnable* ».

Les premières réflexions de cette étude qui doit se prolonger dans les mois à venir, ont fait



Frédéric Gautier, président de l'assemblée des directeurs diocésains, et Marie-France Terpend-Ordassière, directrice diocésaine de Grenoble.

ressortir l'importance de travailler en collégialité et de développer des mutualisations pour mieux faire face aux disparités entre directions diocésaines. Mais aussi de répondre aux exigences d'interventions d'urgence, de plus en plus courantes dans les domaines éducatif, pédagogique, administratif, économique, politique et pastoral. Enfin, il s'agit également d'instaurer des relations de confiance, un dialogue permanent et une écoute véritable entre les différentes tutelles diocésaines, congréganistes et nationale.

Avant de synthétiser les rapports des groupes de travail, Frédéric Gautier a souligné qu'il ne fallait pas être dans l'illusion – en ayant des fins mais pas de moyens – ni dans la confusion – en ayant des moyens mais pas de fins. Puis il a identifié six niveaux pour poursuivre les travaux : distinguer les champs sémantiques de tutelle, d'autorité et de pouvoir ; examiner la

diversité des situations diocésaines ; avancer dans la régionalisation avec les autres partenaires ; relier exigences régionales et de proximité ; préciser la responsabilité et l'autorité des Caec<sup>1</sup> ; étudier les liens avec le Sgec en privilégiant une réelle liberté de parole.

L'ambiance particulièrement conviviale, grâce notamment à une organisation sans faille et à un site propice à la quiétude, a montré que le corps des directeurs diocésains est déjà une réalité qui reste, toutefois, à fortifier. **GDR**

1. Comités académiques de l'enseignement catholique.

## Le réajustement des salaires change de référence

Le collègue employeur des établissements adhérents à la Fnogec<sup>1</sup> a souhaité valoriser le paritarisme et ne plus être dépendant de négociations salariales qui se déroulent dans la fonction publique. Il a donc proposé aux organisations syndicales de quitter la référence à la valeur du point de la fonction publique au profit d'un point spécifique à la convention collective des personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes des établissements d'enseignement privé. En conséquence, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008, la valeur du nouveau point serait fixée à 56,30 €, soit près de 3 % d'augmentation. Le collègue employeur convient de la nécessité d'examiner, dans le cadre des négociations annuelles sur les salaires, la revalorisation de ceux-ci en tenant compte notamment de l'évolution des indicateurs socio-économiques. Les grilles indiciaires actuelles resteraient inchangées. En cas de réponse négative des organisations syndicales, pour l'année 2008/2009 il n'y aurait aucune augmentation, à part celle résultant d'une revalorisation de la valeur du point de la fonction publique. Le 30 mai 2008, la FEP-CFDT, le SPELC et le SYNEP-CFE-CGC ont répondu positivement à la proposition du collègue employeur. Pour leur part, le SNPEFP-CGT, la FNEC-FP-FO et le SNEC-CFTC n'avaient pas, au jour du bouclage de ce numéro, donné de suite favorable, préférant garder la valeur du point de la fonction publique. **GDR**

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique. Internet : [www.fnogec.org](http://www.fnogec.org)

## Un master d'histoire religieuse à Toulouse

L'Institut catholique de Toulouse propose dès la rentrée prochaine un master « histoire culturelle et religieuse », en collaboration avec le Centre Histoire et Théologie, dirigé par le père Stéphane-Marie Morgain. À une époque où il devient essentiel de se réapproprier une culture religieuse, cette formation possède la double spécificité d'une compétence universitaire et d'une approche théologique qui rend raison au déploiement de l'Amour Trinitaire au sein de l'histoire des hommes. « *Ce master, précise le père Philippe Molac, doyen de la faculté de théologie de Toulouse, s'adresse prioritairement aux étudiants ayant déjà suivi un parcours de baccalauréat canonique et voulant se spécialiser*

*dans l'histoire religieuse. Cependant, il est ouvert aussi à ceux qui viennent d'autres filières universitaires après la licence. Cette offre veut répondre à un besoin réel de connaissances et de compétences dans un champ d'études qui doit permettre à nos contemporains de regarder l'histoire religieuse avec un souci d'objectivité et de vérité. De plus, ce master peut préparer à l'enseignement de l'histoire de l'Église.* »

Le cycle de ce master est composé de cinq cours fondamentaux de 20 heures, et de deux cours plus spécialisés de 15 heures. La méthodologie historique (24 heures) est également un aspect important de cette formation. **GDR**

Pour en savoir plus : [www.ict-toulouse.asso.fr/theologie](http://www.ict-toulouse.asso.fr/theologie)

# Louis Bapes Bapes, ministre des Enseignements secondaires de la République du Cameroun, reçu par le Sgec

Du 1<sup>er</sup> au 6 juin 2008, le Sgec<sup>1</sup> a reçu Louis Bapes Bapes, accompagné par Françoise Angouing, représentante du Premier ministre, et Gabriel Kuitche Fonku, inspecteur général des Enseignements secondaires. Ce voyage d'étude, piloté par Fernand Girard, leur a permis d'observer l'enseignement professionnel français, en vue de futures coopérations.

© M.-C. Jeannot



Sur le terrain. Louis Bapes Bapes, ministre des Enseignements secondaires de la République du Cameroun, avec deux élèves de l'Institut de Genech.

L'enseignement catholique a une véritable expertise technique et jouit d'une autonomie qui facilite la mise en place de partenariats », a expliqué Louis Bapes Bapes le 2 juin dernier, à l'issue de la réunion avec le pôle international de l'enseignement catholique et l'équipe de direction du Sgec. Le ministre des Enseignements secondaires de la République du Cameroun était à la tête d'une délégation qui s'est rendue à l'institut de Genech<sup>2</sup>. Situé à quelque vingt kilomètres de Lille, l'établissement regroupe 3 000 élèves en formation, jeunes et adultes, en filières agricole et générale, du CAP au diplôme d'ingénieur.

À 90 % agricole, la République du Cameroun ne possède pas véritablement d'enseignement agricole. Or, dans le cadre de la rénovation de ses enseignements techniques, stimulé aussi par la crise alimentaire, le pays voudrait introduire rapidement des formations pour développer ce secteur économique. « Nous voulons créer des filières qui cadrent avec notre environnement, explique le ministre. Nous avons déjà dessiné les régions écologiques d'implantation des futurs établissements. »

Passer à une agriculture moderne et empêcher que des jeunes, parfois diplômés mais sans emploi, ne s'entassent, inactifs, dans les villes : le défi à relever n'est pas mince ! Autour de la table de travail où l'équipe éducative de l'Institut de Genech a pris place, les questions furent : « Que deviennent vos anciens élèves ? Comment sont bâtis les programmes ? De quelle manière établissez-vous des partenariats avec le monde professionnel ? » interroge le ministre. « Et les filles, sont-elles partie prenante de ces sections ? » lance Françoise Angouing, soucieuse de l'avenir des

femmes de son pays. « Et comment formez-vous les enseignants à la pédagogie de l'alternance ? » demande à son tour Gabriel Kuitche Fonkou. Aux côtés de la délégation camerounaise, Florian Hayibor, directeur de l'association « Stephenson International<sup>3</sup> », et Danièle Dupuy interviennent comme partenaires techniques depuis 2001. « Quand le Cameroun se lance dans un projet, il va jusqu'au bout ! constate Danièle Dupuy, qui sait ce qu'innover veut dire. Avec ses plates-formes informatiques, ce pays peut maintenant aller très vite ! »

La délégation de la République du Cameroun a aussi rencontré Xavier Darcos pour envisager des conventions tripartites entre le gouvernement français, le gouvernement camerounais et l'enseignement catholique français. Un entretien avec le recteur de Paris a prolongé ce dialogue et permis d'envisager la création de passerelles entre les formations universitaires.

## Des initiatives multiples

Après une autre visite, au lycée Albert-De-Mun<sup>4</sup>, à Paris, pour découvrir la formation hôtelière, la délégation s'est rendue à l'école de production Boisard<sup>5</sup>, près de Lyon, où des jeunes en difficulté reprennent confiance.

Au travers des différentes interventions de Louis Bapes Bapes, la République du Cameroun a exprimé tout son intérêt pour ces initiatives qui peuvent l'aider à parvenir à l'« éducation pour tous en 2015 », définie dans le cadre mondial de Jomtien puis de Dakar. « Malgré les progrès considérables accomplis par

les gouvernements africains pour faciliter l'accès à l'éducation, il reste encore des défis importants. Seule une politique volontariste des États, une redéfinition claire des priorités en matière d'éducation, une action concertée avec les institutions nationales et les bailleurs de fonds, une rationalisation des pratiques éducatives et de la gestion des systèmes éducatifs permettront de les relever », a souligné le ministre.

Dans les semaines à venir, un relevé de conclusions sera établi entre le ministère des Enseignements secondaires de la République du Cameroun, le ministère français de l'Éducation nationale et le département international de l'enseignement catholique dirigé par Fernand Girard.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
2. L'institut de Genech est né en 1894, comme école pratique d'agriculture. Il propose aujourd'hui des sections agricole, horticole, hippique, aménagement du territoire, mécanique, service aux personnes (cf. ECA 284, pp. 26 à 29). Il coopère déjà avec le Sénégal. Internet : [www.institutdegenech.fr](http://www.institutdegenech.fr)
3. Née du centre de formation d'apprentis Stephenson, à Paris, cette association travaille au Cameroun depuis 2001. Forte de l'expérience du CFA Stephenson en matière d'enseignement à distance, elle a contribué à doter 17 lycées camerounais et deux plates-formes ressources d'une culture informatique. Cela permet à la fois de remédier au manque de manuels et de dynamiser la communication entre enseignants et entre élèves. Contact : Stephenson International, 18 rue Stephenson, 75018 Paris. Tél. : 01 42 57 34 58.
4. Adresse : 2 rue d'Olivet, 75007 Paris. Tél. : 01 43 06 33 09. Internet : [www.albertdemun.net](http://www.albertdemun.net)
5. Adresse : 148 avenue Franklin-Roosevelt, 69120 Vaulx-en-Velin. Tél. : 04 78 49 03 78.



Cérémonial. Lever du drapeau camerounais par Jean-Luc Tiberghien, directeur-adjoint de l'Institut de Genech.

© M.-C. Jeannot

# Un lycée de la diversification des parcours

Le 2 juin dernier, Nicolas Sarkozy, a annoncé la réforme du lycée. Le président de la République souhaite « un lycée beaucoup plus souple, qui dépasse les impasses d'un cloisonnement trop rigide en filières », donne une « liberté plus grande » à chaque lycéen et favorise « l'équilibre entre cours magistraux et travail personnel ». Au mois de mai, Éric de Labarre avait transmis sa contribution à cette réflexion. Voici quelques passages essentiels de son texte<sup>1</sup>.



filières ou séries, destinée à faire émerger des parcours typés, [...] et la crainte de négliger le socle commun et d'imposer aux élèves des choix trop précoces [...].

## Le lycée en quête d'une organisation efficace

Le système scolaire doit permettre d'accueillir les différences pour permettre à chacun de grandir à son rythme et de déployer tous ses talents. [...] L'organisation du lycée doit permettre aux jeunes de choisir, en toute connaissance de cause, en fonction de leurs

## Le lycée en questions

Le lycée connaît aujourd'hui une crise d'identité et d'efficacité qui appelle une réflexion d'ensemble permettant de lui redonner la cohérence et la lisibilité qu'attendent à la fois les jeunes, les familles et l'ensemble des personnels qui y exercent leur activité professionnelle. [...]

Le passage au bac professionnel en trois ans trouve des justifications sérieuses, parmi lesquelles : [...] une égalité de traitement avec les lycéens des autres voies ; le souci de réduire les sorties d'études entre la seconde professionnelle et le baccalauréat ; la volonté de relever le niveau de qualification des jeunes sortant du système éducatif. [Le] lycée technologique [pourrait devenir après transformation] une sorte d'option du lycée général. [Et la révision nécessaire de l'articulation actuelle entre les trois séries du lycée d'enseignement général s'avère indispensable.]

## Le lycée en quête d'identité

Le lycée est un lieu d'éducation [...] qui n'est pas un prestataire de services, mais un lieu

de vie qui doit être organisé pour aider le jeune à développer harmonieusement toutes les dimensions de sa personne [...] afin qu'il puisse acquérir progressivement un sens aigu de sa responsabilité. [...] Il paraît ainsi nécessaire de favoriser l'accès des lycéens, quel que soit le lycée choisi, à une culture générale, notamment en développant des activités interdisciplinaires susceptibles d'aider les jeunes : à accéder à la complexité du réel ; à progresser dans l'exercice de la vie sociale ; à se poser les questions existentielles et à élaborer leurs projets de vie [en les inscrivant] dans une démarche de projet favorisant l'estime de soi [...].

[...] Si toute la scolarité doit permettre au jeune de s'orienter, l'âge du lycée est l'âge crucial au cours duquel un certain nombre de choix décisifs pour l'avenir doivent être faits. [Cela suppose] des évaluations régulières [et des] instances de dialogue par lesquelles le jeune et ses parents pourront valider ou infirmer les pistes d'orientation que l'élève envisage ou qui lui sont proposées...

[...] Toute reconstruction de la maquette du lycée est soumise à deux exigences : le renforcement de la spécialisation des voies en

goûts, sans que le choix fait à un moment ne puisse être considéré comme un sens unique. [...]

[Cela exige d']assurer une plus grande lisibilité des voies en lycée. [...] La voie professionnelle accueille les élèves qui envisagent et souhaitent une insertion professionnelle à une échéance rapprochée. Elle est organisée, quoi qu'il arrive, sur le principe de l'alternance. Elle débouche sur des diplômes qualifiants [et doit être ajustée au] marché de l'emploi.

La voie technologique s'adresse à des élèves envisageant prioritairement des études supérieures courtes. [...] Les formations qui y sont proposées reposent sur des approches de type expérimental et des démarches pédagogiques inductives qu'il serait probablement préjudiciable d'affaiblir en les transformant en simples sections d'un lycée général. [...]

L'enseignement catholique préconise un rapprochement des lycées professionnel et technologique pour constituer un pôle de formation professionnelle d'excellence. La voie générale est destinée aux lycéens qui envisagent des études supérieures longues à caractère général. [...]

### RÉFLEXIONS ET PRÉCONISATIONS POUR UNE RÉFORME DU LYCÉE

L'exemplaire : 2 €

Nom/Établissement : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Souhaite recevoir : ..... exemplaires.

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.





Dans les trois voies, il est nécessaire de mettre en œuvre des réponses adaptées pour l'accueil d'adolescents et de jeunes adultes handicapés. [...]

En outre, la seconde indifférenciée présente l'inconvénient majeur de creuser le fossé entre le lycée professionnel, dans lequel on exige une spécialisation précoce, et les lycées général et technologique dans lesquels les élèves se voient accorder un temps supplémentaire pour forger leur itinéraire de formation. Nous préconisons en conséquence trois types de classes de seconde correspondant aux trois voies professionnelle, technologique et générale et offrant des méthodes pédagogiques adaptées aux différents profils d'élèves.

Cette proposition [...] suppose un renouvellement de l'offre de formation en collège faite à tous les élèves, visant à intégrer la culture professionnelle comme un élément de la culture générale et permettant d'assurer une première connaissance des métiers et du monde du travail [...] ainsi que la mise en place d'un véritable dispositif d'éducation au choix [...].

## Le baccalauréat est moins un palier qu'une charnière.

[...] La proposition de classes de seconde typées n'est en outre envisageable qu'aux deux conditions suivantes : la spécialisation des voies du lycée doit être assurée, mais progressive, de telle sorte qu'en seconde, la part des enseignements communs aux voies générale et technologique par rapport aux enseignements spécifiques reste importante (environ 50 %). [...] Les élèves doivent disposer de la possibilité de changer de voie en fin de seconde ou de première. [À cette fin,] des modules seront mis en place en début de première pour faciliter l'accueil des élèves qui auront fait le choix de changer de spécialité.

Une autre possibilité pour atteindre le même objectif pourrait être une semestrialisation des études en lycée dès la seconde.

[Dans ce contexte,] il paraît très souhaitable d'assurer une « articulation horizontale » des voies du lycée soit par la polyvalence des établissements ou cités scolaires, soit par la création de réseaux d'établissements regroupant également des centres de formation d'apprentis et des centres de formation de jeunes adultes (insertion et professionnalisation des 16-25 ans). Il est également nécessaire de veiller à une « articu-

lation verticale » des voies de formation en mettant en place des passerelles : entre CAP<sup>2</sup> et bacs professionnels, entre bacs professionnels et STS<sup>3</sup>, entre classes technologiques et CPGE<sup>4</sup>, entre formation sous statut scolaire et apprentissage, etc.

Le brassage des lycéens pourrait être également assuré avec profit par la mise en place d'une formation de la personne et d'une éducation du citoyen [...].

[De même, il est nécessaire de] resituer le baccalauréat et le lycée dans un trajet de formation. [...] Le baccalauréat est moins un palier qu'une charnière. Il doit s'inscrire comme un élément essentiel de structuration d'un projet professionnel et personnel qui est mûri progressivement [...]. On aspire à un baccalauréat qui serait moins une attestation de niveau de fin d'études secondaires [...] qu'une certification des capacités nécessaires pour accéder à un emploi ou à des études supérieures courtes ou longues, générales ou professionnelles. [...] Cela nous conduit à préciser une formation en lycée et un baccalauréat découpé en unités capitalisables [comportant des unités fondamentales et des unités de spécialisation].

Le résultat de cette formule serait : de « casser » les séries d'enseignement général ou technologique, sans pour autant remettre en cause l'impératif d'une spécialisation renforcée [...]; de gommer le sentiment des lycéens de seconde ou de première qu'ils entrent dans des tunnels de formation, et d'accroître ainsi la personnalisation des parcours [...]; de permettre de vrais parcours mixtes [...], de sortir, dans l'enseignement général, du tout « S ». [...]

[Enfin nous avons besoin de] repenser l'enseignement des humanités en lycée. [...]

Le lycée doit assurer une véritable culture des humanités, c'est-à-dire un apprentissage de la littérature, de l'histoire, de la philosophie et, de façon plus large, des sciences humaines et sociales, qui ouvre les lycéens à une réflexion personnelle et collective sur l'homme, son environnement et sa destinée, y compris dans les voies technologique et professionnelle. En dépassant ainsi l'approche disciplinaire, il s'avérerait possible de développer la curiosité intellectuelle, l'esprit critique et l'ouverture à l'universalité de la culture. ♦

1. On trouvera ce texte dans son intégralité sur le site [www.enseignement-catholique.fr](http://www.enseignement-catholique.fr) (cliquer sur « Textes » puis sur « Textes Enseignement catholique »). Il est également publié sous la forme d'un hors-série d'*Enseignement catholique actualités* (cf. bon de commande ci-contre).

2. Certificat d'aptitude professionnelle.

3. Section de technicien supérieur.

4. Classes préparatoires aux grandes écoles.

## PREMIÈRES RENCONTRES DE BRUXELLES 2009

Renasup ouvre d'ores et déjà les préinscriptions pour la manifestation qu'il organise les 22 et 23 janvier 2009 à Bruxelles, le nombre de places étant limité. Cette rencontre a pour objet de favoriser les partenariats franco-belges ainsi que la mutualisation des partenaires que Belges et Français ont dans le reste de l'Europe.

## L'ATTRIBUTION DES ECTS DÈS CETTE ANNÉE

Concernant les modalités de mise en œuvre des ECTS et de l'attestation descriptive du parcours de formation en BTS, la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) confirme que pour juin 2008, il n'y aura pas de découpage spécifique en ECTS et qu'il faudra donc simplement appliquer les principes du décret, à savoir : celui qui est reçu au BTS obtient directement les 120 crédits, mais en cas d'échec les crédits sont attribués pour les disciplines où la note est supérieure ou égale à 10 sur la base des coefficients à l'examen. L'attestation descriptive du parcours de formation devra être délivrée par l'établissement. On peut s'inspirer des modèles produits pour les classes prépa, que l'on trouvera sur :

[www.education.gouv.fr/bo/2008/11/ESRS0800077C.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2008/11/ESRS0800077C.htm)

## LES ATELIERS ÉLECTRONIQUES RENASUP

Lieux privilégiés d'échanges, les Ateliers électroniques pour l'avenir de l'enseignement supérieur professionnel portent sur la mise en place des ECTS et l'attestation descriptive ; les licences professionnelles et les partenariats nationaux ; les partenariats européens ; les chartes Erasmus et les programmes européens ; les réseaux régionaux d'établissements supérieurs professionnels ; les certifications spécifiques : Toefl, Toiec, Bulats, Pcie, C2i... Il sont sur internet, à l'adresse : <http://lrenasup.enseignement-catholique.fr/ateliers>

## LA MISE EN ŒUVRE DE LA PROCÉDURE DE GESTION DES ADMISSIONS POST-BAC

Le ministère de l'Enseignement supérieur insiste sur la nécessité d'aller au bout de la procédure en veillant à transmettre les classements dans les temps. Il en va de l'intérêt des élèves qui doivent être informés du sort de leur candidature et bénéficier du système d'itérations permettant de faire coïncider les différents rangs de leurs vœux et les classements effectués par les établissements sollicités.

## DES DISPOSITIFS POUR LA RÉORIENTATION EN FIN DE PREMIER SEMESTRE UNIVERSITAIRE

Le plan licence voulu par Valérie Pécresse prévoit la possibilité de proposer une réorientation aux étudiants à l'issue du premier semestre. Il y a donc là une opportunité pour nos établissements d'imaginer des dispositifs d'accueil offrant à ces jeunes une voie de réussite dans une structure plus cadrée menant au BTS sans allongement du cursus. Il convient sans attendre de prendre contact avec les SUAIO et les universités afin d'envisager des partenariats dès l'année prochaine.

## ANNUAIRE DES LICENCES PROFESSIONNELLES PRÉPARÉES DANS DES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES D'ENSEIGNEMENT

Cf. site internet du Réseau national d'enseignement supérieur privé : [www.renasup.enseignement-catholique.fr](http://www.renasup.enseignement-catholique.fr)

(D'après la Lettre électronique de Renasup du 26 mai 2008)

## L'Unetp à l'heure du Maroc

Dans le cadre des partenariats développés depuis dix ans entre le Maroc et la France, le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle du Maroc, les associations marocaines de formation professionnelle ainsi que l'Unetp<sup>1</sup> ont organisé la « Première rencontre maroco-française de la formation professionnelle privée » les 8 et 9 mai 2008 à Rabat.

Ces deux journées de travail ont associé une délégation de 15 chefs d'établissement du réseau de l'Unetp et de 150 chefs d'établissement privé de formation professionnelle du Maroc. Elles furent l'occasion d'approfondir les relations interculturelles et interculturelles ; de développer les possibilités d'échanges d'étudiants, d'apprentis ou de stagiaires ainsi que de formateurs ; de présenter de futures actions de formation de formateurs au Maroc. Et aussi de proposer des échanges de programmes de formation, en vue de l'obtention de diplômes binationaux. Ce temps d'échange, notamment



Des Français à l'écoute des motivations et des besoins des jeunes Marocains.

avec les pères Boucrot<sup>2</sup> et Cristobal<sup>3</sup>, a permis de mieux appréhender les attentes et les actions menées par les établissements catholiques installés depuis longtemps au Maroc et qui forment de jeunes électriciens, des aides familiales et des aides-soignantes.

D'autre part, cette rencontre a permis une étude des besoins de formation au Maroc, plus par-

ticulièrement dans les domaines suivants : comptabilité-gestion, informatique, tourisme, hôtellerie, commerce, vente, électricité, arts appliqués et filières paramédicales. Elles ont aussi mis en relief l'importance d'une culture spécifique à l'heure de la francophonie, de la construction de l'Union pour la Méditerranée et de l'ouverture internationale des stratégies de formation. En conclusion de cette rencontre qui fait suite à l'accord-cadre de développement de l'enseignement technique, établi en mai 2007 entre le roi Mohammed VI et les représentants des établissements d'enseignement et de formation privés, Patrice Hauchard, président de l'Unetp, a relevé la nécessité de bien comprendre les motivations et les besoins des jeunes Marocains pour mieux entreprendre, proposer et agir.

GDR

1. Union nationale de l'enseignement technique privé. Internet : [www.unetp.org](http://www.unetp.org)
2. Secrétaire général de l'enseignement catholique du Maroc.
3. Directeur général de l'école Don-Bosco, à Kénitra.

## Regards européens sur la guerre de 14

En 2006, paraissait le premier manuel d'histoire franco-allemand destiné aux classes de terminale. En 2007, ce fut le tour d'un manuel pour les premières. Deux gouvernements, deux nations, un tandem d'éditeurs, des rédacteurs travaillant en binôme, tout cela a été nécessaire pour donner naissance à ces ouvrages<sup>1</sup>. Une nouveauté qui allait permettre d'envisager d'une manière autre l'histoire de l'Europe. Un autre projet européen d'envergure, initié par l'Institut de formation pédagogique (IFP) de Lille, réunit actuellement non plus deux pays, mais neuf partenaires – enseignants, centres de formation, inspections académiques, universitaires... – pour aborder la guerre de 14-18. Il était en gestation au niveau des associations européennes d'enseignants (AEDE) depuis trois ans. À mi-parcours, Emmanuel Thévenin, directeur de l'IFP, nous fait part de ce qui se joue : « *Le conflit 14-18 apparaît aujourd'hui comme un élément fondateur, une rupture décisive dans l'histoire de l'Europe du XX<sup>e</sup> siècle. Pour dépasser l'étroitesse des visions nationalistes, nous avons choisi d'appliquer à l'événement la méthodologie des "regards croisés". Notre objectif est de propo-*

*ser un module de formation pour les enseignants, avec un site internet et un DVD ainsi qu'un certain nombre d'outils pédagogiques.* » Le module s'articulera autour de quatre axes. Tout d'abord, la Première Guerre mondiale dans les programmes, puis les manuels et la place accordée au conflit dans les cours d'histoire – « *Cinq cours d'enseignants par pays seront mis en ligne<sup>2</sup>, dans lesquels ils feront part des documents utilisés, de la façon dont ils construisent leurs cours...* ». Mais aussi un forum de rencontres et un répertoire des musées et des sites consacrés à cette période de l'Histoire. Une enquête sera aussi menée auprès des jeunes pour identifier leurs connaissances factuelles et celles concernant les « traces » du conflit – monuments, plaques, films... « *Nous sommes en train d'écrire autrement l'histoire. Nous espérons que ces visions seront intégrées dans les programmes, ce qui risque de bousculer les manuels dans leur totalité.* » Cela pourrait se faire en Roumanie, le partenaire n'étant autre que l'inspection académique elle-même !

EDC

1. Cf. ECA 314, p.32-33 et ECA 324, p. 12.
2. Internet : [www.europe14-18.eu](http://www.europe14-18.eu) - Dès septembre 2008, une grande partie du module pour enseignants devrait être mise en ligne.

## Demain, quel monde pour nos enfants ?

Comment se résigner ? Comment baisser les bras face aux millions d'enfants dans le monde dont les droits les plus fondamentaux sont bafoués ? s'est interrogé Yves Marie-Lanoë, président du Bureau international catholique de l'enfance<sup>1</sup> (Bice), en ouvrant la journée du 60<sup>e</sup> anniversaire de cette ONG<sup>2</sup>, le 4 juin dernier à Paris. Une journée qui a permis à des témoins et acteurs du Bice de faire un état des lieux de l'enfance dans le monde depuis la signature de la Convention relative aux droits de l'enfant<sup>3</sup> (CDE) le 20 novembre 1989. De belles évolutions ont été constatées par tous, mais personne ne nie les trop nombreuses violations dont sont toujours victimes des millions d'enfants et d'adolescents. Il existe donc un gigantesque écart entre les normes juridiques et les réalités vécues. Cette démarche du Bice aura son point d'aboutissement l'an prochain à Genève, pour les 20 ans de la CDE avec un appel général pour se remobiliser et inscrire ce combat dans le contexte plus général de celui des droits de l'homme. Alors que les gouvernements ont intégré la convention à leur législation, le grand défi reste effectivement de la faire entièrement appliquer.

EDC

1. Sur internet : [www.bice.org](http://www.bice.org)
2. Organisation non gouvernementale.
3. Tous les pays l'ont ratifiée à l'exception de la Somalie et des États-Unis. Internet : <http://droitsenfant.com/cide.htm>



Une école au Cambodge.

© E. du Closel



## « Terre d'enjeux » : un projet à la hauteur de nos espérances

L'Ugse<sup>1</sup> a réussi son défi de rassembler de nombreux établissements autour du développement durable. « *Parce que c'est l'affaire de tous* », près de 250 000 élèves (soit 5 500 classes à travers la France) se sont mobilisés pour leur planète. Et ce n'est pas fini : les manifestations se poursuivent durant ce mois de juin pour finaliser les activités menées depuis le début de l'année scolaire. Et les cahiers de l'environnement, explicites démarches et productions, affluent au siège de l'Ugse.

Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, le projet « Terre d'Enjeux » a surtout mis en valeur les qualités éducatives et l'ingéniosité des enseignants pour exploiter le dossier pédagogique et les outils proposés. Activités culturelles, sportives et artistiques se sont imbriquées naturellement, en partenariat avec le monde de l'environnement. Tous ont pris du plaisir à se retrouver pour fêter la nature et la rendre plus agréable.

Ainsi, le 26 mars dernier, sur les plages de Marseille, des collégiens et lycéens ont retroussé leurs manches pour nettoyer le sable et la mer, avant de jouer au volley ou faire du kayak, puis de terminer la journée par un temps de parole et d'engagement. Toujours en Provence, à Cavailon (Vaucluse), 4 000 élèves de 29 écoles ont partagé une journée inoubliable d'activités variées, reprenant tous en chœur *De passage*, le chant de « Terre d'enjeux » de Daniel Facérias.

À Saint-André, près de Lille, un rallye pédestre a mobilisé 330 jeunes autour d'un forum d'expositions et d'animations sportives. En Meurthe-et-Moselle, le 29 mai, la colline de Sion-Vaudémont a accueilli plus de 1 000 enfants venus de 17 établissements. Ils ont parcouru ce haut lieu de



Meurthe-et-Moselle. Dans la colline de Sion-Vaudémont.

Lorraine et se sont sentis solidaires de sa préservation. Ils ont découvert l'archéologie, l'écologie sonore et ont participé à de multiples ateliers sportifs avec le concours de divers comités départementaux (volley, rugby, handball, softball, VTT, athlétisme...). Dernier exemple avec l'Ouest et les

Côtes-d'Armor où 20 réseaux d'établissements se sont lancés dans l'aventure du développement durable : 86 écoles, 6 collèges et un lycée ont rassemblé 7 500 jeunes autour des trois thématiques « sol », « air » et « eau ». Au programme : des ateliers sportifs, culturels et scientifiques.

Mais ce temps fort de « Terre d'Enjeux », en cette année 2008, n'est que le point de départ d'un autre défi : poursuivre, dans la durée, cette prise de conscience nécessaire autour du développement durable dans tous les établissements de l'enseignement catholique. Comment ? Avec des engagements, durables eux aussi, pour permettre à la Terre de mieux respirer et surtout de continuer à nous offrir toutes ses richesses.

Merci à tous les responsables des sites, des unions départementales ou des directions diocésaines qui ont contribué à la réussite de ce magnifique projet !

**PHILIPPE BRAULT**

1. Union générale sportive de l'enseignement libre. Internet : [www.ugse.org](http://www.ugse.org) (rubrique « Terre d'enjeux »).



Côtes-d'Armor. Célébration de la Terre.



D. R.

### Road-movie polaire en handbike

Parcourir 4 600 kilomètres en 90 jours et en pédalant à la force des bras... C'est le défi que s'est lancé Yves Néron-Bancel, 27 ans, paraplégique depuis dix ans, à la suite d'un accident de ski. Calé dans son drôle de vélo, un *handbike*, il avalera les kilomètres en juin, juillet, août, depuis Oslo jusqu'au Cap-Nord d'où il redescendra par Stockholm et Helsinki. Le coup d'envoi de l'aventure, baptisée *Projet HandiKapp-Nord*, a eu lieu à Paris le 1<sup>er</sup> juin, même si le périple débutera véritablement en Norvège.

Yves a presque bouclé son financement, grâce à la générosité de ses sponsors et à l'aide logistique du réseau européen d'écoles de commerce Cems<sup>1</sup>. Néanmoins, il lui faut encore trouver 15 000 euros, pour réussir pleinement son exploit. C'est en effet la somme minimale qu'il compte reverser à l'Institut du cerveau et de la moelle épinière<sup>2</sup> (ICM). Ce pôle de pointe qui devrait ouvrir ses portes en 2009 sur le site de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, réunira 600 des meilleurs chercheurs et techniciens en neurologie. Il constitue un grand espoir pour nombre de personnes handicapées.

Pour le jeune homme, à la double nationalité franco-néerlandaise, le choix des pays nordiques, où il a effectué une partie de ses études, n'est pas un hasard. Ces contrées, très en avance sur les questions d'accessibilité, vont lui permettre de pointer le retard de la France en la matière. Et pour mieux marquer les esprits et faire évoluer les mentalités, Yves a placé la barre très haut : une remorque attelée à son vélo contient tente et duvet car, après ses 60 kilomètres quotidiens, il compte faire du camping sauvage.

Enfin, ce formidable défi physique et moral vise aussi à rendre confiance et audace aux personnes qui vivent leur handicap dans la désespérance : les performances sportives spectaculaires ne sont pas réservées aux valides ! Le blog d'Yves permettra de suivre l'aventure quasiment en direct et d'y participer, en ajoutant sa pierre à la collecte de dons et en encourageant le cycliste dans sa course solitaire autour du cercle polaire. **VL**

1. HEC en France et la Business School de Copenhague (ancienne école d'Yves) font partie de la Community of European Management Schools (Cems) qui regroupe 17 Business Schools européennes. Internet : [www.cems.org](http://www.cems.org)

2. Sur internet : [www.icm-institute.org](http://www.icm-institute.org)

Pour suivre l'aventure et faire un don : [www.handikapp-nord.org](http://www.handikapp-nord.org)  
Pour contacter Yves Néron-Bancel - par téléphone : 06 33 40 62 52 - par e-mail : [yvesnb@gmail.com](mailto:yvesnb@gmail.com)

# L'éducation physique : discipline à haut risque

La Fnepsc<sup>1</sup> a mené une enquête sur l'état de santé des professeurs d'EPS. Ses résultats, alarmants, plaident pour un aménagement de leurs fins de carrière. Une urgence alors que plus d'un tiers des effectifs a dépassé la cinquantaine.

**P**roblème au genou, rupture du tendon d'Achille, hernies, sciatiques et autres douleurs chroniques... 45 % des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) de moins de 35 ans souffrent de problèmes ostéo-articulaires. À cet âge, ils sont déjà plus d'un quart à avoir subi une intervention chirurgicale. Et, à plus de 46 ans, près de 80 % de ces enseignants sont atteints de pathologies invalidantes. Soit la moitié des effectifs des professeurs d'EPS de l'enseignement catholique ! En cause : les activités de parade<sup>2</sup>, la manipulation du matériel et le manque de prévention.

C'est le constat alarmant tiré, il y a trois ans, d'une enquête médicale sans précédent menée par la Fédération nationale des enseignants d'EPS de l'enseignement catholique (Fnepsc). Le dépouillement de 646 questionnaires anonymes a surpris le docteur Jean-Pierre Calvi, chef du service de rééducation du centre hospitalier de Vannes et expert médico-légal en matière de séquelles fonctionnelles, qui a accompagné l'étude de la Fnepsc : « *Nous ne connaissons aucune profession qui présente un tel état de dégradation médico-chirurgicale. [...] Elle est très exposée, pour ne pas dire sinistrée.* »

Bien que seuls 8 % des arrêts de travail soient imputés à une maladie professionnelle selon l'étude, le constat de l'expert est sans appel. Et la situation des professeurs d'EPS de 50 ans et plus – 38 % de la profession dans l'enseignement catholique –, souvent critique. Plus particulièrement pour les femmes (cf. enca-



www.fnepsc.com - Un site pour s'informer et se sentir moins isolé.

dré). « *Beaucoup de professeurs s'inquiètent de voir leur fin de carrière compromise par des problèmes de santé. Et souvent la fragilité physique génère une détresse psychologique fort douloureuse* », souligne Marc Lebreton, président de la Fnepsc, qui déplore la lenteur des avancées dans ce domaine. En 2007, un décret<sup>3</sup> a créé un dispositif d'accompagnement au reclassement pour raison de santé et des postes dits adaptés, avec allègements horaires.

Mais, pour parer à ces fins de carrière difficiles, la meilleure option, selon la Fnepsc, serait d'anticiper en prévoyant une reconversion. Cela dit, s'orienter vers une autre discipline reste compliqué, et devenir un personnel Ogec<sup>4</sup> implique une perte salariale et statutaire conséquente. Enfin, la reconversion comme chef d'établissement, assez fréquente en Bretagne, n'est pas envisageable pour tous les enseignants. Marc Lebreton voudrait donc tirer parti des nouvelles fonctions qui apparaissent dans les établissements pour élargir l'offre de reclassement : « *Les professeurs d'EPS pourraient mettre leurs compétences techniques et pédagogiques pour servir autrement l'établissement, dans des activi-*

*tés de soutien, de prévention santé, d'aide à l'orientation, d'animation des vies de classe, d'encadrement des IDD et TPE<sup>5</sup> ou d'accueil d'élèves handicapés...* »

## Ouvrir des passerelles

Mieux encore, Marc Lebreton veut croire aux « *secondes carrières* » évoquées dans le rapport Pochard : « *Il faut encore développer la formation continue et surtout ouvrir des passerelles vers la fonction territoriale ou hospitalière. En effet, actuellement, la reconversion nécessite de démissionner de son poste, et le nombre de ceux qui s'y risquent reste en EPS extrêmement limité. Pourtant, une demande existe qui n'est peut-être pas recensée car tous savent que l'institution n'a rien à leur proposer pour les accompagner dans cette démarche.* » Dans l'attente du livre blanc qui devrait entériner ces orientations, Marc Lebreton, comme ses collègues du public, ne peut que constater la pénurie de médecins scolaires et de campagnes de prévention à destination des enseignants d'EPS. Résultat, les risques encourus restent méconnus.

VIRGINIE LERAY

## Paroles d'enseignantes d'EPS

« Je n'ai jamais eu connaissance, depuis 1975, d'un médecin-référent professionnel, tant au niveau de la direction diocésaine que du rectorat. Or il me semble qu'en avoir un qui soit au courant de la vie des profs d'EPS éviterait de se sentir si seule en cas de problème. »

« Étant donné mes difficultés d'ordre psychologique et relationnel, j'ai dû réduire encore mon temps de travail, malgré l'incidence sur ma retraite. Je n'enseigne plus que 12 heures au lieu de 20 heures pour un temps plein. Pour les presque cinq ans qui me restent, je veux tout tenter pour sortir de l'enseignement, trouver un autre travail, car je me sens souvent à la limite de l'incapacité. Je suis prête à tous les sacrifices financiers pour cela. Je souhaiterais me reconverter dans le domaine de l'assistance aux personnes âgées, mais j'ai besoin de votre aide. »

1. Fédération nationale des enseignants d'EPS de l'enseignement catholique. Adresse : 3 ruelle des Ajoncs, 56250 Trefflean. Tél. / fax : 02 97 42 70 53. Internet : www.fnepsc.com

2. Elles consistent, par exemple, à assurer la sécurité des élèves pendant les exercices de gymnastique.

3. Décret n° 2007-632 du 27 avril 2007 relatif à l'adaptation du poste de travail de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (JO n° 101 du 29 avril 2007). Les modalités d'application de ce décret ont été précisées par la circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007, intitulée « Dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé » (BO n° 20 du 17 mai 2007).

4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

5. Itinéraires de découverte et Travaux personnels encadrés.

## La laïcité de la différence

La question soulève toujours les passions, même si depuis 1905 la situation a bien changé. Les participants au colloque qui s'est tenu le 17 mai à Paris ont pu en juger : en 2008, « laïcité » rime avec « complexité ».

Le 17 mai dernier, l'A3 Ifer, l'Association des amis et anciens stagiaires de l'Ifer<sup>1</sup>, organisait son deuxième colloque dans les locaux de Sciences Po, à Paris. Sur un thème, « Attitudes religieuses et forces politiques en France : les chemins de la laïcité », qui ne pouvait tomber mieux après l'affaire du voile à l'école et la loi du 15 mars 2004, et surtout après le discours de Nicolas Sarkozy au Latran, le 20 décembre 2007. En faisant de multiples références à la religion, en insistant sur les « racines chrétiennes » de notre pays et en affirmant que « dans la transmission et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur », le chef de l'État aurait-il relancé la polémique sur la laïcité ?

La laïcité, c'est bien de cela dont il était question à Science Po. Mais avant d'aborder ce sujet qui suscite toujours autant de passions, il a été demandé aux intervenants de faire un état des lieux du poids des religions – catholicisme, protestantisme, judaïsme, islam – dans le vote et la vie politique en France. Peut-on, en effet, affirmer qu'il y a un vote spécifique suivant la religion à laquelle on appartient ?

Fini le temps où le catholique se situait plus probablement à droite et le protestant à gauche – le judaïsme et l'islam étant alors très minoritaires. La situation aujourd'hui a



énormément évolué : l'appartenance religieuse n'est en effet plus aussi évidente qu'autrefois et le rapport au « croire » n'a plus tout à fait le même sens. Le sujet s'est donc révélé être d'une grande complexité. Beaucoup de paradoxes ont été soulevés et beaucoup d'idées reçues, bousculées.

### Fécondité croisée

Quant à la laïcité, elle aussi a fait débat. Plusieurs conceptions ont été mises à jour. Pour le philosophe Henri Peña-Ruiz, elle doit être une neutralité exigeante ; le sociologue Jean-Louis Schlegel la verrait, pour sa part, évoluer vers quelque chose de plus ouvert, rejoignant ainsi la visée de Paul Malartre, l'ancien secrétaire général de l'enseignement catholique, qui a conclu ainsi cette journée : « À partir des forces politiques et religieuses, nous sommes passés de l'affrontement ou de la peur à la pacification. [...] Je suis de ceux qui pensent que la loi Debré de 1959 est l'un des excellents exemples de la pacification. [...] Si la différence n'est pas vue comme une menace mais comme une richesse, nous arriverons à une laïcité pacifiée. Mais cette pacification n'est pas un objectif suffisant. Il m'a semblé que l'on a évoqué entre forces politiques et attitudes religieuses, ce que j'appellerai une fécondité croisée. Il n'y a pas d'antagonisme [...]. Les religions doivent veiller à s'inscrire dans une mission culturelle et institutionnelle. Elles ne peuvent rester étrangères et silencieuses devant l'atteinte aux droits de la personne. Sans prosélytisme. Mais il est possible de féconder les religions avec les règles de la démocratie. »

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions du Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCDB). Internet : www.cucdb.fr - Contact A3 Ifer : Claude et Étienne Blocquaux - E-mail : etienne.blocquaux@wanadoo.fr

**UN « LABEL INTERNET » POUR LES ÉCOLES**  
L'association « Villes Internet » – un réseau d'élus locaux, d'agents administratifs et d'acteurs associatifs – a reçu le soutien du ministre de l'Éducation nationale pour lancer un label « Écoles Internet ». Objectif : promouvoir les usages d'internet dans le cadre d'une égalité d'accès et d'appropriation pour tous les élèves des écoles primaires. Les écoles maternelles et élémentaires souhaitant obtenir ce label sont invitées à s'inscrire, jusqu'au 15 juillet 2008, sur le site de l'opération. [www.ecoles-internet.net](http://www.ecoles-internet.net)

**LA 27<sup>e</sup> RÉGION**  
« Laboratoire des nouvelles politiques publiques à l'âge numérique », la « 27<sup>e</sup> Région » est le nouveau programme de recherche et développement de l'Association des Régions de France. Ses objectifs sont de favoriser la production et l'échange d'idées innovantes entre les Régions et de donner aux décideurs publics et aux citoyens des éléments de compréhension sur l'avenir des territoires à l'âge numérique et technologique. [www.la27eregion.fr](http://www.la27eregion.fr)

**CLÉOPÂTRE NUMÉRIQUE**  
Où trouver sur internet des documents textuels et iconographiques sur la plus connue des reines d'Égypte pour aborder les nouveaux programmes de « langues et cultures de l'Antiquité » ? Réponse : dans le numéro 61 de la revue Les Dossiers de l'ingénierie éducative, tout entier consacré aux « outils pour le français et les langues anciennes ». On en trouvera le sommaire détaillé sur le site du Centre national de documentation pédagogique. [www.sceren.fr/dossiersIE](http://www.sceren.fr/dossiersIE)

**PHOSPHORE.COM**  
Une base de 36 000 diplômes, 8 000 contacts et 6 000 établissements. Quand vient le moment de s'orienter, de choisir un diplôme, un établissement, ou même un métier, comment s'y retrouver ? Par où commencer ? Qu'il ait ou non une idée précise de ce qu'il veut faire, le jeune internaute est orienté en fonction de ses goûts, de ses compétences et même de sa localisation géographique. Phosphore.com propose aussi des tests d'orientation. [www.phosphore.com](http://www.phosphore.com)



De gauche à droite : Jean-Louis Schlegel, Jean-Jacques Vidal, Henri Peña-Ruiz.

**LE CHIFFRE DU MOIS**

**30 ans**

La Commission nationale informatique et libertés (CNIL), qui fête son trentième anniversaire cette année, organisera du 15 au 17 octobre 2008 avec la Commission allemande, également trentenaire, la 30<sup>e</sup> Conférence mondiale de la protection des données et de la vie privée à Strasbourg, au Conseil de l'Europe. Elle portera sur le thème « Protéger la vie privée dans un monde sans frontières ». Les « histoires vécues » rapportées dans son rapport d'activités pour l'année 2007 en confirment l'urgence. [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

## Ici et là-bas, avec le CCFD

Les 10, 11 et 12 mai 2008, à Grenoble, s'est tenue la 5<sup>e</sup> Rencontre nationale du CCFD<sup>1</sup> sur le thème « Pour une terre solidaire ». L'engagement des participants était perceptible dans la grande salle d'Alpexpo, qui accueillait près de 2 000 délégués, représentant les groupes locaux, et de nombreux invités. Tables rondes et ateliers ont abordé de très nombreux thèmes (le rôle du CCFD dans l'Église, la promotion d'une économie solidaire, la nécessité du partage des richesses, etc.), en réfléchissant aux stratégies d'action à mettre en œuvre. Puis quatre forums, le dimanche matin, ont permis d'interroger le rapport au politique, à l'autre, à la nature et à la foi. La fête solidaire et la célébration étaient aussi de la partie. Une soixantaine de professeurs de l'enseignement catholique ont participé à ce rassemblement, au titre de leurs groupes locaux. Une rencontre informelle leur a permis d'aborder les enjeux et la pédagogie de l'éducation au



« Nous sommes engagés pour être les acteurs d'une Terre solidaire », a déclaré Joël Thomas, président du CCFD.

développement. « *Un autre monde est possible, il est entre nos mains* », s'est enthousiasmée Marie-Alice Sarrazin, représentante de l'enseignement catholique au sein des instances du CCFD<sup>1</sup>. Lors de son envoi en mission, M<sup>gr</sup> Housset, président du conseil de la solidarité, a mis l'accent sur l'importance d'une éducation au développement, entendue comme un « *art de*

*vivre* » et a rappelé la dimension spirituelle de la solidarité. Devant les attentes, toujours plus nombreuses, d'actes de charité, « *l'expertise acquise par le CCFD est appelée à se déployer dans les années qui viennent et à donner toute sa mesure, avec les autres organismes de solidarité nationale et internationale* », a-t-il affirmé. L'évêque a ensuite invité l'assemblée à continuer d'avancer sur « *l'éducation au développement, un de vos objectifs dès votre fondation. Il s'agit non seulement de sensibiliser notre opinion publique mais de former à un développement humain authentique, c'est-à-dire durable ou soutenable et solidaire* ». Et de conclure que ce développement humain nous appelle « *à remettre en cause notre propre modèle occidental. Ici nous ne pourrions plus continuer comme avant si nous voulons que là-bas il y ait un vrai développement.* »

**JEAN-LOUIS BARBON**

1. Comité catholique contre la faim et pour le développement. Internet : [www.ccfid.asso.fr](http://www.ccfid.asso.fr)

## Un DVD pour sensibiliser au handicap

En France, sur 300 000 élèves de 3 à 18 ans en situation de handicap, 152 000 suivent leur scolarité avec les autres. Le DVD *Accueillir et accompagner la différence - scolarisation et handicap* nous fait découvrir leur vie à travers trois histoires d'intégration réussie. On suit, en images et en musique, une matinée de classe de Noelyne Guarin, en CM1 à l'école Rosa-Bonheur dans la banlieue de Bordeaux, de Tarik Messoussi, en cinquième dans un collège bordelais, et de Dimitri Lenfant, en seconde au lycée Léon-Blum de Créteil. À chaque fois, on est frappé par l'épanouissement du jeune, la sérénité de ses parents. Tarik, autiste, calcule sa moyenne en maths (18,9) et espère encore progresser « *pour ressembler à Bill Gates* ». Dimitri, qui se déplace en fauteuil roulant, constitue, nous dit son professeur de mathématiques, un pôle d'apaisement dans la classe. Noelyne, qui est sur-

de, ne s'arrête pas à quelques remarques blessantes sur son appareillage et participe joyeusement au cours d'anglais. Édité par le Centre national d'enseignement à distance (Cned), avec le soutien de la Fondation Caisses d'épargne pour la solidarité, ce DVD informe et sensibilise sur l'application de la loi du 11 février 2005. Qui ? les enseignants et l'ensemble des personnels des établissements scolaires, les familles d'enfants et d'adolescents handicapés et les membres des équipes mé-

dicales et paramédicales intervenant en milieu scolaire. Dans le livret qui l'accompagne, on trouve le détail des dispositifs prévus par la loi. À recommander à tous les yeux et toutes les oreilles, pour une information et une formation... en douceur. **MCJ**

➤ Le DVD *Accueillir et accompagner la différence - scolarisation et handicap* est vendu au prix de 25 € à la Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris. Bon de commande sur : [www.cned.fr/FormationsEnseignants](http://www.cned.fr/FormationsEnseignants) (Rubrique « Nos DVD vidéo »).

## Cultivons la paix

Le troisième Salon international des initiatives de paix<sup>1</sup> s'est tenu à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris, du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2008. Il y avait beaucoup d'informations à glaner pour les éducateurs... Ainsi, sur le stand de l'association Initiatives et Changement<sup>2</sup>, on pouvait découvrir comment l'intervention d'une équipe formée par « Génération Médiateurs » peut transformer l'atmosphère d'un établissement. Un exemple : à Montargis (Loiret), un principal de collège, désireux d'en finir avec un climat tendu, a réussi à décrocher (auprès des collectivités locales et de l'Éducation nationale) un budget suffisant pour former une équipe. À la rentrée 2007, sept groupes de pilotage composés d'adultes et sept groupes de jeunes médiateurs pour les collèges de l'agglomération, ont suivi un stage. Bilan provisoire : la diffusion progressive d'une culture de respect, grâce à la collaboration du MAN<sup>3</sup>, situé à 800 mètres de l'établissement, découvert grâce un parent d'élève... Ce salon, riche en contacts, rassemble 300 organisations, sous le haut patronage de l'ONU et de l'Unesco. Les unes agissent au plan international (tel Caritas International avec son action « Un mur à Jérusalem »), d'autres au plan social (tel le Mir<sup>4</sup> avec sa « formation des adultes à la non-violence »), d'autres encore au plan familial, (tel le MAN<sup>3</sup> avec son « accompagnement des auteurs de violences conjugales »). Sans oublier l'école ! **MCJ**

1. Internet : [www.salon-initiativesdepaix.org](http://www.salon-initiativesdepaix.org) - Ce Salon s'inscrit dans le cadre de la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, votée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 novembre 1998.
2. Cette association non confessionnelle et apolitique, présente dans 40 pays, s'implique dans la prévention et la résolution des conflits. En France, elle organise des cycles d'animation pour prévenir, gérer et transformer la violence en milieu scolaire. Contact : Initiatives et Changement, 7 bis rue des Acacias, 92130 Issy-les-Moulineaux. Internet : [www.fr.iofc.org](http://www.fr.iofc.org)
3. Mouvement pour une alternative non-violente. Internet : <http://nonviolence.fr>
4. Mouvement international de la réconciliation. Internet : [www.mirfrance.org](http://www.mirfrance.org)

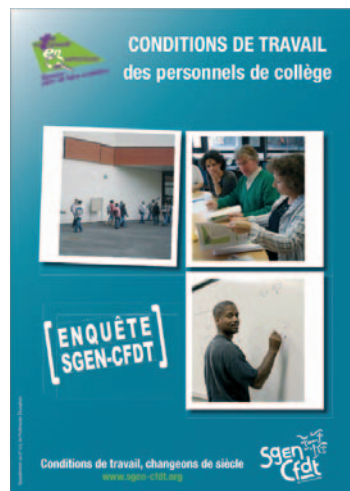


## Personnels : enquête au collège

Quels sont les moyens mis à votre disposition pour travailler ? », « Quels recrutements sont nécessaires au bon fonctionnement d'un établissement ? », « Quelle est votre charge de travail réelle ? », « Quelle vision les enseignants ont-ils de leur métier ? »... , telles sont quelques-unes des questions posées par le SGEN-CFDT<sup>1</sup> dans une enquête conduite entre janvier et mai 2008 auprès des personnels des collèges, tous statuts confondus. Les premiers résultats – 20 000 questionnaires ont été retournés et près d'un quart a déjà été traité – ont été présentés le 20 mai dernier<sup>2</sup>. « Nous avons choisi d'enquêter dans les collèges en nous appuyant sur une intuition largement partagée par tous les observateurs que c'est dans ces établissements que se retrouve le condensé des contradictions de notre système éducatif », explique Thierry Cadart, secrétaire général du syndicat.

Les personnels s'impliquent fortement dans leur activité professionnelle – « Plus de quatre agents sur cinq participent régulièrement à la vie de leur collège », et pour 39 % il s'agit d'une « attitude normale ». Reste que « pour une forte minorité (48 %), cet investissement n'est pas reconnu ».

Autre enseignement livré par l'enquête : le travail est passionnant ou intéressant pour plus de 80 % des personnels ayant répondu. Tous âges confondus, ils sont toutefois 40 % à envisager de changer de métier, et plus ils sont jeunes, plus ils y pensent. Quant aux professeurs, ils considèrent que leur métier choisi « pour le plaisir d'enseigner » et « pour le travail avec les jeunes » consiste avant tout à « éduquer et socialiser » (70 % des réponses). Ils en font même un préalable à la transmission des savoirs. Ils estiment aussi que c'est « un métier difficile dans la durée » : « Enseignant, c'est un métier passionnant mais dur au début, usant à 40 ans et épuisant à partir de 50. » Et les intéressés de dénoncer des conditions de travail trop lourdes : durée hebdomadaire de 40 heures, présen-



ce dans le collège à raison de 27 heures 30 en moyenne par semaine, programmes trop ambi-

teux qu'on ne peut approfondir (50 %) ou objectifs qu'on ne peut atteindre (23 %). Fort heureusement, l'image qu'ils ont de leurs élèves est « largement positive » et « leurs relations avec les parents sont majoritairement qualifiées de bonnes ». En fait, l'enquête a mis en évidence la rupture entre les missions dévolues au collège et à ses personnels et la réalité vécue sur le terrain. La transformation du métier est en cours et l'institution doit le reconnaître. **VG**

1. Syndicat général de l'Éducation nationale - Confédération française démocratique du travail.

2. La synthèse des premiers résultats est disponible sur internet, à l'adresse suivante : [www.sgen-cfdt.org/actu/article1667.html](http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1667.html)

## La mixité remise en cause ?



Le principe organisateur de l'enseignement, dans les établissements publics reste celui de la mixité », a rappelé le ministère de l'Éducation nationale. Cette mise au point survient après l'adoption par le Parlement d'un texte<sup>1</sup>. Il transpose en droit français des directives communautaires relatives à la lutte contre les discriminations et dont une disposition constitue, selon certains, une remise en cause de la mixité scolaire : « Toute discrimination directe ou indirecte fondée sur le sexe est interdite en matière d'accès aux biens et services et de fourniture de biens et services. Ce principe ne fait pas obstacle [...] à l'organisation d'enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe<sup>2</sup>. » Il s'agissait pour le gouvernement de prendre en compte la possibilité de dérogation au principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, ouverte par une directive du Conseil de l'Union européenne<sup>3</sup> et qui concerne d'ailleurs, de manière plus large, non pas l'enseignement mais l'éducation<sup>4</sup>.

« Limité dans sa portée, cet article ne fait que rappeler un état du droit antérieur. La formulation juridique retenue exclut toute incitation à développer des enseignements séparés. Les exceptions sont limitées aux stricts besoins de certains enseignements intervenant dans des contextes spécifiques. C'est ainsi le cas de certains enseignements d'éducation physique et sportive (piscine par exemple) et de l'enseignement de la sexualité [...] au collège », a indiqué le ministère dans une note transmise à l'AFP<sup>5</sup>. Quant aux « établissements comme celui de la Légion d'honneur à Saint-Denis, établissement privé sous contrat, [ils] sont par leur objet non mixtes » et « cette exception pourra perdurer ». **VG**

1. Loi n° 2008-496 du 27 mai 2008 portant diverses dispositions d'adaptation au droit communautaire dans le domaine de la lutte contre les discriminations.

2. Article 2, alinéa 4.

3. Directive 2004/113/CE du Conseil du 13 décembre 2004 mettant en œuvre le principe de l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans l'accès à des biens et services et la fourniture de biens et services.

4. Cf. l'article 3 de la directive ci-dessus : « La présente directive ne s'applique ni au contenu des médias et de la publicité ni à l'éducation. »

5. Citée par le site internet VousNousIls, dépêche du 22 mai 2008.

### REMPLAÇANTS

Xavier Darcos entend créer une agence de remplacement des enseignants pour la rentrée 2009. Rattachée directement à l'État et pilotée par le ministère de l'Éducation nationale, elle permettra de pallier les absences de professeurs et d'assurer la continuité du service public. « Il ne s'agit pas d'une agence d'intérim, ce sera une structure de planification et d'organisation nationale, dédiée à cette seule fonction : planifier les absences prévisibles et gérer au plus vite les absences. Lorsque nous manquerons ponctuellement de tel ou tel professeur, l'agence pourra solliciter des jeunes professeurs en fin de préparation, des stagiaires ou des étudiants en fin de master », a expliqué le ministre.

### INTERNET ET LES ENFANTS

Afin d'« instaurer une vraie sécurité sur internet à destination des enfants », Nadine Morano, secrétaire d'État chargée de la Famille, entend, à la rentrée 2008, sensibiliser les parents et les enfants via un document d'information édité en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Autre piste envisagée : « la mise en place [dans les IUFM] d'un module de formation des enseignants [...] ».

### LA VOIX DES JEUNES

« Parole aux jeunes », c'est le nom de la consultation nationale organisée, via internet, par Dominique Versini, la défenseure des enfants, à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant. Éducation, famille, justice, vie privée et internet, santé, discriminations, violence, expression : sur tous ces sujets, les moins de 18 ans sont invités à formuler leurs propositions. Elles seront inscrites dans le « Livre d'or de la parole des jeunes » qui, en novembre 2009, sera remis au président de la République et aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

### RÉFORME DU LYCÉE

Jean-Paul de Gaudemar a été désigné par Xavier Darcos pour conduire la réforme du lycée, applicable à la rentrée 2009. Dans une lettre adressée le 19 mai dernier aux syndicats, Le ministre a indiqué que cette réforme « sera le fruit de la plus large concertation avec le corps social, familles et élèves, et les personnels ». Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, a été directeur de l'enseignement scolaire au ministère de l'Éducation nationale de 2000 à 2004.

## Les petits protégés de l'abbé de l'Épée

Dans les jardins, un chapiteau que traverseront bientôt de jeunes mannequins. La foule se presse pour assister au défilé sur le thème « Rococo et Mangas ». Nous sommes en plein cœur de Paris, à l'Institut national de jeunes sourds (INJS). Réalisées par la section couture du lycée professionnel, les toilettes baroques vont se succéder au rythme d'une musique endiablée. Les élèves des autres filières ont collaboré à ce spectacle très ambitieux. Il évoque l'action de l'abbé de l'Épée qui fonda au XVIII<sup>e</sup> siècle la première école gratuite pour les sourds. Ce 22 mai 2008, l'INJS a décidé, par ailleurs, d'ouvrir largement les portes de ses ateliers pour faire découvrir ses filières aux entreprises : métiers de la communication et des industries graphiques, prothèse dentaire, serrurerie/métallerie, coiffure mixte et maquillage, menuiserie, horticulture, installation sanitaire, et bien sûr, couture ! Le défilé (notre photo), point d'orgue de la journée, a



© S. Huguélin

permis de vérifier que l'excellence des enseignements se conjugue ici avec une grande créativité et liberté de ton.

Comme l'INJS, il existe en France une centaine d'établissements (publics et privés) qui accueillent des enfants sourds et malentendants. Des structures « vers lesquelles les parents se tournent à nouveau après avoir vérifié que l'intégration d'un enfant sourd en classe ordinaire

était très compliquée », constate Louis-Xavier Bouchard, secrétaire général de l'INJS. Cet établissement accueille 200 élèves de la maternelle à la terminale, en internat et externat. Les primaires sont intégrés dans les écoles environnantes avec un vrai soutien de la part de l'INJS (orthophoniste, professeur de LSF, codeur LPC...). À l'INJS, l'enseignement est dispensé en langue des signes française (LSF) et en français oral avec recours au langage parlé complété (LPC). Par ailleurs, depuis la mise en application de la loi de février 2005, les élèves entendants des établissements partenaires peuvent choisir l'option LSF au bac. Voilà qui ouvre des perspectives nouvelles dans l'apprentissage de cette langue. À l'occasion du défilé, une interprète était d'ailleurs présente pour traduire les présentations en LSF aux élèves qui applaudissaient à tout rompre. **SH**

➤ Contact : INJS Paris, 254 rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01 53 73 14 00. Internet : [www.injs-paris.fr](http://www.injs-paris.fr)

**Quel est, à votre avis, le principal défaut du baccalauréat ?**

Catherine Pauchet (notre photo) : C'est de ne plus garantir un certain niveau de connaissances indispensables pour réussir dans l'enseignement supérieur : or, c'est lui qui en ouvre les portes. Les jeunes y arrivent sans méthodes de travail suffisantes, sans autonomie, parfois incapables de prendre des notes de façon efficace. Et 40 % d'entre eux échouent lors des premières années.

**« L'institution scolaire fait du chiffre », écrivez-vous, mais la qualité n'y est plus...**

C. P. : Le baccalauréat est un aboutissement. C'est tout le processus de l'enseignement secondaire qui y conduit, et sur lequel repose entièrement la sélection des élites, qui dysfonctionne. Un rapport sur l'enseignement primaire, récemment paru, montrait que 15 à 17 % des élèves qui en sortent anonnent. S'ils sont arrivés au collège sans avoir acquis les fondamentaux, ils se rattrapent peu par la suite.

**Vous dénoncez une « espèce en voie d'expansion » avec des « bacs à la pelle » qui ont tous la même appellation mais ne recouvrent pas les mêmes contenus...**

C. P. : En effet, le baccalauréat professionnel, créé en 1985, aurait dû s'appeler autrement. En nommant « baccalauréat » un diplôme de fin d'études secondaires destiné, dans l'esprit de ses concepteurs, à une entrée immédiate sur le marché du travail, l'Éducation nationale a créé un hiatus. Le bac pro ouvre les portes de l'université, comme un bac général, au lieu de s'être vu conférer une identité propre, gratifiante, valorisée dans le monde du travail. De plus, il ne peut pas se prolonger

## Faut-il supprimer le bac ?

Le 12 juin, la commission présidée par le sénateur Jacques Legendre a rendu son rapport sur le baccalauréat, un diplôme bicentenaire auquel les Français sont attachés mais qui ne joue plus vraiment son rôle. Le point de vue de la sociologue Catherine Pauchet, auteur chez Larousse d'une excellente analyse sur la question<sup>1</sup>.

© M.-C. Jeanniot



par un enseignement supérieur adapté qui lui soit propre car les IUT, IUP et STS<sup>2</sup> sont investis par les bons élèves de l'enseignement général qui tentent d'échapper au premier cycle universitaire. Nombreux sont les candidats qui attendent du baccalauréat la garantie d'une « vie décente », laquelle se résume souvent à un emploi durable. Pour éviter d'être ouvriers, employés, pour échapper aux métiers d'exécution, les jeunes se réfugient à l'université. Et y échouent.

**« Chez nous le diplôme fonde le recrutement », écrivez-vous aussi. À commencer par le bac.**

**Un statut figé une fois pour toutes...**

C. P. : Ailleurs, comme en Allemagne, priorité est donnée au potentiel que l'employeur voit dans le jeune, le diplôme vient en second. En France, notre bachelier est embauché à vingt ou vingt-deux ans comme ouvrier qualifié ou technicien d'atelier, et il

stagne, sauf à assurer lui-même sa formation, même si la validation des acquis de l'expérience se développe. Tradition léguée par la monarchie : il n'existe de perspective d'avenir en France que si on appartient à l'élite ! Le niveau de savoir est métamorphosé en niveau de dignité, et la délivrance d'un diplôme renforce la hiérarchie. Passer l'épreuve du bac, c'est devenir « quelqu'un ». Et c'est pourquoi il est tellement difficile de le réformer. Néanmoins, si mon livre peut sortir maintenant, c'est que les mentalités commencent à évoluer.

**PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Catherine Pauchet, *Faut-il supprimer le bac ?*, Larousse, coll. « à dire vrai », 2008, 125 p., 11 €. 2. Respectivement : Institut universitaire de technologie, Institut universitaire professionnalisé, Sections de technicien supérieur.



## e-Education : plus qu'un rapport, une stratégie

Le 21 mai 2008, Xavier Darcos recevait le rapport « Pour le développement du numérique à l'école ». Cinq des propositions avancées seront mises en œuvre dès la rentrée. La France, placée au 24<sup>e</sup> rang européen pour son recours aux TIC en classe, doit rattraper son retard !

Le 23 janvier dernier, Xavier Darcos installait la mission e-Educ et lui demandait de réfléchir aux moyens de développer les Tice au sein du monde éducatif. Le 21 mai, Jean Mounet, président de Syntec Informatique, remettait un rapport<sup>1</sup> sur les moyens de développer les Tice au sein du monde éducatif. Le ministre de l'Éducation nationale, après avoir salué « la rigueur et la qualité du travail accompli », annonçait qu'il retenait sans attendre cinq des propositions avancées (cf. encadré) et demandait leur mise en œuvre dès la rentrée prochaine.

Rappelant qu'« avec plus de douze millions d'élèves et leurs familles, près d'un million d'enseignants et personnels de direction, d'éducation et de services, c'est une population cible de près de 30 millions d'utilisateurs qui est visée par un programme d'e-Education dans notre pays », les auteurs du rapport fixent d'entrée la hauteur du défi : un chantier colossal dont « les enjeux sociaux et économiques [sont] fondamentaux pour l'avenir de la nation ».

Mais, depuis le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000, c'est l'ensemble de l'Union européenne qui a décidé de relever ce défi. Un cadre de référence communautaire a été adopté<sup>2</sup>. La « compétence numérique » qui « implique l'usage sûr et critique des technologies de la société de l'information (TSI) » en fait partie. Depuis 2001, la progression des pays de l'Union est régulièrement mesurée<sup>3</sup>. Les résultats pour la France sont malheureusement très contrastés. Si l'effort des entreprises pour leurs propres besoins et celui des collectivités territoriales, pour les leurs et ceux des établissements scolaires, situe notre pays dans la moyenne

européenne en matière d'équipement TIC, il n'en est pas de même pour les usages en éducation. La France se place au 24<sup>e</sup> rang, selon l'indicateur mesurant les usages en classe, et au 19<sup>e</sup> pour le pourcentage d'enseignants ayant utilisé des ordinateurs en classe au cours des douze derniers mois.

Pour faire face à cette situation, le rapport présenté par Jean Mounet propose à l'État un cadre d'action lui permettant d'apporter « un soutien fort et continu des politiques publiques » et d'assurer « une mobilisation cohérente des acteurs [...] impliqués ». Dans ce contexte, le « développement du numérique à l'école » est décliné en cinq chantiers « pour impulser et organiser l'action autour du "centre de gravité" que constitue l'école, l'établissement scolaire : collège ou lycée ». Il s'agit d'abord de

« bâtir l'école numérique », c'est-à-dire de mettre en place un espace d'interactivité en réseau offrant un niveau de service professionnel. Pour y parvenir, certaines conditions sont requises. Elles « concernent en premier lieu

l'accompagnement et la formation des enseignants, des cadres et des équipes chargés de la mise en œuvre et du suivi ». Un deuxième chantier vise à définir les finalités et les modalités de « la mise en place d'un cadre partenarial national pour le développement continu et équilibré du numérique dans les espaces éducatifs » entre l'État et les collectivités territoriales.

### Chèque ressource

Cette implication de l'ensemble des acteurs permettra de « conduire et accompagner les changements nécessaires » (troisième chantier).

Le quatrième chantier est consacré à la « dynamisation d'un marché national des ressources numériques » qui, selon le rapport, passe par une « réorientation délibérée vers une politique de soutien à la demande ». À cette fin, le rapport préconise, d'une part, de doter les établissements d'un « chèque ressource » pour amorcer cette demande, et, d'autre part, de stimuler l'effort d'identification et de présentation des productions libres par le soutien au label Sialle<sup>4</sup>.

Le cinquième chantier traite du partenariat à

établir pour qu'un plus grand nombre de jeunes s'orientent vers le secteur des TIC où les entreprises, sur un marché dynamique (4,9 % de croissance ces trois dernières années), connaissent des difficultés de recrutement.

Au final, beaucoup mieux qu'un rapport, c'est une véritable stratégie qui est proposée. Les partenaires sont identifiés, les étapes sont définies et les tableaux de bord permettant le suivi de cette mise à niveau en cinq ans n'attendent que leur mise en service. Au-delà des cinq mesures partielles décidées sur-le-champ, la parole est maintenant au ministre.

JOSÉ GUILLEMAIN

1. Rapport disponible sur : [http://media.education.gouv.fr/file/2008/24/5/Pour\\_le\\_developpement\\_du\\_numerique\\_a\\_l\\_ecole\\_27245.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2008/24/5/Pour_le_developpement_du_numerique_a_l_ecole_27245.pdf)

2. Journal officiel de l'Union européenne du 30 décembre 2006.

3. Cf. Service des études et des statistiques industrielles (SESSI) du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, *Tableau de bord des TIC et du commerce électronique* (décembre 2007) ; Commission européenne, *Benchmarking Access and Use of ICT in European Schools* (août 2006).

4. Service d'information et d'analyse des logiciels libres éducatifs : [www.sialle.education.fr](http://www.sialle.education.fr)

### Cinq propositions retenues par Xavier Darcos

@ Chaque lycée, chaque collège et chaque école, devra l'année prochaine inclure un volet « numérique » dans son projet d'école ou son projet d'établissement. Dans les années à venir, un « projet d'école ou d'établissement numérique » à part entière devra être conçu, négocié avec la collectivité locale de référence et les autorités académiques.

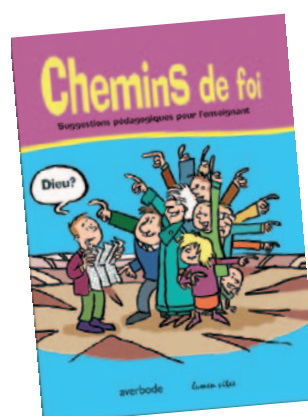
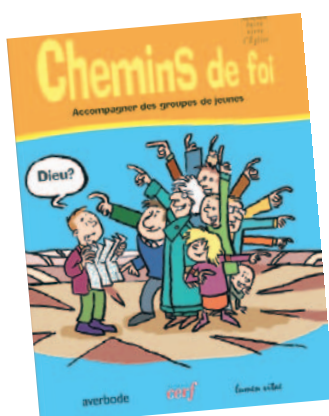
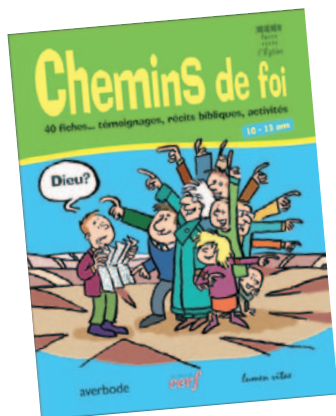
@ La généralisation des espaces numériques de travail (ENT) doit s'accompagner d'innovations très concrètes. Le ministre en propose deux d'ici à 2010 : l'obligation pour les établissements d'utiliser le cahier de texte électronique qui permettra de mieux informer les familles, tout en introduisant une souplesse nouvelle dans la personnalisation des travaux demandés aux élèves ; l'objectif « zéro papier » pour les échanges internes à l'établissement scolaire. Cette dématérialisation des échanges administratifs ou pédagogiques entre les personnels de l'établissement scolaire est facile à réaliser à travers un ENT, et cela de façon sécurisée. C'est donc à une véritable révolution des pratiques que les établissements sont invités.

@ Une plate-forme d'identification et de présentation des ressources, des usages et bonnes pratiques sera créée dans le courant de l'année 2008 afin de mieux informer les enseignants sur les ressources disponibles pour l'enseignement de leur discipline.

@ Création très rapidement d'un observatoire national des Tice. Il sera chargé de recenser les expériences nationales et internationales, de produire des analyses et de faire des propositions pour alimenter le fonds commun de compétences qui permettra le développement de l'École numérique du futur.

@ Un programme de formation de l'encadrement aux Tice et aux projets numériques sera mis en place dès l'année prochaine.

## Chemins de foi pour tous



Notre Église tout entière doit se mettre davantage en état d'initiation, en percevant et en accueillant plus résolument la nouveauté de l'Évangile pour pouvoir elle-même l'annoncer», écrit le père Reichert<sup>1</sup>. C'est cette démarche qui a été suivie dans les cinq documents *Chemins de foi*. Coéditée par Le Cerf, Lumen Vitae et Averbode, cette série a reçu l'imprimatur à usage catéchétique par M<sup>gr</sup> Grua, évêque de Saint-Flour. Elle est aussi chaudement recommandée par le cardinal Danneels, archevêque de Malines-Bruxelles, qui écrit : « Chemins de foi est un outil parfaitement adapté à notre époque, fruit d'une collaboration entre différentes compétences théologiques, réalisé avec autant d'amour que de science, dans un grand respect de la liberté de chacun. »

Il aura fallu trois ans de travail à treize auteurs français et belges pour préparer ces dossiers destinés à des publics différents : les 10-13 ans ; leurs accompagnateurs ; les animateurs d'une catéchèse communautaire et intergénérationnelle ; les adultes ; et ceux qui veulent vivre le Carême et le temps pascal avec des activités liturgiques, spirituelles et intergénérationnelles. C'est Henri Derroitte, directeur des éditions et de la revue *Lumen Vitae*, qui a coordonné cet ensemble très complet. Il précise : « Ces six cahiers ne sont pas isolés les uns des autres. Ensemble, ils ont été pensés pour donner matière au déploiement d'un nouveau projet pastoral au plan paroissial. » De la même façon, on pourra les utiliser dans un éta-

blissement scolaire. D'autant que les livrets répondent assez bien aux demandes formulées dans le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, publié en 2006 par la Conférence des évêques. Cette dernière invitait, en effet, à suivre quatre voies : une catéchèse ordonnée aux étapes de la vie (*Chemins de foi* propose des pistes pour les 10-13 ans et les adultes) ; une catéchèse par lieux et regroupements de vie (la collection offre des outils pour l'école, la famille...) ; une catéchèse articulée à l'année liturgique (la série a été pensée selon cette logique, et tout particulièrement le cahier spécial « Temps pascal ») ; une catéchèse en réponse aux demandes sacramentelles (la série n'a pas été bâtie dans cet objectif mais est tout indiquée pour préparer la profession de foi).

Les animateurs en pastorale scolaire apprécieront tout particulièrement le livret pour les 10-13 ans, utilisé depuis un an déjà en Belgique, dans le cadre de l'enseignement religieux. On y trouve 40 fiches illustrées sur dix thèmes : « Je, tu, nous », « Planète pile, planète face », « Pas facile de choisir »... Leur originalité ? Elles reflètent une pluralité d'opinions de personnes ayant ou n'ayant pas la foi, et permettent de ce fait de rejoindre les jeunes là où ils sont. Ces fiches se structurent autour de paroles de jeunes qui s'expriment sur le sujet traité, d'un extrait de l'Évangile, de citations d'auteurs et de nombreuses questions. La mise en page ra-

fraîchissante et le ton libre adopté servent la pédagogie choisie qui est celle du questionnement. L'épais livret pour les accompagnateurs (240 pages !) donne, par ailleurs, toutes les clefs pour animer des séquences bien rythmées et riches de sens. Un outil donc à découvrir pour aborder peut-être autrement une tranche d'âge qui n'est pas des plus faciles pour les catéchistes !

SH

1. Secrétaire du Secrétariat national pour la catéchèse et le catéchuménat en France. La Commission épiscopale de la catéchèse et du catéchuménat (CECC) a apposé son logo sur tous les documents de *Chemins de foi*.

➤ Pour les 10-13 ans : Anne-Dominique Derroitte, *Chemins de foi - 40 fiches... témoignages, récits bibliques, activités*, Cerf/Lumen Vitae/Averbode, 104 p., 19,95 €.

➤ Pour les accompagnateurs qui préparent les 10-13 ans à la profession de foi : Marie-Élisabeth Henneau, Marie-Thérèse Perriaux, Catherine Henry, *Chemins de foi - accompagner des groupes de jeunes*, 240 p., 24,90 €.

➤ Pour organiser des rencontres en paroisse, centre scolaire, mouvement : Isabelle Quiblier, Marie-Josèphe Olivier, Chantal Evans, Charles Reul, *Chemins de foi - catéchèse communautaire et intergénérationnelle*, 88 p., 19,90 €.

➤ Pour des adultes qui souhaitent approfondir la foi chrétienne (parents d'élèves, membres de la communauté éducative...) : Isabelle Foucault, Sophie de Cordes, Annick Bonnefond, *Chemins de foi - catéchèse pour les adultes*, 56 p., 11,50 €.

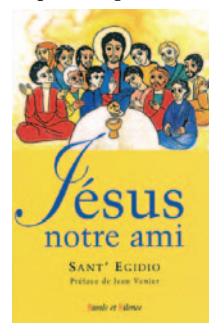
➤ Pour préparer le Carême (de l'éveil à la foi à l'âge adulte) : Françoise Prost, Christine Merckaert, *Chemins de foi - démarche communautaire pour le temps pascal*, 64 p., 14,50 €.

## Handicap mental Une catéchèse adaptée

La diversité, c'est l'allégresse du monde : jolie formule de l'association Gli Amici (Les Amis) qui regroupe des personnes souffrant d'un handicap mental, proches de la communauté de Sant'Egidio<sup>1</sup>.

Depuis les années 1987, à Rome, Sant'Egidio a élaboré avec elles un parcours de catéchèse. Aujourd'hui formalisé dans un livre<sup>2</sup>, « ce parcours évangélique » va de Noël à la Pentecôte. À chaque chapitre, on trouve une introduction, un texte d'Évangile expliqué, des points forts soulignés, et une réflexion commune partagée.

« Il n'est pas fait pour mais avec », a souligné Claire Silbermann qui a participé à l'adaptation française du texte. « Les destinataires interagissent, ce qui a influé sur le langage et la structure finale », précise-t-elle. « Ce livre peut être pour nous tous car il trouve des mots simples qui touchent le cœur. Au fond, tous nous cherchons un ami qui nous aime ! » a expliqué Jean Vanier, lors de la conférence de présentation du 29 avril dernier dans les murs du collège Stanislas, à Paris. Le fondateur des communautés de l'Arche (plus de 130 dans 35 pays) en a écrit la préface. Enfin, très simplement, une jeune femme handicapée, a pris la parole à la tribune : « Ma vie a changé depuis que j'ai rencontré Jésus et sa parole. Jésus m'a guérie de la solitude... »



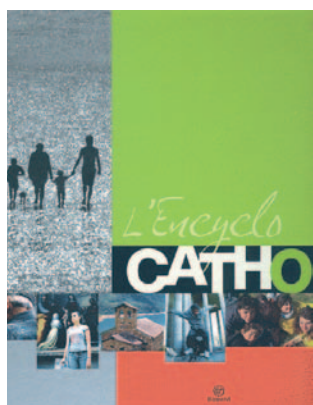
MCJ

1. Association catholique née dans la banlieue de Rome en 1968, impliquée dans la résolution pacifique des conflits. Elle compte 50 000 membres dans 70 pays, dont 20 000 en Italie.

2. Communauté de Sant'Egidio (traduit de l'italien par Sylvie Garoche, révisé par Claire Silbermann et Jean-Dominique Durand), *Jésus notre ami - un parcours évangélique avec les personnes ayant un handicap mental*, Parole et Silence, 2008, 192 p. (+ 16 planches d'illustrations photographiques).

# Des encyclopédies catholiques pour les jeunes

L'Encyclo Catho a pour ambition d'expliquer à tous (dès la 5<sup>e</sup>) « l'essentiel du christianisme ». Exégètes, théologiens, philosophes et catéchistes ont réuni leurs forces pour dire la foi avec des mots simples. Toutefois, précise Laurent Villemin, professeur à l'Institut catholique de Paris : « Les dialogues exigeants que nous avons eus n'ont jamais mené vers le simplisme mais vers la découverte de ce qui était fondamental et de ce que nous voulions transmettre. » Preuve en est, ce beau livre richement illustré qui aborde tout en finesse quatre thèmes : *Exister, La Bible, L'Église et Agir*. Prenons, par exemple, les quatre pages qui traitent de l'épineuse question du péché originel. On y apprend que la Bible n'utilise jamais cette expression et que c'est saint Augustin qui l'a inventée au V<sup>e</sup> siècle pour traduire la désobéissance d'Adam et Ève. À la question : « Quel est donc le péché d'un enfant qui vient de naître ? », il est répondu : « Aucun... sinon celui d'appartenir à la famille humaine ! Il y a encore cette idée fautive qui traîne dans les esprits qu'une faute imparadonnable aurait été commi-



se par des ancêtres irresponsables et pour laquelle toutes les générations devraient payer. Ce n'est pas tout à fait juste : ce que dit la Bible [...], c'est que nous n'héritons pas d'une humanité parfaite [...]. » Voilà qui peut amorcer un débat en classe après une lecture du chapitre 3 de la Genèse !



Plus classique dans sa présentation et son contenu, *Théo junior* s'adresse également aux plus de 12 ans. Cette nouvelle édition a été entièrement refondue. « Nous avons fait ce livre le plus honnêtement possible pour ceux et celles qui sont curieux de savoir qui sont vraiment les chrétiens, ce qu'ils croient, ce qu'ils espèrent, ce qui est important dans leur vie », expliquent les auteurs, M<sup>gr</sup> Michel Dubost, évêque d'Évry-Corbeil-Essonnes, et Christine Pedotti. On y découvre ainsi, à travers trois entrées – *La parole de Dieu, Le temps de l'Église, La foi des chrétiens* – « tout l'univers des catholiques et la culture chrétienne ». Chaque sujet traité (« Premiers chrétiens », « Constantin et Clovis », « Saint Augustin »...) est exposé très clairement sur deux pages et richement illustré. À signaler, à la fin de l'ouvrage, un dictionnaire des

noms de saints, puis un index bien utile pour effectuer des recherches. Un cadeau idéal pour les professions de foi et les confirmations ! **SH**

➤ Christelle Javary, Katia Mrowiec, Monique Scherrer, Véronique Westerloppe, *L'Encyclo Catho*, Bayard, 544 p., 35 €.

Christine Pedotti, Michel Dubost, *Théo junior - l'encyclopédie catholique pour les jeunes*, Mame, 320 p., 30 €.

## Petite grammaire de la première annonce

Le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC) complète ici une collection d'ouvrages destinée à accompagner la mise en œuvre du *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*. Ce livre, le troisième<sup>1</sup>, répond à une demande formulée par les évêques : « Trouver des formes de première annonce. » Il trace aussi les contours du processus qui peut conduire à de réelles initiatives de première annonce dans les lieux de vie et de regroupement : les établissements catholiques, les mouvements, les aumôneries. Il est le fruit d'un groupe de travail qui a réuni des personnes diverses par leur mission ecclésiale : des responsables de l'enseignement catholique et de mouvements de jeunes, des représentants de communautés nouvelles... Les débats internes au groupe ont permis de détailler en dix rubriques simples et courtes une « petite grammaire de la première annonce ». Une publication bien utile pour faire le point parce qu'elle mêle des aides à la réflexion (des contributions de François Bousquet et Jean-Claude Reichert) et des récits de pratiques (de Michèle Langlais, sœur Isabelle Le Bourgeois et sœur Isabelle Roux). **SH**



1. Le SNCC a déjà publié *Des temps de catéchèse communautaires pour l'année liturgique* (Bayard, 2006) et *Des itinéraires de type catéchuménal vers les sacrements* (Bayard, 2007).

➤ Jean-Claude Reichert (dir.), *Un appel - « première annonce » - lieux de vie*, Ccr/Service national de la catéchèse et du catéchuménat, 96 p., 9,80 €.

## Le pardon en question

Avec la collection « Une question à la foi », les Éditions de l'Atelier présentent une nouvelle démarche catéchétique. Elle a pour ambition, à partir d'une question, de rejoindre des publics d'âges différents et d'annoncer le message chrétien dans sa singularité. Cette approche comprend aussi l'organisation de temps forts ou de rencontres. Des pistes concrètes pour l'animation d'ateliers de partage et d'une célébration sont proposées. Il revient à chaque équipe, bien sûr, de se les approprier, en ajoutant une touche personnelle. Le livret « Pardonner, est-ce possible ? » aborde ainsi la question du



pardon, à la lumière de l'Évangile et de la tradition chrétienne. Conçu pour les animateurs en pastorale, il est accompagné d'un recueil de textes sur ce même thème pour nourrir la réflexion. On y découvre ces mots touchants de Paul Ricœur : « Le pardon consiste à dire : "Tu vaux mieux que tes actes." [...] Je crois qu'il y a un fond de bonté qu'il faut aller chercher. La religion, c'est aider les hommes à retrouver leur fond de bonté. » **SH**

➤ Mireille Prévost, Roland Lacroix (préface de Denis Villepelet), *Pardonner, est-ce possible ?*, Éditions de l'Atelier, coll. « Une question à la foi », 94 p., 15 € (avec en cadeau, *Pardonner - recueil de textes*, 63 p.).



## L'état de l'orientation

**C**ontribuer à éclairer le champ pluriréférentiel de l'orientation (psychologie, sociologie, économie, pédagogie), contribuer à montrer les enjeux pour les personnes et pour la société (entrer ou non de plain-pied dans la société de la connaissance et de l'apprenance), pointer les tentatives institutionnelles ou individuelles qui vont dans ce sens, de façon à permettre à chaque lecteur-acteur de mieux percevoir le rôle qu'il joue, d'y réfléchir et éventuellement de le faire évoluer. » Tels sont, précisent dans leur éditorial Jean-Marie Quiesse et Danielle Ferré<sup>1</sup>, les objectifs visés par le dossier que *Les Cahiers pédagogiques* dédie à l'orientation<sup>2</sup>.

Les contributions rassemblées dans la première partie doivent permettre de « se faire une idée de l'état de l'orientation en rapport avec ses environnements ». Ainsi, Anne-Françoise Dequire<sup>3</sup>, qui explore « les biais de l'orientation », souligne que les décisions en la matière ne dépendent pas des seuls résultats scolaires mais aussi de l'origine sociale des élèves, du sexe ou encore du contexte de scolarisation.

La deuxième partie du dossier montre comment « les acteurs de l'orientation se mobilisent pour maintenir une cohérence de sens essentielle à leur propre motivation, mais aussi à celle des personnes dont ils ont la charge ». Ginette Francequin et Bertrand Bergier<sup>4</sup> s'intéressent aux « complices » et aux « passeurs », ceux « qui connaissant le système, ses impasses, ses passe-droits, ses voies d'ascension, ses offres de bourse, ses règles formelles et informelles, vont faire bénéficier [des jeunes en difficulté ou en situation de décrochage scolaire] de leurs ressources, à commencer par le "sens du placement" qui sied à un initié [...] et qui fait défaut [à ceux] qui "ne savent pas" le système scolaire ».

Une dernière partie interroge les éducateurs : de la place qui est la leur (chef d'établissement, enseignant, conseiller principal d'édu-

cation, conseiller d'orientation-psychologue), développent-ils, au contact de chaque élève, une approche orientante ? Approche qui, explique Danielle Ferré, « amène chacun des acteurs du système éducatif, et aussi les partenaires, à adopter une posture proactive : à se demander comment construire des environnements, facilitant dans toutes ses dimensions le développement des enfants et des adolescents ».

**VÉRONIQUE GLINEUR**

*Les Cahiers pédagogiques*, 10 rue Chevreul, 75011 Paris.  
Prix au numéro : 7,50 €.

1. Jean-Marie Quiesse, association « Apprendre et s'orienter ». Danielle Ferré, conseillère d'orientation-psychologue, présidente de l'association « Apprendre et s'orienter ».
2. N° 463 (mai 2008).
3. Docteur en sciences de l'éducation, Institut social Lille-Vauban, Université catholique de Lille.
4. Respectivement maître de conférences en psychologie clinique au sein du laboratoire de psychologie du travail du Cnam, et professeur de sociologie à l'Université catholique de l'Ouest. Coauteurs de *La revanche scolaire* (Érès, 2005).



## Idées de la réussite

**Q**uelles sont les conditions de la réussite scolaire ? Quels en sont les moteurs ? Et de quelle réussite parle-t-on, tant il en existe de fort différentes ? De la réussite de qui également ?

celle des élèves des quartiers dont on dit qu'ils cumulent les difficultés ? celle des filles ou celle des garçons ? Comment faire avec la diversité des talents et des conditions de vie ? » interroge Marie Raynal<sup>1</sup> dans son éditorial du numéro que *Ville-École-Intégration - Diversité*<sup>2</sup> consacre à « la notion de réussite ».

Au nombre des intéressantes contributions, celle que Thierry Troncin<sup>3</sup> consacre au redoublement dont la France est championne. Et pourtant, toutes les études ont montré que cette mesure « inscrite dans les fondements de notre système d'enseignement » n'est pas un remède efficace aux difficultés d'apprentissage des élèves. Elle est, par ailleurs, coûteuse et porteuse de conséquences psychologiques réelles tant pour l'élève (baisse de l'estime de soi et de la persévérance dans l'effort) que pour son entourage (attente moins stimulante). Et l'auteur de conclure : « *Le redoublement est une solution peu vertueuse, non neutre, à un réel problème, celui des élèves qui ne tirent pas grand profit des apprentissages construits dans des conditions "ordinaires" d'enseignement qui n'intègrent pas toujours des aides appropriées du point de vue des démarches, des outils et des supports.* » **VG**

La revue *Ville-École-Intégration - Diversité* est disponible dans les centres départementaux et régionaux de documentation pédagogique (adresses sur [www.sceren.fr](http://www.sceren.fr)) ainsi qu'à la Librairie de l'éducation, 13 rue du Four, 75006 Paris.

Achat par correspondance : Centre de ressources *Ville-École-Intégration*, 91 rue Gabriel-Péri, 92120 Montrouge.  
Prix au numéro : 10,80 €.

1. Rédactrice en chef de *Ville-École-Intégration - Diversité*.
2. N° 152 (mars 2008).
3. Docteur en sciences de l'éducation, conseiller pédagogique ASH (adaptation et scolarisation des enfants handicapés) de l'académie de Dijon.



## « Images et questionnements éthiques »

**Dijon (21)**  
Du 6 au 10 juillet 2008

Maison diocésaine

Objectif de ce séminaire de recherche organisé par l'Association catéchétique nationale pour l'audio-visuel (Acnav) : « *Se donner des repères éthiques, des outils d'analyse, des clefs pédagogiques pour travailler au quotidien avec des images.* » Trois groupes de travail se consacreront respectivement à « internet » (diaporamas, sites de partage vidéo, blogs...), au duo « ciné-télé » (fiction et cinéma documentaire, séries et feuilletons...) et à « photojournalisme » (reportage, rap-

port photo-légende...). Parmi les animateurs : Philippe Harrouard (ancien directeur adjoint de l'information de France 2), Bernard Ricard (professeur de culture de l'image à l'École de journalisme de Toulouse) et Magali Van Reith (critique de cinéma, collaboratrice de Signis-Association catholique mondiale pour la communication). Cette dernière animera notamment la soirée inaugurale du dimanche avec la projection (suivie d'un débat) de *Paranoid Park*, de Gus Van Sant.

Programme détaillé sur : <http://acnav.net> - Renseignements (prix, possibilité de prise en charge...) : Acnav, 8 rue Saint-Martin, 75004 Paris.  
Tél. : 01 45 87 26 11.

E-mail : [secretariat@acnav.net](mailto:secretariat@acnav.net)

## Stage d'été Airap

Tournus (71)

Du 7 au 11 juillet 2008

École Saint-Valérien

Comme chaque été, l'équipe de l'Association internationale de recherche et d'animation pédagogique (Airap) propose une session aux enseignants des cycles I, II, III et ASH. Cette année, les participants travailleront autour du thème « Quelle identité professionnelle pour un enseignant en pédagogie personnalisée et communautaire ? - organiser, accompagner, relire sa pratique ». Entre autres points inscrits au programme : « Acquisition de "techniques" pour vivre une attitude d'accompagnement afin que l'élève définisse et conduise son projet de travail » ; « Recherche des moments où l'élève est incité à acquérir des démarches d'auto-évaluation ».

Programme détaillé sur : [www.airap.org](http://www.airap.org) - Renseignements (prix, possibilité de prise en charge...) et inscriptions : AIRAP : 78A rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél : 01 44 49 36 77. E-mail : [airap@airap.org](mailto:airap@airap.org)

## Camp-chantier pour les 15-18 ans

Izeaux (38)

Du 1<sup>er</sup> au 13 août 2008

Centre spirituel de Parménie

Tous les jeunes, qu'ils appartiennent ou non au réseau lasallien, sont les bienvenus. Et pour ceux qui craindraient de trouver le temps long, qu'ils se rassurent : « Entre le travail le matin, la détente, les temps de réflexion et les balades l'après-midi, les journées sont vite remplies. »

Renseignements et inscriptions : Véronique Sarda au 01 44 49 36 06. E-mail : [vsarda@lasalle-fec.org](mailto:vsarda@lasalle-fec.org)

## Forum « Chercheurs de sens » et session artistique Fondacio

Pyrénées et Bretagne

Du 4 au 10 août 2008

Le Mourtis (31) et Quimperlé (29)

Ces deux sessions organisées par Fondacio, mouvement international qui rassemble des chrétiens dans un esprit œcuménique, s'adressent aux 18-30 ans. Le forum « Chercheurs de sens » se déroulera au Mourtis, station des Pyrénées. Les journées se partageront entre des temps de réflexion le matin, de multiples ateliers (sports, arts plastiques,

théâtre, connaissance de soi) l'après-midi, et des soirées jeux, veillée ou louange.

La session artistique, cette année sur le thème « Ça tourne ! », déploiera ses ateliers musique, théâtre, arts plastiques, danse, photo et chant dans les locaux et les 8 hectares du parc du collège Notre-Dame-de-Kerbertrand, à Quimperlé.

Programmes détaillés et modalités d'inscription : [www.fondaciojeunes.fr](http://www.fondaciojeunes.fr)

## « Pardon et réconciliation à l'école de Jean-Paul II et de frère Roger »

Trosly-Breuil (60)

Du 22 au 28 août 2008

La Ferme de Trosly

Le père Philippe Kearney, prêtre accompagnateur de l'Arche à Beauvais et curé de paroisse, et Ruth Patterson, ministre presbytérienne, directrice de *Restoration Ministries*, centre de guérison et de réconciliation dans le contexte de l'Irlande du Nord, animeront cette retraite. Ces deux grands artisans d'unité révéleront leurs sources intimes d'inspiration à travers le récit de leurs vies. En complément, seront proposés des conférences et des ateliers autour des chants de Taizé et des poésies et pièces de théâtre de Jean-Paul II.

Renseignements et inscriptions : La Ferme de Trosly, Service Accueil, BP 21 - 23 rue d'Orléans, 60350 Trosly-Breuil. Tél. : 03 44 85 34 70. E-mail : [inscriptions@lafermedetrosly.com](mailto:inscriptions@lafermedetrosly.com)

## 11<sup>e</sup> Salon Studyrama de la rentrée étudiante

Paris (75)

4 et 5 septembre 2008

Espace Champerret (Hall A)

Objectif de ce Salon dont le succès ne se dément pas : favoriser la rencontre des bacheliers et étudiants (de bac + 1 à bac + 3) qui n'ont pas encore trouvé leur formation supérieure et les établissements de l'enseignement supérieur qui n'ont pas encore clôturé leurs inscriptions en septembre. Cette année, ces derniers seront plus de 80, cumulant quelque 200 propositions dans des domaines aussi divers que les ressources humaines, la communication, l'informatique, la santé, l'art... Et toujours, les bonus propres à ces journées : offres de jobs et de stages, conférences (sur l'alternance, la réorientation...).

Invitation gratuite sur [www.studyrama.com](http://www.studyrama.com) (rubrique « Salons »).

## Un nouveau plan pour l'éducation artistique et culturelle

« L'éducation artistique et culturelle doit être développée dans un objectif de généralisation à tous les élèves et à l'ensemble des cycles de formation, dans le domaine des connaissances et de la pratique artistiques », dispose une circulaire publiée au *BOEN*<sup>1</sup>.

Conformément aux attentes du président de la République, un nouvel enseignement d'histoire des arts fera son apparition dès la rentrée 2008 à l'école et à partir de la rentrée 2009 dans les collèges et lycées<sup>2</sup>. Cet enseignement, précise le texte, « portera sur l'ensemble du champ artistique et culturel, y compris dans sa dimension scientifique et technologique. Il aura pour objectif l'acquisition par les élèves de repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des œuvres, et prendra appui sur le contact direct avec celles-ci ». Pas question pour autant d'attribuer un horaire spécifique à ce nouvel enseignement qui fera l'objet d'une épreuve obligatoire au diplôme national du brevet, à compter de la session 2009. Ainsi au collège, il sera intégré aux programmes d'histoire et d'éducation artistique<sup>3</sup>.

Côté pratiques artistiques, si la circulaire précise qu'elles seront développées « à l'école et hors de l'école », force est de constater que le ministère privilégie les dispositifs périscolaires, le recours aux intervenants extérieurs, les partenariats avec les collectivités territoriales et avec les institutions culturelles ou encore l'offre extrascolaire.

Restent des interrogations de taille. Alors même que le ministère pointe les efforts que requiert la mise en œuvre des mesures annoncées – formation initiale et continue des enseignants, mobilisation des ressources pédagogiques –, sera-t-il en mesure de tenir le calendrier prévu ? Quant aux collectivités territoriales, sont-elles disposées à s'engager massivement pour l'éducation artistique et culturelle ?

VG

1. Circulaire n° 2008-059 du 29 avril 2008, *BOEN* n° 19 du 8 mai 2008. La circulaire est accessible à l'adresse suivante : [www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800388C.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800388C.htm)

2. La mise en place de cet enseignement avait été annoncée en janvier dernier par la ministre de la Culture et de la Communication, Christine Albanel, et le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos.

3. L'enseignement de l'histoire des arts « représentera un quart du programme d'histoire et la moitié des programmes d'éducation musicale et d'arts plastiques ».

# Donner du sens à l'orientation

Comment redonner du sens à l'orientation ? C'est la question posée par le XV<sup>e</sup> congrès des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre<sup>1</sup> (Apel), qui s'est tenu du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin dernier, au Grand Palais de Lille. Question qui préoccupe 97 % des parents, selon un sondage<sup>2</sup> commandé par l'Apel. Un tiers d'entre eux déclarent souffrir d'un déficit d'information. Et deux tiers estiment que l'école n'est pas assez impliquée à ce niveau. Les familles les moins aisées jugent l'orientation trop complexe, tandis que les plus favorisées la subissent quand elle déçoit leurs attentes. Prenant acte de ce malaise, Véronique Dintroz-Gass, la présidente de l'Apel nationale, a énuméré, en ouverture du congrès, les outils que propose l'association pour aider les parents à retrouver leur place « *d'éducateurs premiers et ultimes* » : les bureaux de documentation et d'information (BDI), « *fers de lance du mouvement* », les soirées-débats sur des thèmes éducatifs, ainsi que les liens tissés avec les collectivités territoriales et les entreprises. Touchée par « *ces lycéens tristes qui se réfugient dans des mondes parallèles, par peur de se projeter dans l'avenir ou parce qu'ils sont mal orientés* », elle a encouragé les parents « *à faire naître le désir chez les jeunes, en commençant par un travail de visibilité sur [leur] propre métier et en prenant garde de ne pas diaboliser le monde du travail* ».

Toujours le 30 mai, la journaliste Nathalie Le Breton a animé un débat entre Alexandre Lhotellier<sup>3</sup>, docteur en psychologie, et Jean-François Lemerrier, délégué général de l'association 100 000 entrepreneurs<sup>4</sup>, qui intervient dans les classes. Dans un climat économique tendu où la moitié des bac + 4 mettent plus d'un an à trouver du travail, les débouchés possibles priment sur les aspirations. Pourtant, Alexandre Lhotellier invite à « *refaire confiance à l'imaginaire, car le rêve est le point de départ nécessaire d'un scénario professionnel* ». Un avis partagé par Jean-François



© G. du Retail

Lemerrier qui rencontre « *trop de jeunes sans projet, sans envie... mais que le récit d'un intervenant suffit parfois à persuader que demain se construit aujourd'hui* ». Le secret de cette réussite ? Des témoignages de chefs d'entreprise très concrets et un échange qui font prendre conscience aux jeunes de l'utilité future des apprentissages scolaires. À l'opposé d'une démarche qui consisterait à former à un métier ou à un poste précis dans telle ou telle entreprise, il s'agit d'ouvrir les possibles, d'apprendre à tenir debout, d'accompagner dans une quête de sens. Un cheminement éminemment personnel, bien loin d'une logique de filières, trop souvent régie par les préjugés.

## Dans la durée

Dans un second débat, Jean-Marc Huart, conseiller du ministre de l'Éducation nationale, a résumé les pistes à l'étude : généraliser l'option « *Découverte professionnelle* » à tout le collège et des stages à tous les niveaux de classe ainsi qu'à l'IUFM<sup>5</sup>. Il a aussi plaidé pour la signature de conventions avec les branches professionnelles, comme celle conclue, le 29 mai dernier, entre les Jeunes Agriculteurs et les ministères de l'Agriculture et de l'Éducation nationale, ou encore la campagne de revalorisation des métiers du BTP : « *Pour s'inscrire dans la durée, le processus d'orientation doit être davantage internalisé dans*

Le dernier congrès des Apel a réuni 1 800 participants à Lille autour du thème, ô combien brûlant, de l'orientation. Sujet d'angoisse pour les parents, l'orientation interroge toute la communauté éducative qui sent bien que l'on ne peut pas rester les bras croisés. Que faire ?

Ouvrir davantage l'école sur le monde du travail certes, mais surtout valoriser les talents de chaque élève pour l'aider à se projeter dans l'avenir. Car plus encore que de trouver un métier, il s'agit de lui permettre de donner un sens à sa vie.

le cursus scolaire et permettre ainsi de visualiser les perspectives futures. »

Enfin, l'enseignement supérieur doit, lui aussi, se remettre en question. C'est ce qu'a affirmé Jean-Robert Pitte, président sortant de la Sorbonne où le taux d'échec en première année atteint les 72 %. Il considère que l'examen des dossiers de préinscription, instauré par la loi Pécresse, est « *un premier pas vers une nécessaire sélection, salutaire en ce qu'elle évite la sélection par l'échec* ». Il a aussi suggéré de faire intervenir de jeunes retraités des ressources humaines dans les établissements, d'instaurer des *numerus clausus* dans les filières saturées n'offrant pas assez de débouchés et de suivre le devenir des étudiants. Pour lui, les préventions des universitaires contre le monde de l'entreprise, illustrées par l'accueil frileux qu'ils réservent aux licences professionnelles, restent un obstacle majeur à la révolution de l'orientation. Une révolution pourtant ardemment souhaitée par tous les participants du congrès.

**VIRGINIE LERAY**

1. Adresse : 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 5. Tél. : 01 53 73 73 90. Internet : [www.apel.asso.fr](http://www.apel.asso.fr) - Blog du congrès : <http://parlons-orientation.blogspot.com>

2. Sondage CSA/Apel/La Croix mené auprès de 641 parents d'élèves.

3. Auteur de *Tenir conseil - déléguer pour agir*, Seli Arslan, 2001, 254 p., 26,50 €.

4. Adresse : 2 rue de Monceau, 75008 Paris. Internet : <http://blog.100000entrepreneurs.com>

5. Institut universitaire de formation des maîtres.

# « Faire cause commune »

Le 30 mai dernier, à Lille, Xavier Darcos s'est félicité de la collaboration fructueuse avec l'enseignement catholique. Le ministre de l'Éducation nationale, dans un long discours prononcé lors de l'ouverture du congrès des Apel, a garanti aux parents d'élèves qu'il protégerait la liberté des familles.

La question de l'orientation sera au cœur de la réforme du lycée », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale, Xavier Darcos, saluant le choix du thème du XV<sup>e</sup> congrès national des Associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel). En se penchant sur la question de son sens, sur la place que l'orientation accorde à la personne et sur les moyens d'y associer davantage les familles, l'Apel a en effet apporté sa pierre à un débat éducatif très actuel, alors que plusieurs milliers de décrocheurs désertent chaque année l'école. Interlocutrice des pouvoirs publics, Véronique Dintroz-Gass, la présidente, a donc tenu un discours rassembleur : « Au-delà des divergences idéologiques, public et privé doivent se réunir pour ne pas laisser se développer un système éducatif parallèle. » Une inquiétude devant l'essor des officines privées de soutien scolaire, dont Xavier Darcos s'est fait l'écho : « Quelle plus grande injustice qu'une école livrée à la loi de l'argent et du commerce ! »

Saluant la participation de l'enseignement catholique à la mission éducative comme « souvent exemplaire et pionnière », il a aussi appelé à « faire cause commune » sur les chantiers en cours et à venir. Parmi lesquels, « le service d'accompagnement éducatif mis en place dans les établissements "ambition réussite" pour les "orphelins de 16 heures", une innovation que nous vous devons ». Autres chevaux de bataille, la réforme de la filière professionnelle et celle du primaire. Selon le ministre, la semaine de quatre jours, un suivi plus personnalisé et des programmes réécrits « dans un langage et avec des objectifs clairs, recentrés sur les fondamentaux et accessibles aux parents »,



Xavier Darcos

consolideront le consensus famille-école. Xavier Darcos a aussi remercié l'assistance pour sa contribution à la dynamique « *Espoir banlieues* », se félicitant de pouvoir « s'appuyer sur une expérience déjà ancienne et sur vos valeurs de partage et d'humanisme pour que les établissements privés volontaires ouvrent des classes dans des quartiers difficiles ».

Bien que sur la même longueur d'onde que l'enseignement catholique, Xavier Darcos n'a pas répondu directement à la préoccupation de Véronique Dintroz-Gass, soucieuse que « les établissements disposent d'enseignants en nombre suffisant pour assurer une bonne capacité d'accueil ». Des enseignants qui, après la reconnaissance statutaire ébauchée par la loi Censi, attendent d'autres avancées en matière de retraite, de prévoyance et de représentation syndicale. S'il n'a pas évoqué ces questions, le ministre a en revanche assuré vouloir « protéger la liberté des familles », voyant dans l'Apel une vraie valeur ajoutée : « des parents impliqués dans une réflexion et une réforme de l'enseignement » et à l'origine de la reconnaissance légale du concept de « communauté éducative ».

Une déclaration en forme de porte ouverte au dialogue qui sera poursuivi sans nul doute par le nouveau tandem qui a été élu pour succéder à Véronique Dintroz-Gass et Yves George. Béatrice Barraud et Dominique Dhooge, qui présideront dès le 1<sup>er</sup> août prochain aux destinées de l'Apel nationale, voient en effet « dans l'application du forfait communal, la création d'un forfait d'internat et dans la participation aux frais de restauration, des garanties essentielles de cette liberté des familles ».

VIRGINIE LERAY

## Une nouvelle équipe à la tête de l'Apel nationale

➤ *Béatrice Barraud, présidente*

« Tout a commencé dans la petite école de Bouville, à Bourg-sur-Gironde, où j'ai appris à lire », déclare Béatrice Barraud, 54 ans, la nouvelle présidente de l'Apel, à qui le devenir des petites structures rurales tient beaucoup à cœur. Engagée depuis 20 ans dans le mouvement, d'abord au sein de l'établissement bordelais de Saint-Seurin, puis comme administratrice des Apel de l'académie, cette mère de quatre enfants est entrée au bureau national en 2002. Béatrice Barraud déclare « s'inscrire dans la continuité en mettant l'accent sur le sentiment d'appartenance pour améliorer nos actions à tous les échelons et faciliter l'adhésion des parents ». Ses outils privilégiés : la formation des cadres et permanents, la valorisation des bénévoles (par le biais de la validation des acquis de l'expérience) et davantage de proximité dans le suivi des Apel des établissements.



© S. Horguelin

➤ *Dominique Dhooge, vice-présidente*

À 55 ans, cette sage-femme, mère de trois enfants, est désormais vice-présidente de l'Apel. Elle s'est mise en disponibilité pour mieux jongler entre ses multiples engagements. Entrée à l'Apel de l'école Saint-Victor, à Paris, voilà 20 ans, et présidente de l'Urapel Paris de 2002 à 2006, Dominique Dhooge anime un BDI (bureau de documentation et d'information) et s'est beaucoup investie dans le Service d'information et conseil aux familles. Membre du Conseil économique et social d'Ile-de-France, elle a aussi représenté l'Apel nationale au sein des délégations interministérielles aux Personnes handicapées et à la Famille. Convaincue, comme le père Moreau, que « l'union est un puissant levier avec lequel on peut soulever le monde », elle entend travailler sur le lien et l'entraide, en contact avec la base. Parmi ses priorités : multiplier les rencontres parents-école et créer un réseau relais pour accueillir les jeunes des Dom-Tom venus étudier en métropole.



© S. Horguelin

➤ *Les nouveaux conseillers administrateurs, élus au bureau national de l'Apel*

Frédéric Dejouany (Apel Rennes), Bernard Martin (Apel Montpellier), Patrick Chazal (Apel Grenoble), Laurent Secchioni (Apel Aix-Marseille), Philippe M'Roimana (Apel Réunion).

# À l'écoute des forums

Quatre de nos journalistes se sont glissés dans quelques-uns des nombreux forums qui ont ponctué la journée du 31 mai. Voici ce qu'ils ont entendu sur l'orientation...

## « Apprendre à choisir, c'est possible »

Rien de tel, pour ressentir la complexité d'un sujet comme l'orientation, que de l'expérimenter sur soi-même. À tout âge, n'a-t-on pas des rêves, des projets et des choix à effectuer ? La démarche adoptée par les intervenants de l'association « Trouver-Créer » consistait à demander aux participants de ce forum de lister les dix expériences qu'ils pensaient être amenés à vivre dans les dix prochaines années... puis de les organiser selon deux axes : « Probables ? », « Souhaitables ? ». Il s'agissait ensuite de présenter l'expérience la plus souhaitable et/ou la plus probable à son voisin, transformé pour la circonstance en conseiller. Une « mise en condition » qui a permis aux congressistes de vivre en raccourci une prise de décision. De celles qu'on demande aux jeunes d'opérer, parfois très brutalement, sans forcément mesurer la complexité du travail intérieur alors en jeu. Ce processus se décompose en quatre temps, comme l'ont ensuite analysé les deux intervenantes, Béatrice Déau et Jacqueline François : découvrir, mettre de l'ordre, évaluer, s'impliquer !



© J.-S. France / Fantasia Numéris

« J'ai eu tendance à ne pas réfléchir au "désirable" et à me cantonner au "probable", par pragmatisme ! » reconnaît l'un des participants. Mais comment construire en censurant ses rêves et ses envies ? souligne Béatrice Déau. La motivation est un élément si important. « C'est elle qui permet de franchir les obstacles... Tenir les deux bouts de la chaîne, désir et principe de réalité, c'est une exigence pour tous », explique encore l'animatrice. Il faut savoir laisser libre cours à ses envies et à la pensée créative. Pour, ensuite, être capable de choisir, c'est-à-dire de donner des priorités, et parfois, d'accepter de perdre ! »

**MCJ**



Pour continuer ce travail, l'association « Trouver-Créer » propose une université d'été les 9, 10 et 11 juillet 2008 au Centre d'accueil de Valpré, près de Lyon. Renseignements : [www.trouver-creer.org](http://www.trouver-creer.org)

## « Peut-on prévoir les métiers à venir ? Et doit-on encore parler d'un métier pour la vie ? »

De gauche à droite : Frédéric Dejouany, Hervé de Monts de Savasse, Philippe Frémeaux.



© J.-S. France / Fantasia Numéris

Pour aborder le sujet de l'avenir des métiers : Philippe Frémeaux, directeur de la rédaction du mensuel *Alternatives écono-*

*miques*, et Hervé de Monts de Savasse, directeur de l'Onisep. Dans une société en constante mutation, toute orientation est-elle

« périssable » ? Réaction agacée d'une adhérente de Seine-Saint-Denis : « Il n'est déjà pas facile de choisir, alors si, en plus, on dit à un jeune : "Attention, tu ne feras pas cela toute ta vie !"... » Les métiers ont plus changé entre 1945 et 1970, du fait de la croissance, qu'entre 1970 et 2008, rassure Philippe Frémeaux. Un tiers de la population active d'après-guerre travaillait dans l'agriculture contre seulement 8% maintenant. Demain, la structure des emplois devrait rester la même qu'aujourd'hui. Ce qui changera, c'est la manière de les exercer dans un contexte de mondialisation...

Mais croire, par exemple, que l'industrie va disparaître au profit des services serait une erreur : l'industrie ne fait qu'externaliser une partie de ses fonctions à l'échelle de la planète, tandis que le cœur et la tête des métiers restent en France.

Quelles compétences seront demain, ou plutôt le sont aujourd'hui, requises en plus du métier de base, quel qu'il soit ? La pratique d'au moins trois langues, qui fait la différence recherchée (chez les ingénieurs, par exemple), la connaissance de la gestion, du droit, de l'informatique aussi, deuxième langue « maternelle » indispensable partout, pour tout. Ainsi qu'une bonne dose de souplesse... Même si, dans les années à venir, « les entrepreneurs ne vont plus pouvoir aller à la cueillette des emplois, en exigeant cinq années d'expérience pour un CDD mal payé », a affirmé Philippe Frémeaux.

Stigmatisés par la salle : le poids trop lourd, en France, du diplôme d'origine, et le fait que la formation continue autant que la VAE (validation des acquis de l'expérience) demeurent des « parcours du combattant ». Alors, « doit-on encore parler d'un métier pour toute la vie ? » s'est interrogé Michel Robert, du bureau national de l'Apel, père de trois garçons. Il conclut avec optimisme : « Nous sommes nombreux ici à avoir exercé plusieurs métiers dans la même entreprise. Il faut savoir s'adapter à des métiers qui nous ont parfois choisis plus que nous ne les avons choisis au cours d'une orientation proposée dans son univers professionnel d'"origine". Avec des compétences de base, racines nécessaires pour se faire embaucher, on devient et on révèle ce que l'on est dans l'entreprise ! Que les jeunes se rassurent ! »

**MCJ**



## « Changeons de regard sur les métiers »

Seule une volonté forte et un effort à long terme peuvent faire tomber les *a priori* entre monde professionnel et monde éducatif. Quelques exemples... À Espalion (Aveyron), l'ensemble scolaire de l'Immaculée-Conception a eu l'idée de sensibiliser les élèves de 6<sup>e</sup> au matériau et à l'univers du bois. On y a créé, avec la participation financière et pédagogique des professionnels, une filière d'excellence dite « meba » : « métier études bois ameublement<sup>1</sup> », à la manière des sections sports-études. On y découvre qu'un bon charpentier connaît la géométrie, que le cours de français peut permettre d'apprendre à rédiger un compte rendu de réunion... Sur les 68 élèves de 6<sup>e</sup> volontaires à la rentrée 2007 pour tenter l'expérience, 28 ont choisi de la poursuivre en 5<sup>e</sup> et 80 nouveaux collégiens sont partants pour la prochaine rentrée. L'idée de se rapprocher des métiers se répand : à Toulouse, ce sera une filière aéronautique. Autre exemple : les métiers du bâtiment sont parmi les plus méprisés et les plus mal connus ? Non seulement des chefs d'entreprise ont pris leur bâton de pèlerin pour venir dans les collèges parler de leur profession mais deux opérations phares, organisées par la Fédération française du bâtiment<sup>2</sup>, portent leurs fruits. « Les coulisses du bâtiment » ont permis, depuis leur lancement en 2003, à 310 000 élèves de 450 collèges de la région Nord - Pas-de-Calais de suivre des animations consacrées à la sécurité, tout en faisant des visites de chantier. Et, depuis 2005, des jeunes volontaires et des membres de l'équipe pédagogique passent une journée avec un en-



Au micro : Jean-François Gorre, de la Fédération française du bâtiment.

trepreneur et se font ensuite les ambassadeurs du métier au collège. Les meilleurs diplomates sont, paraît-il, les collégiens ! Bilan : + 6 % du nombre des jeunes candidats aux métiers du bâtiment depuis le lancement de l'opération. Autre expérience, enfin : les Artimobiles<sup>3</sup>. Il s'agit de deux flottilles de six petites voitures multicolores équipées d'ordinateurs. Elles se garent au collège. Les jeunes y pénètrent et y découvrent, par logiciel interposé, dans la verte les métiers sport et nature, et dans la rose ceux de la mode et de la beauté, etc. 250 nouveaux univers sont présentés de cette façon, avec la voie qui y conduit : l'apprentissage ! Le concept séduit : depuis 2006, 49 500 collégiens de 49 départements ont ainsi apprivoisé un univers qui les attire par la perspective de devenir leur propre patron. **MCJ**

1. Pour tous renseignements, contacter Christine Boudes au 05 65 51 11 70. Internet : <http://meba-espalion.net>
2. Internet : [www.lebatiment.fr](http://www.lebatiment.fr)
3. Lancées par le Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat. Internet : [www.artisanat.info](http://www.artisanat.info)

## « L'ambition des parents : frein ou levier ? »

Quatre-vingt-dix-sept pour cent des parents sont inquiets sur l'orientation et l'avenir professionnel de leurs enfants, a montré le récent sondage de *La Croix* réalisé en amont du congrès des Apel. Certes, nous sommes dans un monde où tout évolue très vite. Et nos enfants exerceront des métiers

dont on n'a même pas idée, ce qui introduit un paramètre d'incertitude chez les parents. La nature même de l'être humain cependant ne change pas ; et les enfants ont toujours besoin de rêver. « *Quand je serai grand, dit le petit garçon de 5 ans, je serai aviateur...* » « *Il ne faut surtout pas casser cette part de rêve, car il y a risque de voir le jeune s'installer dans la résistance passive à l'adolescence* », a déclaré le professeur de psychiatrie Daniel Marcelli, l'un des intervenants de ce forum. Pour lui, l'orientation ne commence pas en 3<sup>e</sup>. Les parents doivent accompagner leurs enfants très tôt, leur donner des occasions de rencontres et d'ouverture au monde. Une des grosses défaillances des adultes, estime-t-il, est de ne pas pouvoir évoquer en famille ce qui remplit leurs journées, à savoir leur travail et le plaisir qu'ils en tirent.

Ne pas casser la part de rêve, certes, mais comment éviter le piège de l'illusion et comment

## Ils l'ont dit

« *Mon fils ne connaît pas mon métier* »

➤ « Je sors du carrefour "Enseignement professionnel et réussite" : deux chefs d'établissement nous ont parlé d'un mélange réussi monde professionnel et monde éducatif. Il faut venir dans des congrès comme celui-ci pour apprendre qu'on avance dans ce domaine !



Mon fils va s'orienter en BEP TMI (techniques de mécanique industrielle) et je m'aperçois qu'il ne connaît pas mon métier ! Cela me fait réfléchir : il faudrait parler aux jeunes du monde du travail autrement qu'en rapportant des conflits, des licenciements... Alors, ici, je trouve des idées et j'ai maintenant envie de monter un projet avec le directeur du collège : ce ne sera pas pour mon enfant, mais pour les autres ! ».

Jean Bontan, chef d'entreprise, Apel Pays basque

« *Ce que j'entends me conforte* »

➤ « Ça bouge dans les associations de parents. Il y a du dynamisme. Je suis membre d'Apel, mais aussi enseignante en lycée professionnel, et je travaille dans un centre de formation. Nous sommes au cœur des débats sur l'orientation. Ce que j'entends me conforte. On croit toujours que c'est en 3<sup>e</sup> qu'il faut parler orientation. Mais les tables rondes montrent que même dans le supérieur, on peut passer à côté de sa voie. Le taux d'échec en première année de Sorbonne est affolant. Je pensais que dans ces sphères, les problèmes d'orientation étaient réglés. »

Ilic Svetlana, enseignante, Apel Strasbourg

« *Nous sommes trop souvent dans la performance* »

➤ « Nous demandons sans arrêt aux jeunes de "produire" de bons résultats ! Toujours situés dans l'avant ou dans l'après d'une échéance scolaire. Mais que faisons-nous du présent ? Au lieu de former la personnalité d'un jeune, nous le poussons trop souvent dans un univers de consommation et de rentabilité scolaire. Alors qu'il faudrait l'aider à créer à l'intérieur de lui un espace, une distance, qui lui permette de choisir. Pour le reste, nous avons aujourd'hui de magnifiques outils ! »



Laurence Fontès-Lépine, formatrice en français langue étrangère, Apel de Perpignan



De gauche à droite : Daniel Marcelli, Régine Florin, Robert Solazzi.

## Ils l'ont dit

« On a tous reçu des talents ! »

➤ « Les Apel ont choisi un thème pertinent car l'orientation est une difficulté permanente pour les parents et les chefs d'établissement. Je regrette toutefois que l'entrée choisie pour le traiter ne soit pas davantage centrée sur l'élève. Si la question de l'orientation est si difficile, ce n'est pas parce qu'on n'est pas assez proche de l'entreprise. Le vrai problème, c'est que les élèves se connaissent mal ! On a tous reçu des talents. C'est en les développant qu'on saura donner du sens à sa vie. Or on n'est pas encore très outillé pour permettre aux jeunes de faire les bons choix. Les tests psychotechniques et QCM d'il y a 25 ans ne sont plus adaptés. Que penser de la démarche qui conduit à dire : "Tu aimes le plein air ? Tu seras bien dans les Eaux et Forêts" ; ou encore : "Tu préfères rester au calme ? Tu feras un bon comptable". C'est absurde ! Prenons mon exemple : j'ai suivi des études de philosophie, alors que mon père voulait que je fasse une école de commerce. Or, aujourd'hui, je n'enseigne pas la philosophie et je me réalise pleinement. Dans mon diocèse, je veux encourager les initiatives qui permettent aux jeunes de révéler leurs potentialités. Quand j'étais étudiant, le baron Bic nous avait dit que dans toutes les professions, il y avait 3 % de chefs d'entreprise. Il faut le savoir, et peu importe le métier que l'on a choisi au départ ! »

Gilles de Bailliencourt,  
directeur diocésain de Lyon

« L'orientation est affaire de collaboration »

➤ « Les jeunes ont plus de mal à se positionner que nous autrefois parce qu'ils ont davantage de possibilités. J'attache beaucoup d'importance à la collaboration entre enseignants et parents en matière d'orientation, c'est pourquoi je suis venue à ce congrès. Je vais de ce pas à l'atelier consacré aux BDI car j'aimerais travailler sur ce point dans l'établissement où je viens juste d'arriver... »

Brigitte Lhéritier, directrice adjointe  
du collège Notre-Dame, à Mâcon

« C'est bon pour les enfants »

➤ « Il y a beaucoup de discussions, d'interventions de qualité. On s'enrichit de ces discours, de la confrontation. L'intention est noble, c'est bon pour les enfants. Il serait intéressant, cependant, que l'on crée des outils pour réaliser concrètement ces intentions. J'aurais souhaité entendre des engagements. »

Frédéric Rivière,  
président Apel Clermont-Ferrand



© S. Hergelin

l'adapter à la réalité ? « Quand on dit qu'il faut être réaliste en orientation, on croit que la réalité est fixe et connue, a fait remarquer le deuxième intervenant, Robert Solazzi, conseiller d'orientation, président de l'association « Trouver-Créer<sup>1</sup> ». Or tout change sans cesse. Et le monde du travail n'est pas linéaire, balisé. »

Accepter la réalité du présent, tout en imaginant par quel détour on va pouvoir retrouver son rêve de départ ou le remplacer ; anticiper la situation d'échec pour ne pas être

désarmé ; dire que l'échec est réparable ; proposer des rencontres avec d'autres adultes, avec l'espace associatif, le quartier ; faire connaître des métiers..., autant de pistes pour les parents-accompagnateurs dans le travail de construction de l'orientation. Car, a poursuivi Robert Solazzi, « l'orientation a quelque chose à voir avec la vie, il ne s'agit pas seulement de fiches à remplir ! » **EDC**

1. Sur internet : [www.trouver-creer.org](http://www.trouver-creer.org)

## « L'orientation, acte individuel ou nécessité collective ? »

L'orientation est un difficile compromis entre besoin individuel et besoin collectif. Elle est à la fois un enjeu social, le résultat d'une histoire et le vécu de ceux qui y sont impliqués. Dans ce forum, Francis Andreani<sup>1</sup>, dirigeant d'une société de conseil en formation et recrutement, plaide pour réformer le dispositif national d'orientation, notamment par un aménagement des structures existantes, une perméabilité des filières et une simplification de l'offre d'éducation. Mais aussi pour la reconnaissance du droit à l'erreur, une véritable formation à l'orientation (celle-ci étant réduite à la portion congrue dans les IUFM) et une responsabilisation plus grande des conseillers d'orientation. Cela permettrait de dédramatiser l'orientation – « Si l'on aboutit à des choix hiérarchisés avec un repli nécessaire, on aura une dédramatisation. » Cela permettra aussi de rapprocher la France des autres pays européens, car « il n'y a qu'en France qu'on observe une telle prégnance scolaire sur l'orientation ». François Friehe, directeur général de la chambre régionale de commerce et d'industrie d'Alsace, va, lui, droit au but : « S'il y a nécessité d'informer sur les métiers et les fonctions, il n'est pas nécessaire d'ajuster la formation aux emplois à pourvoir. Cette adéquation est impossible car les métiers et les besoins en terme d'emploi évoluent très vite. Mieux vaut tenir compte de la capacité à progresser dans sa vie professionnelle et dans la formation conti-



De gauche à droite : Danièle Grilli,  
Francis Andreani, François Friehe.

nue. Il y a, d'autre part, un réel problème d'adaptation, y compris dans nos écoles, à la compétition et à la mondialisation. Quant au diplôme, s'il a un rôle de repère, il n'est plus le sésame pour l'emploi. Les compétences extrascolaires ont leur place et on observe une montée en puissance de la VAE [validation des acquis de l'expérience]. » Il lui semble cependant indispensable que tous les acteurs concernés se rencontrent : enseignants, centre d'information et d'orientation (CIO), parents, enfants, entreprises... Sans occulter la présence des parents comme pilotes auprès de leurs enfants dans les phases délicates. **EDC**

1. Francis Andreani, Pierre Lartigue, *L'orientation des élèves – comment concilier son caractère individuel et sa dimension sociale*, Armand Colin, 2006, 222 p., 20,99 €.

## « L'orientation, ça se passe comment hors de France ? »

La dernière enquête PISA<sup>1</sup>, en 2006, s'interrogeait notamment sur les questions d'orientation dans les pays de l'OCDE<sup>2</sup> et tentait de voir comment se positionne la France. Éric Charbonnier, expert à la direction de l'éducation à l'OCDE, en a tiré quelques conclusions significatives. Partout, semble-t-il, revient la problématique de l'orientation, et ce pour plusieurs raisons : tous les systèmes ont développé leur pourcentage de diplômés, du fait du développement de l'éducation ; dans tous les pays, ne pas avoir de diplôme augmente le risque de se

retrouver au chômage ; un diplôme universitaire est le sésame d'une meilleure rémunération. Mais si tous les pays ne fonctionnent pas de la même manière, le système de notation va permettre de s'orienter. Reste que cette orientation ne se fera pas au même moment dans la scolarité.

Dans des pays comme l'Allemagne ou l'Autriche, la sélection est très précoce dès l'âge de 10 ans. Orientés si jeunes, les élèves ne sont pas prêts à un véritable choix, ce qui entraîne une aggravation des inégalités sociales. En



Un public nombreux et attentif.

© J.-S. France / Fantasia Numéris

gnants et chefs d'établissement ; une flexibilité de la part des enseignants ; du travail en petits groupes, un enseignement adapté à chacun... Modèle qu'on ne peut pas forcément reproduire mais dont on peut s'inspirer. Autre pays en tête, le Québec avec son enseignement adapté et sa pédagogie du projet dès le plus jeune âge. Il semblerait qu'il n'y ait aucun lien

entre les moyens financiers et les résultats. Reste que partout, l'orientation pourrait être améliorée.

EDC

1. Programme international pour le suivi des acquis des élèves.
2. L'Organisation de coopération et de développement économiques regroupe les gouvernements de 30 pays attachés aux principes de la démocratie et de l'économie de marché.

## « L'orientation dans l'enseignement catholique : une question de sens »

On a filé la métaphore botanique dans ce forum qui visait à exposer comment l'enseignement catholique aborde l'orientation. « *On développe chez nous les tuteurs de résilience* », a expliqué Françoise Maine du Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec), en précisant que « *les tuteurs ne servent pas à pousser droit mais sont des points d'appui pour des itinéraires de croissance* ». « *Le tuteur aide la jeune plante à prendre racine* », a poursuivi François Prouteau, directeur du Cirfa d'Angers. *De la même façon, nous donnons des repères aux jeunes pour éclairer leur parcours.* » Une des difficultés rencontrées pour aider les jeunes à faire des choix « *est le rapport au temps* », a souligné Claude Berruer du Sgec. « *Comment s'inscrire dans la durée quand on valorise l'instant ?* » s'est-il interrogé. Les jeunes ont en effet du mal à se poser et à réfléchir sur eux-mêmes, a renchéri François Prouteau.

Pour les y inciter, un lycée général a conduit ses terminales pendant deux jours dans une abbaye afin de réfléchir à leur orientation. Entretiens avec un psychologue scolaire, échange avec des parents, temps de silence se sont succédé. Chaque jeune était invité à écrire son projet de vie et à le remettre, s'il le souhaitait, au chef d'établissement qui le lui rendrait 18 mois plus tard. « *Une belle initiative* » saluée par Claude Berruer. Lors des échanges avec la



De gauche à droite : François Prouteau, Marie Drouin, Claude Berruer, Françoise Maine.

© J.-S. France / Fantasia Numéris

salle, un parent de Senlis s'est exclamé : « *Depuis le début du congrès, je n'ai pas entendu le mot bonheur, or on est fait pour le bonheur ! Il faut le dire et expliquer aux jeunes que le secret du bonheur, c'est de donner.* » Effectivement, nous devons faire prendre conscience aux élèves que « *le bonheur ne peut être solitaire. On ne peut être épanoui qu'en relation* », a confirmé Claude Berruer. Cette question est fondamentale et elle rejoint celle du témoignage : « *Nous devons être des témoins, signes d'un bonheur possible, sans gommer les difficultés de la vie* », a ajouté François Prouteau. Pour un parent de l'Apel de Paris, il s'agit bien d'être « *des éveilleurs de conscience* » afin d'aider chaque jeune à « *faire fructifier*

### « Que changent nos mentalités ! »

« J'ai assisté à la table ronde "Enseignement professionnel et filière de réussite". La problématique a été bien posée en abordant l'enseignement professionnel dans sa globalité et la manière dont on s'y prépare. Il est temps que changent nos mentalités, que ces filières ne soient plus considérées comme le rebut, qu'elles soient revalorisées. Il est temps d'entendre qu'elles donnent également accès à l'enseignement supérieur. En tant que parent, savoir que la voie de l'enseignement professionnel peut aussi apporter une ouverture me rassure. »

Marie-Noëlle Guitard, Apel Toulouse

### « On est encore très démuni »

« L'orientation implique la "responsabilité" : celle des parents, des enseignants, de la société. Avons-nous le droit de pousser nos enfants dans un secteur qui est saturé ? Je voudrais que l'orientation soit une préoccupation et une mission. Comment, en fonction de ses compétences, un jeune va-t-il être orienté et remplir sa mission de professionnel ? J'ai l'impression qu'on est encore très démuni, y compris chez les chefs d'entreprise. Il y a de la lucidité dans ce qui est dit dans les débats. "Le diplôme protège mais ne garantit pas l'emploi." Nous, parents, avons tendance à orienter vers un diplôme. Or, on nous dit qu'aujourd'hui, une bonne part de la population active est sans diplôme. Nous sommes dans une problématique, elle est nommée. Trouvons maintenant des solutions tripartites engageant parents, enseignants et entreprises. »

Marie Guyon, vice-présidente Udapel Lyon

### « On ressort interpellés »

« Beaucoup de questions sont soulevées, mais on n'apporte pas vraiment de réponses. Cela suscite plutôt d'autres questions. Dès lors, on ressort interpellés. Certaines conférences permettent aux parents d'appréhender un peu mieux leur rôle, leur place. Nous aurions peut-être souhaité avoir des pistes, des ouvertures un peu plus concrètes. On a vraiment l'impression qu'il y a encore trop souvent l'école d'un côté et les parents de l'autre. Dès lors, comment cela va-t-il s'imbriquer ? Comment des routes et des passerelles vont-elles pouvoir se créer entre nous ? Cela nous apparaît fondamentalement dans ce questionnement sur l'orientation. »

Christine Fassy et Charléric Gensollen, Apel Aix-Marseille

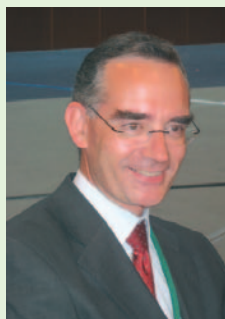


© E. du Closel

## Ils l'ont dit

« Il faut travailler sur le sens »

➤ « L'orientation est devenue anxiogène pour les élèves. Ainsi, ils survalorisent les diplômés qui les rassurent. Il faut désormais aller le plus loin possible dans ses études, alors qu'on manque cruellement d'artisans... Que faire ?



© S. Herguelin

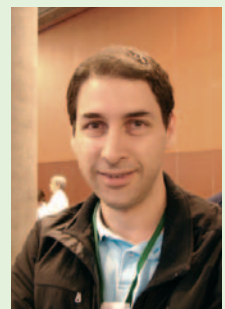
Une des solutions, selon moi, c'est la polyvalence des établissements : pour favoriser la mixité sociale et faire découvrir aux élèves toutes les filières. Et puis, si les lycées avaient tous une voie générale, technologique et professionnelle, cela mettrait fin à cette course effrénée au meilleur taux de réussite au bac ! Je plaide pour cette formule qui permet aussi à un lycée, si une filière est menacée, de ne pas être trop fragilisé. Pour le reste, je milite pour redonner ses lettres de noblesse à la culture générale. Je veux dire par là qu'il faut privilégier une aptitude à réfléchir permettant d'aborder la vie autrement que de façon disciplinaire. Si cela ne tenait qu'à moi, on commencerait la philo en 6<sup>e</sup>. Pour faire un choix de vie, il faut travailler sur le sens. Pas uniquement sur le choix d'une filière. Je crois aux humanités et aussi à l'apprentissage professionnel ! »

Frédéric Gautier,  
directeur diocésain de Paris

« L'école et l'entreprise ne cohabitent pas assez »

➤ « Je suis parent, certes, mais également référent régional école et monde professionnel. Travaillant dans le privé, je vois bien l'attente des sociétés au niveau des compétences des jeunes et ce que s'efforce de délivrer l'école, à savoir un diplôme qui n'est qu'un atout supplémentaire dans une embauche à compétences équivalentes. Il y a donc un grand écart entre ces deux mondes de l'école et de l'entreprise qui ne cohabitent pas assez. Il serait bon de dialoguer davantage entre les communautés éducatives et les entreprises. Bon aussi qu'il y ait des échanges entre l'école et l'entreprise, comme cela se fait dorénavant dans les universités. L'autre chose évidente : les parents ne discutent pas assez de leur boulot avec leurs enfants. »

François Tazzioli, Apel Clermont-Ferrand



© E. du Closel

ses talents en les mettant au service du bien commun ». De fait, dans de nombreux établissements catholiques, des journées des talents sont programmées, a noté Françoise Maine. Mais de gros efforts restent à faire, a constaté Jean-Pierre Demoy, directeur diocésain de Bordeaux. En premier lieu lors des conseils de classe qui servent parfois à déterminer une orientation de façon un peu rapide. Mais aussi

en rendant les élèves davantage acteurs : « Nos jeunes sont des consommateurs de cours, a-t-il constaté, on ne prend pas assez en compte les choses fortes qu'ils peuvent vivre par ailleurs. » Au-delà du conseil de classe, « c'est le problème de l'évaluation qui se pose, selon Claude Berruer, dans le sens de donner de la valeur ». Et d'inviter les participants à « continuer à labourer la démarche d'assises, à changer de regard ». **SH**

## « Orientation et handicap : des éducateurs témoignent »

Tout a commencé par un film présenté par Ronan Legouil, enseignant spécialisé : une succession de portraits magnifiques de jeunes de son Institut médico-éducatif (IME). L'équipe de l'IME s'est inspirée des photos que Yann Arthus-Bertrand avait réalisées sur les Français. Chaque « modèle » pose devant un fond orangé, en bleu de travail, avec un outil sur l'épaule ou à la main. Tous les métiers préparés par les adolescents sont ainsi présentés : jardinier, menuisier, électricien, cuisinier... Un travail de six mois « qui leur a permis d'avoir une image positive d'eux-mêmes », a précisé Ronan Legouil. De fait, dans les expressions des élèves, on ne peut déceler ni la déficience intellectuelle ni la souffrance. Seules transparaissent la fierté et la grâce. Émotion.

Mais les congressistes présents dans la salle, pour la plupart parents d'un enfant handicapé, n'ont pas tous bien réagi face à ce film jugé « idyllique ». « J'ai un fils dans un IME, or on ne va pas plus loin que le CFG [certificat de formation générale] ! » a attaqué une maman, bille en tête. Et Ronan Legouil de préciser qu'une orientation en centre de formation d'apprentis (CFA) était proposée à certains élèves mais que d'autres demeuraient en milieu protégé. « Je suis saisie de voir des images d'un IME et non d'un établissement catholique ! » a poursuivi une autre participante. Véronique Poutoux, directrice de l'Institut supérieur de pédagogie (ISP) à Paris et animatrice du forum, a précisé qu'effectivement, « depuis la loi de 2005, la scolarisation devait se faire en milieu ordinaire, avec un dispositif adapté si nécessaire ». C'était mettre le doigt là où cela fait mal : « J'ai dû me battre pour que mon fils qui a une maladie proche de l'autisme, ne soit pas déscolarisé. Beaucoup d'enfants se retrouvent sans solution et sont placés en foyers occupationnels », a explosé une maman. « Je suis président de



© J.-S. France / Fantasia Numéris

Des échanges nourris d'émotion, de colère et d'espérance...

l'association des dyslexiques de l'Oise. Je suis confronté tous les jours à des parents qu'on envoie promener », a poursuivi un père. « Les parents, rejoignez une association de parents parce que cela ne changera pas ! » s'est-il écrié. « Dans l'enseignement catholique, les réponses ne sont pas assez nombreuses et les écoles pas toutes ouvertes à tous », a admis Véronique Poutoux. Et d'ajouter : « Mais nous travaillons pour faire avancer les choses. Par exemple, dans 15 jours, nous organisons une session à l'ISP pour que les enseignants référents soient formés à l'accompagnement des familles. »

Pour expliquer la vive tension de la salle, une mère a témoigné : « Je me suis battue moi aussi pour que mon fils ne soit pas en IME. Nous sommes sur la défensive parce qu'on souffre. C'est difficile d'accepter le handicap de son enfant. » Quelques responsables de l'enseignement catholique présents ont pu évoquer des expériences d'intégration réussie pour reconforter un peu l'auditoire : « Je suis directrice d'une crèche et je reçois des enfants polyhandicapés. Cela se passe très bien » ; « Dans les Alpes-Maritimes, on a ouvert trois UPI (2 en collège et une en lycée) à la rentrée 2007 » ; « En juillet dernier, nous avons décidé d'accueillir dans mon établissement des enfants autistes et trisomiques, cela a pu se faire dès la rentrée »... Et pour conclure, le cri du cœur d'un parent : « Laissez-nous choisir l'enseignement catholique pour nos enfants ! Ils ont les mêmes rêves que les autres. » **SH**

## « Enseignement professionnel et filière de réussite : un défi relevé par l'enseignement catholique »

Pour nombre de jeunes qui arrivent au lycée, la question est : « Qu'est ce que je vais faire demain ? », a lancé d'entrée de jeu Patrice Hauchard, président de l'Union nationale de l'enseignement technique privé (Unetp). En effet « aujourd'hui, a-t-il poursuivi, les jeunes ne découvrent plus naturellement le métier de papa. Aujourd'hui, on leur dit "Tu peux tout", mais on ne leur donne pas les clefs du choix ». Il convient dès lors d'accentuer le travail sur l'accompagnement de l'orientation et de l'insertion. Le monde économique doit rejoindre celui de la formation, et inversement. La présence d'acteurs économiques et professionnels au sein des établissements, dès le collège, doit être considérée comme un atout, et les portes qui cloisonnent le collège, le lycée d'enseignement général et le lycée professionnel doivent être poussées. Yves Ruellan, président du Synadic<sup>1</sup> et directeur d'un ensemble scolaire, a fait part de sa surprise en constatant que « ses professeurs de collège n'avaient jamais franchi les frontières du lycée professionnel ». De même, indiquait Patrice Hauchard, « nos établissements professionnels doivent devenir, dans le cadre du lycée, des métiers des plates-formes où se croisent les jeunes et les adultes. Il faut créer des synergies. » Il est devenu



De gauche à droite : Nathalie Le Breton, Patrice Hauchard, Fernand Girard, Yves Ruellan.

indispensable « de permettre aux jeunes de dire "Je m'oriente" », a souligné Fernand Girard, président de Renasup<sup>2</sup>. Et d'ajouter : « L'enseignement professionnel permet à de nombreux jeunes de se révéler. » Mais encore faut-il leur présenter de vraies filières bâties sur de véritables qualités techniques requises à présent dans tous les métiers. « C'est parce que l'on forme bien qu'alors nous ouvrirons à des métiers et à de l'emploi. » Les formations en BTS et en licence professionnelle en font déjà la démonstration. Il reste cependant encore à lever de nombreux tabous vis-à-vis des voies professionnelles. L'enseignement catholique est prêt à relever ce défi. **GDR**

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat.
2. Réseau national d'enseignement supérieur privé.

« On risque de confondre aisance matérielle et bonheur »

➤ « Le thème de l'orientation m'intéresse, à condition qu'on le replace dans le projet de vie car le métier n'est qu'une partie de la vie. C'est pourquoi j'ai apprécié l'atelier sur "l'orientation dans l'enseignement catholique" où l'on a enfin parlé de la recherche du bonheur ! Tout parent rêve d'avoir des enfants plus heureux que lui, or aujourd'hui, on risque de confondre aisance matérielle et bonheur. Moi, je constate que certains jeunes en situation de handicap sont plus heureux que d'autres qui ont bien réussi socialement. Les premiers, que je fréquente depuis de longues années, s'émerveillent de peu, tandis que les autres recherchent l'impossible. Tous les êtres ont besoin d'aimer et d'être aimés, d'avoir une estime de soi qui permette de se supporter et de supporter la vie : la pression sur la performance pure n'est pas le meilleur chemin ! L'enseignement catholique devrait aller plus loin qu'un parcours réussi avec un métier à la clef. Nous devons nous référer aux orientations des assises et affirmer avec force que l'orientation doit rester un outil au service de l'homme. »

Raymond Duittoz, responsable des formations de l'ASH à Formiris

« L'enseignement catholique a une carte à jouer »

➤ « Depuis un an, je m'occupe de l'Information et conseil aux familles (ICF) pour l'Apel de Haute-Savoie. La question numéro un posée par les parents est celle de l'orientation : si leur enfant est en difficulté, ils ont peur de ne rien pouvoir décider ; et s'il réussit bien, de faire le mauvais choix ! Beaucoup d'officines privées exploitent ces craintes en établissant des bilans à prix d'or. C'est le cas à Annecy où un bilan peut facilement coûter 350 euros. Seules les familles les plus aisées y ont recours, ce qui crée une inégalité de plus. L'enseignement catholique a une carte à jouer pour éviter cela. Je me suis investie aux Apel pour cette raison. Parents, enseignants, documentalistes... doivent s'unir pour créer une dynamique de l'orientation. Je crois au concept de communauté éducative. C'est par l'échange, le partage, qu'on peut avancer. J'ai envie, quant à moi, de transmettre ce que j'ai vécu avec mes cinq enfants (dont deux sont déjà étudiants), et personnellement, j'achève un master de sociologie alors que j'étais au départ prof d'anglais. L'orientation, c'est toute la vie ! »

Véronique Armaingaud, Apel Haute-Savoie

## « L'utilisation de nouveaux médias dans une démarche d'orientation »



Danielle Ferré

L'ouverture de cet atelier s'est faite en référence à Marshall McLuhan<sup>1</sup> pour lequel toute technologie entraîne un changement de société. Téléchargements de musique, tchats, jeux vidéo, recherches documentaires..., les jeunes butinent sans cesse sur la Toile. Mais quels sont leurs repères pour hiérarchiser les informations qu'ils cherchent ? « C'est toujours quelqu'un qui s'informe à partir de ce qu'il est », prévenait Danielle Ferré, conseillère d'orientation. Dès lors, comment créer de la cohérence ? Comment aider les jeunes à passer du rêve flou ou imprécis à l'intention qui exprime une volonté d'agir, puis au projet qui ancre cette volonté dans la réalité ? Comment aider les jeunes à maîtriser cette réalité virtuelle devant laquelle ils se trouvent et les accompagner pour trouver

les informations utiles dont ils ont besoin ? a demandé en substance Jean-Marie Quiesse, formateur en orientation et information. « Nous avons à créer des sources qui créent des ponts, qui éclairent l'horizon, des sources qui créent du partage, de la coopération et de l'interrogation », a-t-il poursuivi. Même s'il existe, en France, dans le domaine de l'orientation, plusieurs sites (Onisep, mon.orientation, Cidj, l'Étudiant, Studyrma, Anpe...), peu sont « orientants » au sens québécois du terme, c'est-à-dire susceptibles d'accompagner dans la durée les élèves en leur donnant, par exemple au travers de WebFolio<sup>2</sup>, l'occasion de s'ouvrir à leur environnement (principe d'infusion) et de favoriser leurs relations avec les adultes (principe de coopération). La conclusion est revenue à Danielle Ferré qui a synthétisé ainsi le problème de l'orientation : « "Qu'est ce que je veux faire de ma vie" est la question de fond. » **GDR**

1. Auteur de *Pour comprendre les médias : Les prolongements technologiques de l'homme* (Seuil).
2. Solution de gestion documentaire sur intranet.

# « Il faut donner aux jeunes des raisons d'aimer la vie »

En clôture du congrès, Éric de Labarre a invité les participants à pratiquer les trois vertus théologiques : la foi, c'est-à-dire la confiance accordée à chacun, la charité, c'est-à-dire l'énergie mobilisée pour accompagner chaque élève dans ses choix, et enfin l'espérance, c'est-à-dire la certitude qu'il est toujours une solution possible.

L'élève doit être « *acteur de sa propre orientation* ». Les parents, parce qu'ils sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants, « *doivent y être effectivement associés* ». Cette orientation doit permettre à chaque élève de construire un projet éclairé de formation. Telles sont les convictions réaffirmées par Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, au congrès des parents d'élèves, le 1<sup>er</sup> juin 2008, à Lille. Des convictions dont la mise en œuvre implique de repenser l'organisation du système éducatif.

Le collège, a exposé Éric de Labarre, doit permettre « *l'élaboration d'un projet personnel dont les conditions d'élaboration et les critères seront conservés dans un portfolio* ». Pour ce faire, une véritable éducation au choix, incorporée au parcours scolaire et articulant connaissance des métiers et découverte des voies de formation, doit être effectivement mise en œuvre de telle sorte que l'élève soit en mesure de faire le choix fondé d'un type de seconde<sup>1</sup>. Côté collège encore, le secrétaire général a plaidé pour un élargissement de l'offre de formation : « *La culture professionnelle doit être intégrée comme élément du socle commun pour tous les élèves. Ainsi elle ne serait plus une alternative à la culture générale mais un élément à part entière de [cette dernière]*. » Autre préconisation : la mise en place, à l'issue du cycle central du collège, d'un « *lieu de délibération* [autre que le conseil de classe] pour se prononcer sur les orientations de fin de troisième ».

## Besoin d'adultes

Côté lycée, l'existence de classes de seconde typées, au cours desquelles l'élève « *vérifierait la pertinence et la faisabilité de ses choix avec l'aide d'un accompagnateur-adulte référent* », implique la possibilité de changements de



Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.

parcours en fin de seconde ou de première. Possibilité, dont Éric de Labarre souligne qu'elle serait facilitée par la mise en place du lycée modulaire préconisée par l'enseignement catholique<sup>2</sup>. « *Le lycée, a-t-il poursuivi, doit être présenté aux élèves comme offrant trois voies d'égale dignité* [qu'il convient d'identifier en fonction de leurs finalités]. » On évitera ainsi l'orientation par défaut vers des filières de formation hiérarchisées, qui prévaut trop

**Remédier aux défauts de l'orientation impose une véritable conversion des adultes.**

souvent dans le système éducatif français où « *le lycée technologique [est] dans les esprits un succédané du lycée général et le lycée professionnel la voie réservée à ceux que l'on a refoulés dans les voies générale ou technologique* ».

Remédier aux limites et aux défauts actuels de l'orientation impose aussi « *un changement de comportement, voire une véritable conversion des adultes, parents, enseignants et autres personnes qui participent à la relation éducative* », a indiqué Éric de Labarre. Et d'appeler les éducateurs à « *résister résolument à la peur, à la nostalgie et à la démission, trois tentations bien fréquentes qui constituent autant de crimes contre la transmission et qui placent le jeune en situation de dépression, et parfois même de désespérance* [et l'empêchent de penser l'avenir] ».

Dans la construction de leur projet personnel, les jeunes ont besoin d'adultes dont « *l'exemple doit leur donner des raisons d'aimer la vie* », d'adultes qui « *sont des témoins* ». D'adultes qui pratiquent « *les trois "vertus théologiques" que sont la foi, c'est-à-dire la confiance accordée à chacun par le regard et la parole et qui conforte l'estime de soi, la charité, c'est-à-dire le don de l'énergie mobilisée pour accompagner chaque élève dans ses choix et la construction de sa personnalité, et enfin l'espérance, c'est-à-dire la certitude de toujours pouvoir compter sur quelqu'un, la certitude qu'il est toujours une solution possible* ».

Rejoignant Éric de Labarre sur la nécessaire réversibilité des parcours scolaires, l'indispensable amélioration de la lisibilité de l'offre de formation et la responsabilité collective de l'école et de la famille en matière d'orientation, Véronique Dintroz-Gass, la présidente de l'Apel<sup>3</sup>, a invité les établissements catholiques à « *donner aux parents* [et particulièrement à ceux qui ne font pas partie des "initiés"] *les moyens*<sup>4</sup> *d'exercer pleinement leur rôle éducatif en matière d'orientation* ». L'existence

M<sup>gr</sup> Laurent Ulrich et Béatrice Barraud. Dans son homélie, au cours de la célébration qui a réuni les congressistes, l'évêque de Lille a invité l'assemblée à « proposer des orientations pour la vie qui dépassent les intérêts particuliers ».



© G. du Réail

du Bureau de documentation et d'information (BDI) dont on rappellera qu'il est pris en charge par les parents, pourrait figurer dans le projet d'établissement, a souhaité Véronique Dintroz-Gass. Elle a également rappelé la nécessaire présence des parents correspondants à tous les conseils de classe.

## Nouveau logo

Côté Éducation nationale, l'Apel, a-t-elle indiqué, sera vigilante sur les réformes qui se mettent en place – tel le socle commun de connaissances et de compétences à l'école et au collège – ou qui sont annoncées – telle la réforme du lycée engagée par Xavier Darcos et qui devrait mettre un terme à « la prédominance de la filière scientifique, [...] filière d'excellence où il est possible de tout faire, de tout atteindre [mais dont] le maintien ne peut être qu'un frein à un véritable remodelage de l'orientation des élèves ».

Véronique Dintroz-Gass a également dévoilé le nouveau logo du mouvement (cf. ci-dessous) : « On y trouve trois couleurs qui symbolisent trois acteurs de la communauté éducative que sont les élèves, les parents et les enseignants. On y trouve une fleur de pissenlit dont les akènes volent au vent pour figurer l'unicité des enfants et dire la nécessité d'un accompagnement personnalisé. »

### VÉRONIQUE GLINEUR

1. Le Secrétariat général de l'enseignement catholique est favorable à une diversification des parcours de formation dès la seconde : « Si, comme nous le pensons, le socle commun de connaissances et de compétences doit être acquis au cours de la scolarité obligatoire précédant le lycée, alors tout le lycée doit être le temps de la diversification et de la différenciation des apprentissages. Le processus doit évidemment être progressif, mais il ne paraît pas judicieux d'en reporter les premiers effets en classe de première. » Cf. pp. 8-9.

2. *Idem.*

3. Pour plus de visibilité et davantage de cohérence dans la communication, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre a adopté un nom unique. Les appellations Unapel (échelon national), Urapel (régionale) et Udapel (départemental) sont remplacées par Apel nationale, régionale, départementale.

4. Il convient de rappeler que le texte promulgué par la Commission permanente en avril 2004, « La participation des parents à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement » (publié sous la forme d'un hors-série d'ECA), dispose que « la participation [des parents correspondants] aux conseils de classe est une voie privilégiée de vérification et de participation à la mise en œuvre du projet d'établissement en même temps qu'une occasion unique de faciliter les liens entre parents et enseignants et entre parents ».



Véronique Dintroz-Gass, présidente de l'Apel.



## Tu seras un homme, mon fils

► Dernier éclairage du congrès, celui apporté le dimanche 1<sup>er</sup> juin par le neurobiologiste Jean-Didier Vincent\*. Pour grandir, l'enfant a besoin des autres, a-t-il expliqué. « L'homme naît deux fois : une première fois naturellement, la deuxième fois par l'éducation que lui apportent ses parents. » Un enfant élevé entièrement seul depuis sa naissance sans que son regard ne croise celui d'un autre humain, ne deviendra jamais un homme. « Pour grandir, souligne le scientifique, il a besoin de confronter son visage à celui de l'autre. Pour grandir, il a besoin que sa mère lui parle, qu'elle le touche, qu'elle lui fasse sentir, d'une manière ou d'une autre, qu'elle l'aime, qu'elle est là. » C'est ce besoin de l'autre qui fait l'homme : c'est ce qu'on appelle l'éducation. Pour devenir une personne, le jeune enfant doit se plonger dans ce que Jean-Didier Vincent appelle « un bain d'humanité ».

Le propre de l'homme, c'est sa relation à l'autre : une relation fondée d'abord sur « l'imitation » – c'est le processus primaire – puis sur « la compassion, c'est-à-dire la possibilité de se mettre à la place de l'autre », et enfin sur « la conscience de soi ». « La grande mission du cerveau est d'aller à la rencontre de l'autre. À travers l'autre, se construit un individu qui est un reflet de l'autre. Cet individu ne prend possession de lui-même que quand il découvre que le corps qu'il voit dans le miroir est le sien. »

Pour Jean-Didier Vincent, notre société est une « société de l'"adulcescence" ». « L'homme reste toute sa vie dans un état d'inachèvement. C'est la société qui rend l'homme adulte. Or beaucoup d'adolescents d'aujourd'hui ne deviendront jamais vraiment des adultes ». Par ailleurs, quand nous regardons les adultes autour de nous, force est de constater qu'avec leur goût de la récompense immédiate, avec leur tendresse non aboutie, ils sont proches des adolescents. Et Jean-Didier Vincent de souligner : « Le goût pour l'âge adulte – un âge adulte qui est finalement très bref – n'est plus dans l'air. » Face à cette difficulté d'accepter de grandir, le scientifique s'est réjoui d'avoir face à lui une assemblée de parents responsables. D'autant que les maîtres se sentent souvent bien seuls, a ajouté celui qui a présidé le Conseil national des programmes. Et de conclure : « J'espère que la contagion imitative fera tache d'huile pour d'autres communautés telle que la vôtre. » **VG**

1. Jean-Didier Vincent est membre de l'Académie des sciences. Il est l'auteur de : *Biologie des passions* (Odile Jacob, 1999), *La chair et le diable* (Odile Jacob, 2000), *Le cœur des autres : biologie de la compassion* (J'ai lu, 2005).

# Pierre de Givenchy Créateur de fraternité

Homme de terrain, Pierre de Givenchy est un prêtre atypique. Aumônier de lycée, il a toujours eu le contact avec les jeunes. Il a lancé les premiers ateliers d'écriture dans les établissements scolaires, dans les années 1975, a créé l'association Vivre et l'Écrire, à Orléans, et a fait de sa maison un centre interreligieux.

ÉLISABETH DU CLOSEL

**L**a parole libre, sans tabou ; un petit côté comédien dont il aime jouer ; des phrases se perdant souvent dans un rire en saccades ; un sentiment de ne s'être pas trahi en empruntant des chemins de traverse, tant dans l'Église que dans sa vie personnelle : tel nous est apparu Pierre de Givenchy, prêtre atypique, épris de liberté, rebelle à tout stéréotype et à toute institution, fût-elle celle qu'il a choisie. L'homme n'écrase pas, il a de l'aisance, semble s'étonner et s'enthousiasmer de tout.

Quand il parle, quoi qu'il dise, il raconte des histoires. Il a toujours fait ça. Aligner les idées ou énoncer de grandes et belles théories n'a jamais été son fort. Il fonde son action et ses engagements sur l'expérience. « *J'ai découvert vers l'âge de 14-15 ans que la vie était supérieure aux idées. Elle est première. Et n'est-ce pas de cela que parle Jésus !* » Les approches de l'existence qu'il a toujours privilégiées ont été celles qui émettaient un son discordant, ouvrant à d'autres dimensions. « *Un prêtre qui nous faisait les cours de religion nous a dit un jour : "Quand vous dites quelque chose de faux à quelqu'un qui n'a pas droit à la vérité, ce n'est pas un mensonge." J'étais ado, j'ai trouvé ça incroyable ! Ce prêtre avait fait de la résistance. Il voulait sauver ses amis chrétiens qui protégeaient des Juifs. Il pouvait mentir aux Allemands sans honte.* » De là, naît un sentiment de grande liberté intérieure. « *J'ai vite compris que j'aurais à inventer ma vie.* » Et les hommes libres sont souvent insaisissables, audacieux, jamais figés dans une attitude, toujours séduits par la nouveauté.

Mais pourquoi avoir choisi la prêtrise ? Pierre n'est pas homme à se perdre dans un abîme de réflexion. Ni à évoquer un appel de Dieu ou une quelconque vocation. La réponse déroute un peu. « *Dans les familles aristo, c'était presque automatique. Le premier garçon entrait dans l'armée, le deuxième était prêtre ! J'étais le troisième d'une famille de huit enfants, mais le deuxième garçon. Certes, pendant la guerre,*



© E. du Clozel



*j'allais en colonie de vacances avec notre aumônier. Il m'a poussé, engagé à être responsable de plus jeunes... »* Un premier modèle, peut-être, pour le jeune homme.

Bac en poche, Pierre entre au séminaire, pour deux années. Il ose avouer qu'il s'ennuie, sauf pendant les cours de philo. Il quitte alors Orléans, direction la Sorbonne, en philo. En même temps, il est président de la JEC, la Jeunesse étudiante chrétienne, lieu de rencontres et d'expériences déterminant. Puis ce sera le séminaire universitaire de Lyon où sa route croise celle des jésuites François Varillon et Henri de Lubac, alors tombé en disgrâce et interdit d'enseignement, et d'autres « *éveilleurs spirituels* » qui lui enseignent une « *théologie ouverte* ». « *J'ai eu le sentiment alors que ce que j'entendais légitimait ce que je vivais à la JEC.* »

**« La plupart de ces jeunes qui m'ont écrit et continuent de m'écrire, je ne les ai jamais rencontrés. »**

Ordonné prêtre à Orléans, il sera nommé pendant un an préfet de discipline dans un collège privé. Une pilule difficile à avaler. Un vêtement trop étroit pour lui. On l'en sort vite. M<sup>gr</sup> Riobé arrive dans le diocèse. L'évêque s'est rendu célèbre en 1969 en témoignant au tribunal correctionnel d'Orléans en faveur des objecteurs de conscience qui avaient rendu leur livret militaire. Position qui n'a pas été très bien perçue. Il suggère à Pierre de prendre la responsabilité des quinze aumôneries du département du Loiret. Pierre y reste quinze ans. Il rencontre énormément de jeunes. Et comme il n'est pas un homme d'institution, il comprend vite qu'il passerait à côté de leurs préoccupations en se focalisant sur la seule catéchèse. « *Il fallait leur laisser le temps de parler d'eux-mêmes. Ils cherchaient des adultes avec qui causer. Ils avaient et ont toujours un énorme besoin qu'on leur donne la parole et qu'on la reconnaisse.* » Certains commencent à lui écrire. L'été 1974, Pierre se retrouve avec des animateurs de groupes d'adolescents à Pithiviers. Il leur apporte des poèmes, des lettres, toute une littérature de jeunes de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Ils sont époustoufflés par le contenu. Ils décident de tenter l'aventure d'un livre et publieront *Le bourdon et le cafard* aux éditions Desclée de Brouwer. Premier ouvrage d'une longue série, mais ça, Pierre ne le sait pas encore.

Début d'un tournant dans la vie de Pierre. M<sup>gr</sup> Riobé – « *grâce à qui j'ai pu sauver ma vie de prêtre* » – le laisse alors libre de choisir une nouvelle orientation. Pierre lui demande de mettre une maison à sa disposition pour organiser des discussions libres avec des chrétiens

## Vivre et l'Écrire



Tout est parti du livre *Le bourdon et le cafard*\*, un recueil de textes d'ados de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Se met alors en place une correspondance entre Pierre de Givenchy (*lire notre article*) et ces jeunes. Elle est souvent si riche qu'une collection verra le jour aux éditions de l'Harmattan ; et si importante qu'elle s'ap-

puiera, au fil des ans, sur un réseau d'adultes. Réclamé dès lors dans les collèges et lycées, Pierre lancera l'écriture spontanée dans les établissements scolaires. Dans le même temps, il commencera à recevoir des journaux intimes. Avec l'accord de leurs jeunes auteurs, certains seront publiés. Quant aux autres, ils seront archivés et précieusement gardés. Ils sont aujourd'hui plusieurs centaines, et la maison de Pierre est devenue une sorte de conservatoire de ces journaux. En 1983, le prêtre crée l'association Vivre et l'Écrire qui essaime un peu partout en France, notamment depuis la création, en 1996, de Vivre et l'Écrire Formation-Animation (VEFA) qui forme à l'animation d'ateliers d'écriture\*\* auprès de toutes sortes de publics : jeunes en milieu scolaire, personnes en grande difficulté sociale, personnes âgées..., l'objectif étant avant tout de libérer l'écriture, de développer l'estime de soi et d'être valorisé. C'est alors que Vivre et l'Écrire se constitue en fédération. Aujourd'hui, tout ce qu'a lancé Pierre, intuitivement, se poursuit et se structure avec une équipe élargie. Il y a trois ans, était lancé le premier Salon du livre écrit par les jeunes. Une nouvelle forme de correspondance est également en train de se mettre en place, par le biais des blogs, très prisés des jeunes. Quant à VEFA, elle lance un réseau d'animateurs de différentes structures du Loiret. Le but étant d'échanger des pratiques. **EDC**

\* Desclée de Brouwer, 1976.

\*\* Cf. sur ce thème, le dossier « Écrire, c'est vivre un peu plus », ECA 305 juin, pp. 21 à 29.

Contact : Vivre et l'Écrire, 12 rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 45000 Orléans.  
Tél./fax : 02 38 62 32 38 – E-mail : [ve.vefa@laposte.net](mailto:ve.vefa@laposte.net)  
Internet : [www.vivretecrire.com](http://www.vivretecrire.com)

en rupture avec l'Église classique, décrochant de la pratique et de la religion. Au chevet de l'église Notre-Dame-de-Recouvrance, à Orléans, dans une petite rue du même nom déboulant sur le tumultueux fleuve Loire, une habitation de quatre étages, datant du XVI<sup>e</sup> siècle, est inoccupée. L'évêque la lui

confie en lui disant qu'il peut inventer ce qu'il veut. M<sup>gr</sup> Riobé n'a qu'une seule exigence : Pierre doit le tenir au courant de ses inventions. Une aubaine !

## Longue et merveilleuse aventure

C'est ainsi que Pierre s'installe dans cette maison sans savoir vers quoi elle va le mener. Dans un premier temps, elle est un lieu de rencontre pour les chrétiens en marge et une ruche dans laquelle le prêtre va s'atteler à répondre à la correspondance des jeunes, chaque jour plus abondante. Celle-ci marquera le début de la longue et merveilleuse aventure de l'écriture avec des ados : à travers des ateliers d'écriture spontanée qu'il lancera en visitant les collèges et lycées de France ; à travers aussi la création de l'association Vivre et l'Écrire, la publication de journaux intimes d'adolescents – « *Je découvre tout un monde incroyable !* » –, leur archivage – toute une pièce de sa maison débordait de ces journaux – et mille et une choses qui se poursuivent aujourd'hui (cf. encadré). « *La plupart de ces jeunes qui m'ont écrit et continuent de m'écrire, je ne les ai jamais rencontrés. C'est une expérience de relations humaines extraordinaire. Une expérience "au-delà" de la psychologie. C'est de l'ordre du vivant, de l'authentique. Ils écrivent souvent quand ils ne vont pas bien. On ressent beaucoup de pessimisme de leur part, sur la vie. Tout doucement, progressivement, par le dialogue écrit, on les amène à aller vers le bien, le bon, à marcher vers le bénéfique. Quand cela a repris le dessus, ils n'ont plus besoin d'écrire.* »

Pendant des années, la Maison fonctionnera sur ces deux axes. « *Je n'avais jamais pensé à autre chose* », reconnaît Pierre. Rencontres et hasards donneront au lieu un autre statut. Un jeune couple vient le voir pour lui demander une salle pour faire *zazen*. À l'époque, Pierre ignore tout de cette tradition. Puis un musulman lui demande un hébergement. Les bouddhistes tibétains viennent ensuite frapper à sa porte. Le MAN, Mouvement pour une alternative non-violente, se réunit dans les locaux. C'est ainsi que la Maison devient le Dojo d'Orléans, le lieu de prières et de rencontres des musulmans, des chrétiens et des bouddhistes. Un autre prêtre, délégué par l'évêque pour le dialogue interreligieux, assiste à ces réunions et crée l'association Cultures et Spiritualités. « *Chacun vient pour vivre sa foi, souligne Pierre. À force de nous rencontrer, nous avons dialogué, entre frères. C'est une démarche par l'expérience et la vie, non par le dogme. Je n'avais aucune idée de cela, il y a trente ans. Mais je le redis. M<sup>gr</sup> Riobé a sauvé ma vie de prêtre. Grâce à lui, j'ai trouvé une fonction qui n'est pas liée aux sacrements, aux messes, mais qui est de créer la fraternité. C'est sans doute cela qu'il serait bon de faire pour créer une autre Église.* » ♦

# Ordonnance pédagogique po

Réconcilier avec l'école, c'est la vocation du collège Saint-Louis<sup>1</sup>, à Paris. Cette petite structure de 80 élèves – uniquement des garçons – aborde l'échec scolaire avec l'éclairage « pédo-psy ».



Projets et objectifs. Soutenus par leurs professeurs et leurs familles, les élèves « à problèmes » trouvent une solution.

VIRGINIE LERAY

Enrichir la pédagogie par les apports du secteur médico-psychologique. Ce postulat original est né, en 1965, de la rencontre du directeur du collège Saint-Louis (Paris XV<sup>e</sup>), Pierre Grandsire<sup>2</sup>, et du pédopsychiatre Claude Sallou. Avec des enseignants, tel Jean-Yves Le Bourhis, psychologue, l'établissement n'a cessé d'approfondir cette voie. Son projet : réconcilier avec les apprentissages des enfants, normalement intelligents mais mal adaptés au système scolaire pour des raisons diverses (rythme, histoire personnelle, familiale ou scolaire). Dès qu'un élève est recruté, les deux psychologues du collège jouent un rôle clef puisqu'ils reconstituent l'histoire de l'enfant, avec ses parents. Une journée d'observation avec les enseignants leur permet ensuite d'évaluer son niveau intellectuel et scolaire, et son comportement en groupe.

Le collège Saint-Louis, comme une parenthèse pour réintégrer, si possible, un établissement plus classique, cherche à rendre confiance et estime d'eux-mêmes à ces élèves (des garçons, uniquement) en difficulté, au terme d'un travail axé sur le relationnel. À leur rythme, ces jeunes retrouvent un cadre, des habitudes de travail, des projets et des objectifs. Ainsi, ils ap-

prennent leur métier d'élève, jusqu'à retrouver l'espoir, le goût de la réussite et l'envie de poursuivre des études. Le tout en intégrant les contraintes de socialisation : respect de soi, des autres, des règles, organisation personnelle.

## Associations originales

Cette « revanche sur le scolaire » a un prix : l'implication sans faille d'une équipe pédagogique très soudée et recrutée sur « postes à profil ». En 2003, à l'occasion d'un renouvellement important de ses huit professeurs, l'établissement a mené une analyse de ses pratiques avec l'INS-HEA<sup>3</sup> (cf. encadré). Ces échanges ont permis de « formaliser des pratiques que nous élaborons de manière empirique. Nous qui sommes principalement concentrés sur la relation avec les élèves, nous avons pu adopter une posture réflexive sur les champs académique et disciplinaire. La culture commune déjà très forte de Saint-Louis a ainsi gagné une dimension supplémentaire », détaille Grégoire de Préval. De leur côté, les formateurs spécialistes de l'enseignement adapté ont aussi beaucoup appris de cette découverte de l'intérieur d'une pédagogie « centrée sur la personne dans l'élève » selon Jacqueline Puyalet. Le travail de réconciliation avec le scolaire s'effectue d'abord par le changement de regard que l'institution porte sur ces garçons, l'utilisa-

tion de méthodes de travail et d'outils particuliers. Pour déconditionner la relation avec l'enseignant, souvent vécue comme persécutrice, aucune note n'est distribuée au premier trimestre. Le temps d'apprendre à gérer le stress de l'évaluation et, surtout, d'en retrouver le sens. « Pour autant, nos exigences sont toujours très fortes puisque chaque rendu de devoir s'accompagne d'une liste des compétences à travailler », précise Grégoire de Préval. Dans le souci de faire aussi retomber la pression familiale et de permettre aux élèves de développer une vie personnelle extrascolaire, les devoirs à la maison ne réapparaissent qu'après les vacances de Noël et seulement pour les niveaux de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>. Sinon, le travail personnel s'apprend dans le cadre d'études dirigées. « Parfois décriées comme des solutions de facilité, ces options sont en réalité des postures pédagogiques pleinement assumées et exploitées à Saint-Louis, commente admiratif Jean-Luc Guyot, de l'INS-HEA. Elles demandent un gros travail de la part des enseignants qui ont d'ailleurs élaboré l'outil du plan de travail pour leur donner toute leur cohérence. Innovant, ce document joue à la fois le rôle de carnet de liaison avec les parents, d'agenda et d'organisateur du travail personnel de l'élève. »

Autre particularité du collège : la polyvalence disciplinaire des professeurs qui y enseignent. Maths-physique-musique, anglais-français-

# ur chagrin d'école

histoire-géographie... Des associations originales, en fonction des aspirations et compétences de chacun. Résultat, un temps de présence accru face aux élèves facilite l'entrée dans une relation de confiance. « *Loin des débats idéologiques sur cette question, les professeurs de Saint-Louis appliquent cette polyvalence naturellement, sans qu'elle soit imposée d'en haut, parce qu'elle répond aux besoins de leurs élèves* », constate Jacqueline Puyalet.

Le pôle éducatif constitue un autre point fort de l'établissement, avec, pour 80 élèves, quatre surveillants et deux conseillers principaux d'éducation. L'un d'eux, Philippe Grassiot, explique combien il est important de créer une relation de confiance avec ces jeunes : « *Nous veillons à organiser des conditions de vie leur permettant d'être plus sereins et disponibles pour les apprentissages. Avec bienveillance, on les accompagne dans leurs difficultés, on les encourage à prendre soin d'eux-mêmes, à verbaliser et à mettre un terme aux conflits qui les envahissent, à maîtriser leur émotivité débordante. On les aide à respecter le cadre mis en place pour leur sécurité. Cela se transmet aussi par l'exemple des adultes pour qui le respect de la personne est au cœur de la pratique.* »

Enfin, à Saint-Louis, les équipes enseignante et médico-psychologique – deux psychologues, deux pédopsychiatres et deux orthophonistes – se concertent très fréquemment. Chaque trimestre, des réunions générales, souvent animées par les médecins de l'équipe, approfondissent des thèmes comme, récemment, le fonctionnement de la mémoire ou l'hyperactivité. Dans la logique d'un suivi individualisé, l'équipe pédagogique élargie dresse aussi le bilan de progression d'un élève, au cours d'une « réunion de synthèse » hebdomadaire. Pour Lydie Zolotovskiy, professeur de mathématiques, « *l'éclairage "pédopsy" nous apporte des éléments sur le vécu et le fonctionnement de l'élève. J'ai, par exemple, découvert qu'un jeune que je croyais peu investi, était en fait sujet à des crises d'angoisse avant les contrôles* ».

Entre autres particularités du collège :  
la polyvalence disciplinaire  
des professeurs qui y enseignent.

Les psychologues peuvent encore apporter leur médiation dans un conflit, expliquer une situation familiale difficile ou pourquoi un enfant adopté peut ne pas supporter l'autonomie, vivant le « débrouille-toi » comme un nouvel abandon... Enfin, ils interviennent, à la



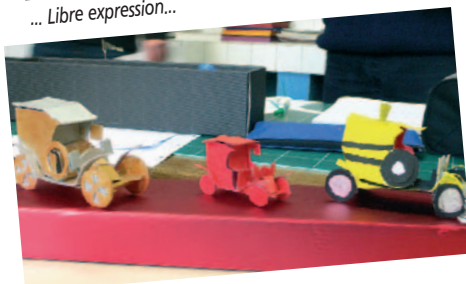
Travaux divers. Montage d'une fusée...



... Maquette d'une maison...



... Libre expression...



... Modèles réduits de voitures.

demande, auprès des élèves et des parents qui le souhaitent, conseillant au besoin un suivi approprié à l'extérieur.

Partenaires indispensables de cette remédiation, les familles réinvestissent ainsi peu à peu leur rôle d'éducateur au fil d'une année jalonnée de rencontres avec les professeurs, au moment de l'inscription, de la réunion de rentrée, puis de l'entretien avec le professeur principal. En décembre, ils font part de leur ressenti au cours d'un échange collectif. Enfin, au second semestre, l'équipe reçoit un à un les parents d'élèves d'une même classe. Sans oublier, pour les 3<sup>es</sup>, la réunion d'orientation, autour de laquelle un gros travail est mis en œuvre.

Au final, l'inventivité et la cohérence du projet d'établissement de Saint-Louis ont forcé l'ad-

miration des intervenants de l'INS-HEA. Pour Grégoire de Préval, « *cette reconnaissance est d'autant plus précieuse qu'on avait parfois le sentiment d'être mal compris, de bricoler dans notre coin, d'être suspecté de ghettoïser les élèves à problèmes* ». Tel n'est plus le cas. La tutelle académique a pris la mesure de l'utilité du travail effectué : Saint-Louis a finalement pu conserver la dérogation d'effectif<sup>4</sup> qu'il était menacé de perdre. ♦

1. Adresse : 82 rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris. Tél. : 01 48 28 38 57.

2. Pédagogue reconnu, auteur notamment, avec Raymond Afchain, de *La pratique du français* (Les Éditions de l'École).

3. Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés, 58 avenue des Landes, 92150 Suresnes. Tél. : 01 41 44 31 00. Internet : [www.inshea.fr](http://www.inshea.fr)

4. Chaque classe compte de 18 à 22 élèves, contre 12 en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) ou en dispositif-relais, à titre de comparaison.

## Outils pour élèves en difficulté

Les formateurs de l'INS-HEA\* ont étudié ce qui, dans le dispositif Saint-Louis (*lire notre article*), serait transposable dans d'autres établissements. Ils ont également partagé leur expérience de l'enseignement adapté. Avec eux, les enseignants de ce collège parisien ont, par exemple, analysé collectivement leurs pratiques à partir d'observations et/ou de mises en situation pédagogique. Une démarche qui se nourrit des échanges interdisciplinaires : « *C'est dans des discussions pédagogiques entre professeurs de différentes matières que naissent des applications didactiques différentes* », explique Jean-Luc Guyot. Les enseignants ont aussi bénéficié de formation aux outils\*\*, utilisés notamment dans les dispositifs-relais : en français, le dossier *Lire et écrire, un plaisir retrouvé*, ou en mathématiques, des dossiers tels que *Aire et périmètre* où l'on apprend à aborder conjointement les deux notions qui s'éclairent l'une l'autre. Ils ont aussi été initiés aux *Langagiciels*\*\*\*.

Enfin, ils ont amorcé ensemble un travail sur le passage à l'écrit, lieu de transversalité par excellence. Principal écueil à éviter, pointé par les formateurs : ne pas se focaliser sur l'orthographe des productions écrites. Il est préférable de mettre en place une double évaluation ou de ne revenir à l'orthographe que dans un second temps pour d'abord privilégier les idées. En effet, se focaliser sur l'orthographe provoque des comportements d'autocensure chez les élèves. Autre idée : mettre à leur disposition des panneaux d'expression pour libérer leur parole. **VL**

\* Cf. note 3 de l'article.

\*\* Ces dossiers sont téléchargeables sur internet : <http://www.eduscol.education.fr> (cliquer sur « Sommaire » / « Collège » / « Dispositifs relais » / « Outils pédagogiques »).

\*\*\* Outils informatiques élaborés par l'association Eclire et diffusés par l'INS-HEA. Internet : [www.langagiciels.com](http://www.langagiciels.com)

# Renouveler la catéchèse au collège avec le Mej

Trop scolaire la catéchèse en 5<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>? Au collège Edmont-Michelet de Brive-la-Gaillarde, tout a été repensé avec le Mouvement eucharistique des jeunes (Mej). Le succès est tel que l'expérience va s'étendre à la 3<sup>e</sup> et même au lycée !

VÉRONIQUE GLINEUR

Cette année, 87 collégiens de l'ensemble scolaire Edmond-Michelet<sup>1</sup> de Brive-la-Gaillarde (Corrèze) ont été invités à suivre un chemin de catéchèse fondé sur le projet du Mouvement eucharistique des jeunes (Mej, cf. encadré). Parmi eux, 63 élèves de 5<sup>e</sup> font partie des équipes « Jeunes Témoins » ; les autres, en 4<sup>e</sup>, ont intégré les équipes « Témoins Aujourd'hui ». Ensemble, ils cherchent à aller plus loin dans leur désir d'approfondir leur foi et de réussir leur vie.

« Le Mej, explique François David, le chef d'établissement, est proposé, pour le moment, à tous les élèves du cycle central du collège dans le cadre de la catéchèse. À la prochaine rentrée, le projet sera mis en place à l'intention des élèves de 3<sup>e</sup>. » Ce projet, l'équipe de direction, élargie à l'équipe d'animation pastorale, l'a construit après avoir fait le constat que la catéchèse telle qu'elle était proposée dans l'établissement ne répondait pas aux attentes des élèves de 5<sup>e</sup> et au-delà. Elle empruntait sans doute trop à la forme scolaire – le terme de catéchèse renvoyant aux notions de programme, de contenus transmis, de cours, d'enseignement... – et il convenait de la faire évoluer.

« En effet, explique frère Nicolas<sup>2</sup>, les jeunes sont en quête d'espérance, en quête de quelque chose de profond



Équipe. Corinne Magne et quelques-uns des « Jeunes Témoins », élèves en classe de cinquième.

sans toujours pouvoir le nommer. Ils sont en demande d'un idéal de vie et d'une spiritualité qui repose sur Dieu. Ils sont aussi demandeurs d'un retour à l'intériorité. Il y avait là un vrai défi pour notre communauté chrétienne qui se devait de répondre à ces attentes. » Cette volonté de rejoindre les jeunes dans leurs aspirations, là où ils en sont, a amené l'établissement à se tourner vers le Mej : « un mouvement d'Église dont le but est d'aider chaque jeune à faire le lien entre sa vie et sa foi et à trouver son propre chemin, à partir de tout ce qu'il découvre », explique François David.

« Mais attention, poursuit-il, il ne s'agissait pas de sous-traiter au Mej la question de la pastorale dans l'établissement. L'enjeu était de croiser le projet éducatif du Mej et le volet pastoral

aux dires des « Jeunes Témoins » rencontrés, est trop peu. Ces heures sont encadrées par un adulte, un « aîné dans la foi » selon l'expression des évêques de France<sup>3</sup>. « L'adulte est à la fois animateur et éducateur, précise Corinne Magne<sup>4</sup>. Il accompagne les jeunes sur leur chemin de croissance, il est témoin de ce qui les fait vivre et révélateur de leurs talents. » Et l'animatrice du projet de rappeler que « la pédagogie du mouvement repose d'abord sur la connaissance du jeune avant d'évoquer avec lui le Christ. C'est le point de départ de toute démarche. Elle doit permettre à chacun de "chercher et trouver Dieu en toute chose", pour reprendre la formule de saint Ignace, c'est-à-dire de reconnaître que toutes nos occupations sont une occasion de rencontrer Dieu ».



du projet éducatif de l'établissement de telle sorte qu'ils se fécondent mutuellement. »

## Écouter, s'exprimer, agir

À Edmond-Michelet, les équipes de collégiens se retrouvent à raison d'une heure tous les quinze jours, une heure inscrite dans le temps scolaire, ce qui,

Conséquence, l'animateur s'attache d'abord à écouter les jeunes, à connaître ce qui fait leur vie. « Les jeunes ont des attentes, à nous de les rejoindre », souligne Corinne Magne. Chaque rencontre d'équipe comprend des activités pour apprendre aux jeunes à écouter, s'exprimer, choisir et agir ensemble.

« Cette année, explique Pierre-François, un des « Jeunes Témoins », l'équipe construit une caméra en carton pour réaliser un film sur la beauté du monde qui nous entoure, en utilisant des supports divers (images, BD, fresques...). La caméra représente toute l'équipe. La nôtre s'appelle "Étoile". À la fin de l'année, nous pourrions regarder le chemin parcouru. »

Le « chemin parcouru », c'est le rassemblement avec les équipes Mej de Saint-Junien<sup>5</sup>, auquel ont participé les "méjistes" de 5<sup>e</sup>. Ce sont aussi quelques moments difficiles.

« Les réunions se terminent par un temps de prière que nous préparons chacun à notre tour », poursuit Louis. « On allume une bougie, ajoute Claire. Elle montre que Dieu est avec nous. »

Autre moment essentiel des réunions – spiritualité ignatienne oblige –, le temps de relecture en équipe du carnet personnel. « On a chacun un memento avec quatre thèmes : Dieu, la famille, l'école, les vacances. Chacun y écrit ce qui est important pour lui, explique Pau-



« À la fin de l'année, nous pourrions regarder le chemin parcouru. »

line. On peut noter les moments qu'on a vécus en famille, l'effort qu'on va essayer de faire à l'école, la place qu'a eue Dieu pendant la semaine... Chacun peut lire ce qui a été important pour lui, ce qui l'a

marqué. Ensuite on prend le temps d'échanger entre nous et avec Corinne. En fin d'année, on pourra voir comment on a grandi. »

Pour Corinne Magne, les défis ne manquent pas. « L'urgence aujourd'hui est de trouver des animateurs – et pourquoi pas parmi les enseignants ou les éducateurs de l'établissement – pour encadrer les équipes. Nous ne sommes que quatre pour les 14 équipes Mej de l'établissement, un nombre qui va augmenter dès la rentrée 2008. Ces animateurs, il faudra ensuite les former. »

## Moments privilégiés

Autre défi à relever, la participation des équipes de collégiens d'Edmond-Michelet aux temps forts que constituent les rassemblements organisés par le Mej. Ces rassemblements sont l'occasion de souder et de dynamiser les équipes. Ils constituent aussi pour les jeunes – et leurs animateurs – des moments privilégiés pour échanger sur la vie des équipes, vivre ensemble des temps spirituels. Ils doivent aussi leur permettre de réaliser que

d'autres vivent la même foi qu'eux et leur donner envie d'en témoigner autour d'eux.

« Ils sont particulièrement appréciés par les jeunes, souligne Corinne Magne. En avril dernier, nos élèves ont beaucoup apprécié le week-end passé avec les équipes Mej de Saint-Junien. Ils souhaitent qu'une telle initiative se renouvelle. Peut-être cette fois en dépassant le cadre de la région. »

« À plus long terme, précise François David, l'objectif est que le projet poursuive sa montée en charge, que des équipes se mettent en place au lycée et que toute la communauté éducative se sente partie prenante du projet Mej. »

1. Adresse : 3 rue Bernard-Denoix, 19100 Brive-la-Gaillarde. Tél. : 05 55 17 61 70. Internet : [www.edmichelet-brive.fr](http://www.edmichelet-brive.fr)
2. Prêtre accompagnateur de l'école, membre de la communauté franciscaine de Brive.
3. Conférence des évêques de France, *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France et principes d'organisation*, Bayard/Cerf/Fleurus-Mame, 2006.
4. Animatrice en pastorale scolaire et coordinatrice du projet Mej.
5. Il n'y a, en effet, sur la région Limousine deux lieux d'implantation du Mej : Saint-Junien (Haute-Vienne, diocèse de Limoges) et Brive (Corrèze, diocèse de Tulle).



## Le Mej\* en bref

Le Mouvement eucharistique des jeunes (Mej) est un mouvement éducatif, s'inspirant de la spiritualité ignatienne. Il accompagne les jeunes de 7 à 21 ans dans leur croissance humaine et spirituelle. Le Mej leur propose de prendre le temps de regarder leur vie pour y trouver des signes de Dieu et les invite à enraciner leur vie dans l'Eucharistie vécue et célébrée.

### L'HISTOIRE

En 1844, de jeunes jésuites sont appelés à faire l'offrande quotidienne de leurs activités par la prière, rejoignant ainsi l'attitude du Christ dans son Eucharistie. Dans la même démarche, les Jésuites créent la Croisade eucharistique des enfants en 1914. En 1960, à Rome, lors d'un pèlerinage de la Croisade eucharistique de France, le Pape Jean XXIII donne sa bénédiction « aux Cadettes, Messagères et Chevaliers du Christ qui représentent le Mouvement eucharistique français... ». En 1962, la Croisade prend le nom de « Mouvement eucharistique des jeunes ». Dénomination qui est approuvée la même année par l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France.

### LES POINTS D'ATTENTION

- « L'expression : le Mej encourage l'expression de tous les jeunes. Il les aide à mieux entrer en relation avec les autres et avec Dieu et à prendre des responsabilités.
- « L'ouverture : le Mej permet aux jeunes de s'ouvrir aux personnes proches ou lointaines. Il les invite à être solidaires et à s'engager.
- « L'approfondissement de la foi : le Mej permet une approche personnelle et communautaire de Jésus-Christ.

### LA VIE EN ÉQUIPE

Selon leur âge, les jeunes sont accueillis dans des équipes encadrées par un adulte : « Feu Nouveau » (7-10 ans), « Jeunes Témoins » (10-13 ans), « Témoins Aujourd'hui » (12-15 ans), « Équipes Espérance » (15-18 ans) et « Équipes Apostoliques » (18-21 ans). Les jeunes y apprennent à accueillir la différence comme une richesse, à donner le meilleur d'eux-mêmes au service des autres, au nom de l'Évangile, à prier et célébrer ensemble.

\* Mouvement eucharistique des jeunes, 26 rue Molitor, 75016 Paris. Tél. : 01 40 71 70 00. Internet : [www.mej.fr](http://www.mej.fr)

# Devenir attaché de gestion

La Fnogec entend professionnaliser les personnels ayant en charge la comptabilité des établissements scolaires. Comment ? En leur proposant une formation d'attaché de gestion qui leur permettra de devenir de véritables experts financiers.

VIRGINIE LERAY

Les bons comptes font les bons établissements. Un adage trop matérialiste pour le monde de l'enseignement ? Et pourtant, Claude Bauquis, de la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec), rappelle combien des finances saines participent à améliorer la mission d'accueil des établissements : « *Il s'agit bien sûr d'abord de pouvoir présenter un budget équilibré et irréprochable, puisque nous sommes sous contrôle de l'État. Mais pas seulement. Il faut aussi dégager une capacité d'investissement au service du projet pédagogique, pour l'acquisition de matériel, par exemple, ainsi que la constitution de réserves de trésorerie permettant le gros entretien, la remise aux normes, la rénovation ou l'extension des infrastructures immobilières* », détaille-t-il.

Problème : seuls des gestionnaires aguerris peuvent se sentir à l'aise dans l'analyse financière des associations réglementées de type loi 1901 et s'aventurer sur le terrain délicat des investissements prévisionnels.

La Fnogec poursuit donc la professionnalisation de ses 10 % de salariés aides-comptables, comptables, chefs comptables, attachés de gestion, responsables financiers (5 000 à 6 000 salariés renforcés par 1 000 à 2 000 bénévoles). Comment ? En accompagnant la création d'un réseau territorial de personnes-ressources (observateurs économiques, centres de gestion...) pour les aider dans l'élaboration des bilans annuels et diffuser des outils logiciels ou des guides comptables *ad hoc*. Mais elle joue aussi désormais la carte de la formation. Une pratique pour laquelle les salariés de ce secteur sont précieusement en forte demande.

Cette formation offre une véritable perspective de carrière aux comptables des établissements.

De concert avec la commission paritaire nationale des PSAEE<sup>1</sup> et l'organisme paritaire OPCA-EFP<sup>2</sup> (cf. encadré), un parcours quali-

fiant d'attaché de gestion (catégorie 4) a ainsi été élaboré. Statut qui ne disposait jusqu'alors d'aucune offre de formation.

## Veilleur

Public concerné : les comptables et gestionnaires d'un tiers environ des 5 500 Ogec. Soit ceux qui œuvrent dans les établissements scolaires de taille moyenne – de 500 à 1 500 élèves. L'objectif ? Elargir leur rôle qui ne se cantonnera alors plus à l'enregistrement des opérations financières, le suivi de la trésorerie et les règlements des familles. « *Au-delà, le gestionnaire élabore, en lien avec le chef d'établissement et le président d'Ogec, des budgets annuels et des plans pluriannuels. Il travaille avec des experts extérieurs, notamment dans le domaine de l'immobilier, se charge de demander et d'analyser des devis et de comparer les propositions des fournisseurs en matière de restauration ou de prestation de nettoyage, par exemple* », explique Claude Bauquis. A la fois polyvalent et force de proposition, il affine également son rôle de veilleur de la comptabilité, ce qui le rend à même de rédiger lui-même des projets de bilan. La Fnogec espère ainsi développer de solides compétences de gestionnaires au sein des établissements. Cela éviterait de recourir à des prestations d'experts-comptables extérieurs, qui sont coûteuses et trop ponctuelles pour mettre à l'abri des mauvaises surprises de fin d'année.

Enfin, cette formation offre une véritable perspective de carrière aux comptables des établissements : l'attaché de gestion peut ensuite évoluer vers l'échelon 5 de responsable administratif, financier et technique, véritable bras droit du chef d'établissement. Pour cette fonction, comme pour la catégorie 3 des comptables, des dispositifs de formation adaptés font défaut... en attendant que les acteurs de la branche ne concoctent des parcours de formation internes à l'enseignement catholique. Des chantiers à suivre. ♦

## L'ingénierie de la formation

Après les surveillants-éducateurs, les attachés de gestion, l'OPCA-EFP\* continue d'élaborer de nouvelles formations pour accompagner la refonte de la convention collective des personnels Ogec de juillet 2004. « *Au-delà de notre rôle d'organisme collecteur, nous entrons là dans l'ingénierie de formation qui permet d'analyser une fonction et ses évolutions pour redéfinir son référentiel d'activité puis de compétence. Un travail de longue haleine effectué pour et avec les acteurs de la branche* », explique Sylvie Truchot, directrice de l'OPCA-EFP. Tout a commencé par une demande émanant de la Commission paritaire nationale des personnels des services administratifs, économiques et éducatifs (CPN-PSAEE), soucieuse de pallier le déficit de formation des gestionnaires de l'échelon 4. L'OPCA a travaillé ensuite pour cerner le nouveau métier de ces économistes. À partir de dizaines d'entretiens menés dans trois régions, l'OPCA-EFP a ainsi bâti un cahier des charges de formation sur mesure, validé, étape par étape, par un comité de pilotage réunissant tous les acteurs de la branche. Au final, deux parcours très consistants vers ce statut ont été homologués : l'un pour entrer dans la profession (échelon 1), l'autre pour accéder à l'échelon 4.2. Après appel d'offres, la Fnogec a été habilitée à délivrer cette formation qualifiante. Et une trentaine de ces superintendants seront opérationnels au début de 2009. VL

\* Cf. note 2 de l'article.

1. Personnels des services administratifs, économiques et éducatifs.

2. Organisme paritaire collecteur agréé – Enseignement et formation privés.

## Parcours de formation

### Qui ?

La formation s'adresse aux personnels exerçant une fonction de comptable dans les établissements. Ils doivent être titulaires d'un bac + 2 (Deug ou IUT) ou bien attester de solides compétences professionnelles. Dernier critère : l'élargissement des compétences du comptable doit correspondre à un besoin réel de l'établissement. Le directeur et le président d'Ogec de l'établissement doivent donc appuyer sa candidature et projeter de créer un poste d'attaché de gestion.

### La formation de la Fnogec

Sur un an, la Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique (Fnogec) propose 200 heures de formation, réparties en 8 séquences. Parmi les formateurs, interviennent des gestionnaires de l'enseignement catholique, des experts-comptables, des juristes, des spécialistes des ressources humaines et de la gestion immobilière.

Deux fois une semaine de stage dans un établissement autre que celui de rattachement permettent d'approfondir sur le terrain les deux cœurs de métier de la fonction : au premier trimestre, il s'agit de s'exercer au volet comptabilité ; au deuxième trimestre, à l'heure de la mise en place des budgets prévisionnels, le stagiaire appréhende la dimension de gestionnaire.

### Prochaine étape : une formation à l'échelon 4.2

Pour confirmer les compétences des attachés de gestion déjà en poste, un second référentiel formation a été mis au point. Sa mise en œuvre n'est pas encore engagée.

### Adresses

● Fnogec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 74 40. Internet : [www.fnogec.org](http://www.fnogec.org)

E-mail : [contact@fnogec.org](mailto:contact@fnogec.org)

● GPN des PSAEE (Commission paritaire nationale des personnels des services administratifs, économiques et éducatifs), 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 74 40.

E-mail : [cpn-psaee@fnogec.org](mailto:cpn-psaee@fnogec.org)

● OPCA-EFP (Organisme paritaire collecteur agréé-Enseignement et formations privés), 20-22 rue Saint-Amand, 75 015 Paris. Tél. : 01 45 31 01 02. Internet : [www.opcaefp.fr](http://www.opcaefp.fr) - E-mail : [accueil@opcaefp.fr](mailto:accueil@opcaefp.fr)



D.R.

## Nathalie Ferré, une comptable attirée par les ressources humaines

Depuis six ans, Nathalie Ferré assure, seule en poste, la comptabilité du collège Richelieu<sup>1</sup> de La Roche-sur-Yon (Vendée), 620 élèves. Suivi de la trésorerie, établissement des paies du personnel non enseignant, bilan prévisionnel élaboré avec le chef d'établissement et clôture des comptes avec le renfort d'un cabinet comptable extérieur... « Mes semaines sont bien remplies, mais, avec le temps, une certaine routine s'installe. Lorsqu'une collègue m'a parlé de la formation d'attaché de gestion de la Fnogec, j'ai saisi cette opportunité de me remotiver et d'acquérir de nouvelles compétences », explique-t-elle.

Le feu vert de son directeur obtenu, elle a débuté sa formation en février. Sa session compte une quinzaine de personnes, parfois venues d'horizons très différents, comme cette enseignante d'allemand en reconversion ou ce comptable au passé de biologiste. Nathalie Ferré a beau avoir un DESS<sup>2</sup> de gestion à son actif, elle doit s'accrocher pour suivre l'ambitieux programme de formation : « Les semaines sont très denses... Presque trop, car il est vraiment difficile d'assimiler tant de connaissances ! »

Néanmoins, c'est avec enthousiasme que Nathalie Ferré a découvert l'univers du management : « Les ressources humaines m'ont toujours attirée mais, en baignant dans les chiffres, j'avais des lacunes dans ce domaine. Je pourrai désormais m'investir davantage, en déchargeant par exemple le di-

recteur de certains entretiens annuels. Il m'arrive déjà de m'occuper de certains personnels, mais là, mon intervention sera plus légitime. » Nathalie Ferré aura, en effet, acquis des connaissances en matière de législation sociale : « Même si la loi Tèpa [travail, emploi, pouvoir d'achat], sur la défiscalisation des heures supplémentaires reste obscure, à cause des ambiguïtés de ce texte, les intervenants ont su nous exposer les principes du droit social de manière claire et très vivante. »

Du fonctionnement d'un comité d'entreprise jusqu'aux subtilités de la Documentation sociale de l'enseignement libre (DSEL), en passant par le rôle des syndicats, le contenu est éclectique. Autre découverte utile, celle des rouages de l'institution, car « connaître le fonctionnement des tutelles, les rapports hiérarchiques aide à mieux se positionner ».

Le prochain, Nathalie Ferré effectuera ses deux fois une semaine de stage au lycée Notre-Dame-du-Roc<sup>3</sup>, le plus grand établissement de Vendée, « histoire de découvrir le fonctionnement d'une structure de 1 700 élèves, dotée d'un service comptable de quatre personnes ». Une expérience qui lui permettra d'endosser sa nouvelle fonction d'intendante... et de clôturer ses comptes sans aide extérieure. **VL**

1. Adresse : 10, rue François-Truffaut, BP 349 - 85009 La Roche-sur-Yon Cedex.

2. Diplôme d'études supérieures spécialisées.

3. Adresse : rue Charlemagne, 85000 La Roche-sur-Yon Cedex.

# DES ÉCO-CITOYENS

Pourquoi ne pas faire figurer, sur le bulletin de 3<sup>e</sup>, une attestation d'éco-citoyen ? C'est l'idée de Caroline Sageot, professeur de SVT à Sainte-Jeanne-Élisabeth, à Paris. Dans son collège, elle a lancé une vraie dynamique autour du développement durable.

Cette année, Caroline Sageot, professeur de sciences de la vie et de la Terre (SVT) au collège Sainte Jeanne-Élisabeth<sup>1</sup>, à Paris, s'est emparée du développement durable comme thème convergent de travail et de découverte pour trois de ses classes de 6<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup>. « *Lenjeu était de leur faire prendre conscience qu'il peuvent agir, à leur niveau, et de les amener vers des comportements plus solidaires, plus concernés, des modes de pensée plus responsables* », raconte-t-elle.

En itinéraire de découverte (IDD), en cours, durant l'heure de vie de classe, à l'occasion de nombreuses sorties et d'un atelier spécialement créé le vendredi à midi, Caroline Sageot a organisé de véritables parcours de formation d'éco-citoyens. Celui des 6<sup>es</sup> est axé sur la consommation et son impact environnemental, tandis que les 4<sup>es</sup> ont aussi abordé les dimensions socio-économiques du développement durable.

Une formation suivie à l'Institut supérieur de pédagogie<sup>2</sup> et le site lancé par l'Éducation nationale pour relayer le Grenelle dans les établissements scolaires<sup>3</sup> ont aidé l'enseignante à transmettre ces connaissances sur un mode ludique et participatif qui a achevé de conquérir les élèves. Leur enthousiasme à décrire les actions menées et les épais classeurs qui les recensent, copieuse documentation à l'appui, l'attestent : expériences,



Caroline Sageot (à gauche) et Marie-Thérèse Martins, documentaliste.



Photos : V. Leray

Marin, Julien et Sixtine



Claire et Melvina

**Sixtine (6<sup>e</sup>) :** La première opération a consisté à informer tout l'établissement que les piles contenaient des produits toxiques et qu'il ne fallait donc pas les jeter dans la nature.

**Julien (6<sup>e</sup>) :** En effet, deux tiers des Français continuent à les jeter n'importe où alors qu'elles peuvent contaminer jusqu'à 50 000 litres d'eau !

**Marin (6<sup>e</sup>) :** Les éco-délégués ont remis une lettre à la directrice pour lui présenter notre projet de faire de l'établissement une plate-forme de recyclage de piles. Elle nous a reçus en entretien et nous a donné son accord.

**Julien :** Avec mon grand-père, j'ai confectionné un collecteur de piles entièrement recyclable avec des bouts de bois ramassés en forêt et de la peinture bio. Nous l'avons installé et nous avons mis des affiches partout dans l'établissement pour le signaler à tout le monde.

**Sixtine :** On est même passés le présenter dans toutes les classes, aux élèves du primaire aussi, et même aux grands du lycée !

**Violette (6<sup>e</sup>) :** Sur le même principe, on a affiché des pancartes contre le gaspillage de l'eau dans tous les sanitaires.

**Adrien (4<sup>e</sup>) :** Dans notre classe, on a étudié les factures d'eau de l'école et, avec le professeur de mathématiques, nous avons calculé le débit d'un de nos ro-

nets à bouton poussoir comparé à celui d'un robinet laser. La différence est énorme !

**Mélanie (4<sup>e</sup>) :** On a présenté ces résultats dans les classes et, depuis cette sensibilisation, on économise 620 litres d'eau par jour. On n'imaginait pas parvenir à un tel résultat.

**Clara (6<sup>e</sup>) :** Pareil pour l'électricité, on a calculé l'économie qu'on réaliserait en s'équipant d'ampoules basse consommation.

**Adrien :** Toujours pour informer, au CDI, on a créé un espace spécifique pour ranger les revues et la documentation traitant d'écologie. Pour cela, on a récupéré, nettoyé et réparé un vieux meuble destiné aux encombrants.

**Jeanne (6<sup>e</sup>) :** On a aussi essayé d'introduire le tri sélectif à la cantine. Avec le chef cuisinier, on a réfléchi à l'installation d'une poubelle spéciale où les élèves pourraient jeter leurs pots de laitage et les autres emballages comme ceux ayant contenu du fromage, par exemple. Malheureusement, on a appris que les centres de tri n'acceptaient pas ce type de déchets.

**Adrien :** Nous avons aussi été au jardin du Trocadéro pour l'exposition « Explorateurs des mers », qui expliquait le phénomène de la montée des eaux et comment les scientifiques l'observaient.

participation à des concours, mini-débats..., autant de travaux qui leur ont « parlé », les ont incités à changer leurs habitudes et à sensibiliser leur entourage à la sauvegarde de la planète.

« Pour aborder le chapitre "L'homme dans son environnement", au programme, j'ai aussi choisi l'angle du développement durable. Toujours pour rendre ces notions plus vivantes, je suis partie de l'actualité : la campagne de reforestation menée



# ENS BREVETÉS



Clara et Violette



Louise et Nicolas, élèves de 4<sup>e</sup>



Hélène

regard bienveillant cette belle initiative », elle veut intervenir à ce niveau : « J'entends légitimer le projet et le relayer le plus largement possible dans l'établissement, auprès des autres enseignants, mais aussi de l'administration. En effet, cette démarche s'inscrit pleinement dans l'esprit du socle commun et dans le type d'innovations pédagogiques que le ministère appelle de ses vœux. »

Un conseil pédagogique, réuni pour réfléchir à la notion de compétences, a d'ores et déjà inscrit le développement durable parmi les choix des sujets d'IDD, de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>. Et à la rentrée 2008, le règlement intérieur fera état du nouvel engagement de l'établissement.

De quoi favoriser la transversalité déjà expérimentée par Caroline Sageot et quelques collègues : en mathématiques pour calculer

les consommations, en anglais pour traduire de la documentation, en technologie pour réaliser expériences et maquettes, en histoire-géographie pour les questions liées au climat et à la mondialisation, et en français pour l'étude de textes.

« Dans cette entreprise, le CDI<sup>6</sup> a servi de véritable espace de convergence, les documentalistes guidant les élèves dans leurs recherches, abonnant l'établissement à des revues spécialisées, informant sur les concours organisés sur ce thème<sup>7</sup>. Elles ont aussi encouragé des élèves d'autres niveaux de classe à participer à la confection des affiches pour nos campagnes de sensibilisation », souligne Caroline Sageot.

Quant aux parents, ils sont aussi partie prenante. L'Apel<sup>8</sup> a ainsi organisé, le 23 mai dernier, une soirée développement durable avec projection du film *Un Jour sur Terre*<sup>9</sup>, conférences et dîner bio dans de la vaisselle 100 % recyclable ! C'est dire si l'initiative de Caroline Sageot séduit et a de beaux jours devant elle. Pour la rentrée prochaine, les idées fusent déjà : instaurer un système de troc, s'atteler au recyclage du papier, monter un ciné-club spécialisé et un atelier art et développement durable. Et pourquoi pas s'associer avec d'autres établissements ? À plus long terme, Isabelle Blandin réfléchit même à la création d'une filière professionnelle autour des nouveaux métiers liés à l'environnement. Affaire à suivre, donc !

1. Adresse : 8 rue Maurice-de-La-Sizeranne 75007 Paris. Tél. : 01 53 58 59 00. Internet : [www.sainte-jeanne-elisabeth.com](http://www.sainte-jeanne-elisabeth.com)
2. Centre de formation de l'Institut catholique de Paris. Adresse : ISP-Formation, 3 rue de l'Abbaye 75006 Paris. Internet : [www.icp.fr/isp\\_formation](http://www.icp.fr/isp_formation)
3. Adresse : [www.lecoleagit.fr](http://www.lecoleagit.fr)
4. Adresse : [www.1parisien1arbre.com](http://www.1parisien1arbre.com)
5. Questionnaire à choix multiples.
6. Centre de documentation et d'information.
7. Les premières S envisagent de participer aux Olympiades académiques des géosciences, créées pour compléter le concours général ouvert aux terminales S. Sur internet : [www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701723N.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2007/39/MENE0701723N.htm)
8. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre.
9. Un film d'Alastair Fothergill.

**Mélanie :** On aussi vu comment ils posaient des balises pour surveiller les animaux des espèces en voie de disparition.

**Julien :** Au cinéma, nous avons été voir *Nausicaä de la vallée du vent*<sup>\*</sup>, qui raconte la révolte de la nature contre la pollution

**Adrien :** Et nous, *Le jour d'après*<sup>\*\*</sup>, suivi d'un débat sur le documentaire d'Al Gore.

**Mélanie :** En arts plastiques chacun a réalisé un logo « développement durable ». **Jeanne :** Dans notre classe, un membre de l'association Artisans du monde<sup>\*\*\*</sup> est venu expliquer le fonctionnement d'une coopérative de Panama : des femmes de pêcheurs se sont mises ensemble pour faire de la vannerie, ce qui permet d'augmenter les revenus de leurs familles. Ensuite nous avons débattu du commerce équitable en cours d'histoire-géographie.

**Claire (6<sup>e</sup>) :** J'ai été très intéressée par le travail qu'on a fait autour des bouteilles de jus d'orange : on a comparé les marques et dressé pour chacune le bilan écologique : d'où elles venaient, combien de kilomètres parcourus en avion ou en bateau, sous forme de fruits ou déjà conditionnées.

**Amélie (6<sup>e</sup>) :** J'ai réalisé deux expériences pour mesurer l'impact de la pollution. En mettant du colorant dans l'eau d'un

vase rempli de fleurs blanches, on remarque bien que les fleurs absorbent le produit et changent de couleur. On en déduit que l'animal qui la mange puis l'homme qui mange l'animal l'absorbent aussi. C'est toute la chaîne alimentaire qui est contaminée. J'ai aussi mesuré la pollution de l'air qui rend une feuille blanche toute grise.

**Melvina (6<sup>e</sup>) :** Très souvent, en cours, on prend cinq minutes pour organiser un mini-débat. Au début de l'année, on parlait le plus souvent d'articles de journaux amenés par Mme Sageot. Mais, maintenant, c'est nous qui les apportons !

**Margot (6<sup>e</sup>) :** On a ainsi parlé des causes de la déforestation et découvert le *Forest Stewardship Council*<sup>\*\*\*\*</sup>, qui protège les forêts. On a discuté des bio carburants, de leurs avantages mais aussi du risque de famine... Et de plein d'autres choses encore !

## PROPOS RECUEILLIS PAR VIRGINIE LERAY

\* Ce film d'animation japonais (1984) d'Hayao Miyazaki (également auteur du manga original), était proposé aux scolaires dans le cadre d'un cycle programmé par le cinéma Le Latina (Paris 4<sup>e</sup>), lors de la Semaine du développement durable.

\*\* *The Day After Tomorrow* (2004), film catastrophe de Roland Emmerich.

\*\*\* Adresse : 53 bd de Strasbourg, 75010 Paris. Internet : [www.artisansdumonde.org](http://www.artisansdumonde.org)

\*\*\*\* Conseil de surveillance des forêts, ONG internationale. Internet : [www.fsc.org](http://www.fsc.org)

par la ville de Paris<sup>4</sup>. » Caroline Sageot a aussi conçu deux QCM<sup>5</sup> d'évaluation. Car au-delà de l'expérimentation de cette année, elle souhaiterait pérenniser un « brevet développement durable ». Comme les attesta-

tions de secourisme et de sécurité routière, le « passeport éco-citoyen » imaginé par l'enseignante figurerait sur le bulletin de troisième. Si Isabelle Blandin, la directrice, lui a laissé « carte blanche, observant avec un



© S. Horguelin

Aucun cours d'histoire, aucun livre, aucun film sur les camps ne pourra remplacer un séjour à Auschwitz. Cette plongée au cœur du Mal marque de façon indélébile les consciences. C'est pourquoi l'AFMA<sup>1</sup> invite les enseignants à y conduire leurs élèves. Récit de voyage...

SYLVIE HORGUELIN



La présence n'a pas de prix. Claude Bloch, 79 ans, est là parmi nous, debout. Ce vieux monsieur, au regard empreint de douceur, parcourt les allées quadrillées d'Auschwitz et raconte son histoire à ceux qui osent lui poser des questions. Le 29 juin 1944, « le premier jour des vacances d'été », se souvient-il, il est arrêté avec sa mère et son grand-père. Au centre de la Gestapo de Lyon où ils sont conduits, son grand-père meurt. Claude a 15 ans. Il est transféré au camp de Drancy, avant un départ pour la Pologne dans un wagon à bestiaux. Trois jours sans nourriture et sans eau, avec les morts que l'on entasse dans le fond du wagon. Le 3 août 1944, les portes s'ouvrent enfin sur un quai : c'est la « Judenrampe » où l'on opère la sélection. De sa mère, il ne saura plus rien. Lui sera dirigé vers le camp d'Auschwitz, trois kilomètres à pied dans la nuit, à travers marécages et forêts. Au block n° 2 où les hommes de son convoi sont entassés. Les anciens le renseignent : « Tu vois la cheminée, là-bas... »

Au fil des heures, le rescapé complète les commentaires de la guide polonaise dont le ton détaché pour détailler l'horreur glace. Auschwitz, c'est 1,1 million de morts. 69 000 Juifs de France y ont été déportés. 2 500 en sont revenus, dont Claude Bloch qui répète : « J'ai eu de la chance. » Chance, par exemple, de ne pas avoir été envoyé à Birkenau, le camp voisin, où les conditions de vie étaient bien pires et l'espérance de vie infime.

L'Association fonds mémoire d'Auschwitz (AFMA) a organisé ce voyage pour des professeurs qui reviendront avec leurs classes. L'AFMA rassemble nombre d'enfants de déportés, telle Claudine Frydman qui arpente chaque année, avec son mari Serge, le terrain boueux de Birkenau où sa mère a séjourné pendant qua-

# Voir Auschwitz, de ses yeux voir



© S. Horguelin

Debout. Claude Bloch, déporté à Auschwitz à l'âge de 15 ans, parle contre l'oubli.

torze mois. Depuis quatre ans, tous deux ont permis à quarante-neuf établissements scolaires de faire ce voyage singulier, avec une préparation en amont et une exploitation en aval dans lesquelles ils s'investissent personnellement (cf. encadré). Au fil de la visite d'un camp puis de l'autre, notre groupe croise des collègues de l'Europe entière, accompagnés de grands adolescents visiblement très émus.

**« Je ne sais pas comment tu as fait pour supporter tout ça ! »**

L'an dernier, Auschwitz a accueilli 1,2 million de visiteurs. À ceux qui se demandent pourquoi conduire des élèves dans ce cercle, bien terrestre, de l'Enfer, l'AFMA répond simplement : pour « développer une culture humaniste et civique » et encore pour « lutter contre l'antisémitisme ». Serge Frydman, lui, constate que « les élèves les plus durs en classe reviennent apaisés. Eux qui sont dans la souffrance, se retrouvent face à une souffrance tellement plus grande ! C'est

une leçon de vie ». Et d'évoquer avec émotion un adolescent qui se droguait et s'est arrêté net après le voyage en se mettant au travail. Dans les comptes rendus envoyés par les jeunes à l'AFMA, on lit, répété sur tous les tons : « Il faut se respecter, même si on n'est pas pareils », et aussi « Il faut toujours protéger celui qui est attaqué ». De telles initiatives montrent, si besoin est, que les établissements scolaires n'ont pas attendu les injonctions de Nicolas Sarkozy pour parler de l'Holocauste aux jeunes. Son souhait que « chaque élève de CM2 se voit confier la mémoire d'un enfant français victime de la Shoah » a d'ailleurs dû être tempéré. Un rapport, remis à Xavier Darcos, à la fin d'avril, a conclu qu'il fallait privilégier un « travail collectif » plutôt qu'un parrainage individuel et pas seulement sur « les enfants disparus mais tous les enfants, les enfants cachés pendant la guerre par exemple » (cf. p. 47). Plusieurs pistes ont été retenues par le groupe de travail, piloté par Hélène Waysbord-Loing, inspectrice générale : « construire un vrai projet pédagogique », autour « d'un travail historique » et de « références



© S. Hoguelin

L'étang de Birkenau. Les stèles rappellent que le fond de ces eaux est un tapis de cendres.

civiques ». Des pistes déjà mises en œuvre dans les voyages pédagogiques de l'AFMA...

## Survivants

Mais revenons à Birkenau. La nature est belle en ce début de printemps, dans les bois où tant d'horreurs se sont produites. Dans les futaies inondées de lumière, une photo floue, prise clandestinement par un détenu, est plantée dans la terre – comme un poignard : on y voit, en ce même endroit, des femmes nues se dirigeant vers la chambre à gaz. Plus loin, au bord d'un étang bucolique, quelques stèles rappellent que son fond est rempli de cendres et que nous nous trouvons dans le plus grand cimetière du monde. « Je ne me suis jamais imaginé une minute que j'allais mourir », confie pourtant Claude Bloch. De fait, il sera évacué par – 30° dans un train à charbon, à ciel ouvert. Il traversera ainsi la Pologne pour être conduit dans une usine de sous-marins, puis transféré sur un cargo bourré

d'explosifs qui devait sauter avec ses prisonniers dans le port de Flensburg. Mais « ça n'a pas marché », explique-t-il, placide. Le 10 mai 1945, La Croix-Rouge suédoise le découvre, toujours vivant.

« Vous avez vu le nombre de cars ! » s'exclame-t-il alors que nous nous dirigeons vers le parking. Il s'étonne et se réjouit de voir que « les générations suivantes se sentent concernées ». Comme bien des survivants, il a eu à souffrir du fait qu'après la Libération, « on ne voulait pas savoir ». Pendant 55 ans, il a vécu avec ce lourd secret. Une vie d'homme, de mari et de père sans un mot jusqu'en 2000, date à laquelle il s'est décidé à témoigner pour l'AFMA. « Je ne sais pas comment tu as fait pour supporter tout ça ! » lui a confié son fils aîné en l'accompagnant sur les lieux pour la première fois en 2004. « Le scoutisme m'a beaucoup aidé », répond ingénument Claude Bloch. ◆

1. Association fonds mémoire d'Auschwitz. Sur internet : <http://www.afma.fr>

## Partir avec sa classe...

► Pour réaliser un voyage éducatif à Auschwitz-Birkenau avec l'Association fonds mémoire d'Auschwitz (AFMA), voici la marche à suivre :

- 1) Écrire une lettre à l'AFMA\* en exposant son projet.
- 2) L'AFMA peut envoyer l'un de ses membres dans les classes pour témoigner. Une visite de la très riche exposition permanente de photos de Drancy\*\*, du Mémorial de la Shoah\*\*\*, ou encore du Musée d'art et d'histoire du Judaïsme\*\*\*\*, est conseillée. Une préparation sérieuse du voyage est exigée.
- 3) Constitution d'un dossier de demandes de subventions (dernier délai le 15 octobre) avec l'aide de l'AFMA. S'adresser à : la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, la Fédération Maginot, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DPMA), le conseil général et régional, la mairie, des entreprises locales, la caisse des écoles...
- 4) Réunion avec les parents pour présenter le projet.
- 5) Voyage en Pologne avec un accompagnateur de l'AFMA, de préférence entre janvier et mars.
- 6) Les élèves écrivent un compte rendu du voyage et l'envoient à l'AFMA. Tous les élèves reçoivent un « certificat de participation » qui atteste qu'ils peuvent désormais témoigner. Il peut être remis par le maire lors de la Journée de la déportation qui a lieu le dernier dimanche d'avril. À cette occasion, un élève ayant participé au voyage peut aussi faire un discours.
- 7) Création dans certains établissements d'« ateliers mémoire » (quelques élèves se réunissent pour effectuer des recherches, préparer des expositions...).

**Durée du séjour :** 3 jours ; voyage Paris-Cracovie en avion ; hébergement à Cracovie dans un hôtel de jeunes.

**Programme :** visite des camps d'Auschwitz et Birkenau (avec un guide-conférencier spécialisé) et visite de la très belle ville de Cracovie (quartier juif, cathédrale, mine de sel...).

**Groupe constitué :** de 15 à 60 élèves, à partir de la 3<sup>e</sup>, avec au minimum un adulte accompagnateur pour 15 jeunes.

**Coût du voyage :** environ 480 euros tout compris pour 3 jours, en fonction de la taxe d'aéroport (de 30 euros à ... pour les parents, suivants les subventions obtenues).

\* Contact : AFMA 92, Serge et Claudine Frydman, 266 rue d'Estienne-d'Orves, 92700 Colombes. Tél. : 06 60 40 31 88.

\*\* Contact : AFMA 93, Lucien et Micheline Tinader, 4 rue Arthur-Fontaine, Cité de la Muette, 93700 Drancy.

Tél. : 01 48 32 07 42. E-mail : [lucien.tinader@free.fr](mailto:lucien.tinader@free.fr)

\*\*\* Pour le visiter : 17 rue Geoffroy-l'Asnier, 75004 Paris.

Tél. : 01 42 77 44 72 - Internet : [www.memorialdelashoah.fr](http://www.memorialdelashoah.fr)

\*\*\*\* Du 25 juin au 26 octobre 2008, on peut y voir l'exposition : « À qui appartenaient ces tableaux ? » sur la spoliation des œuvres d'art subies par les Juifs de France durant la Seconde Guerre mondiale. Adresse : Hôtel de Saint-Aignan, 71 rue du Temple, 75003 Paris. Tél. : 01 53 01 86 53. Site : [www.mahj.org](http://www.mahj.org)



## Un film pour ouvrir le débat

► Le réalisateur allemand Robert Thalheim, 34 ans, a effectué son service civil au Centre international de jeunes d'Oswiecim (Auschwitz en polonais). Cette expérience qui l'a marqué, est le sujet de son deuxième long-métrage, *Et puis les touristes*. Un titre qui renvoie au dilemme du film : « D'un côté, il y a quelque chose d'incongru à voir tous ces bus de touristes s'arrêter sur le lieu des crimes nazis et les gens se faire photographier devant le portail "Arbeit macht frei" ("Le travail rend libre"). D'un autre côté, il me semble important que ce lieu ne tombe pas dans

l'oubli », explique Robert Thalheim. Son héros, Sven, a pour première mission de s'occuper d'un ancien détenu, Stanislaw Krzeminski, qui n'a jamais quitté le camp depuis la libération. Une tâche difficile pour ce jeune Allemand confronté à la rudesse du survivant auquel il finira par s'attacher... Un film profond et sensible qui peut servir de support pédagogique pour réfléchir en histoire, en français ou en allemand, aux enjeux de la mémoire et de la commémoration.

SH  
► *Et puis les touristes* (1 h 25). Scénario et réalisation : Robert Thalheim. Prix du jury du Festival du film d'histoire de Pessac 2007, sélection officielle Festival de Cannes 2007, « Un certain regard ». En salles depuis le 14 mai 2008. Site : [www.etpuislestouristes-lefilm.com](http://www.etpuislestouristes-lefilm.com) - Dossier d'accompagnement pédagogique sur le site : [www.zerodeconduite.net/etpuislestouristes](http://www.zerodeconduite.net/etpuislestouristes) - Informations pour organiser des projections : Agence Cinéma Éducation : 01 40 34 92 08 ou Sébastien Monceau (distributeur) : 06 16 25 47 54.

# La guerre faite aux enfants

PROPOS RECUEILLIS PAR  
ÉLISABETH DU CLOSEL

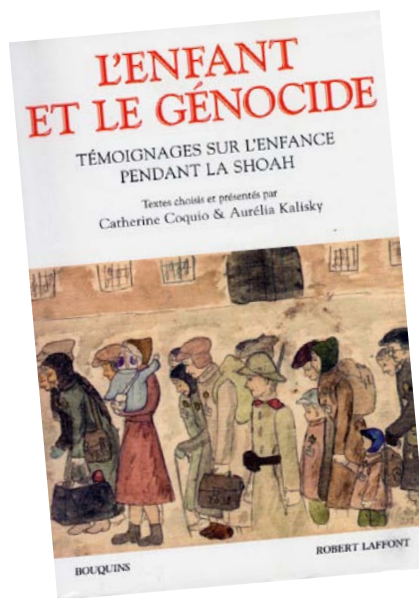
Qu'est-ce qui vous a conduites à publier une anthologie sur le génocide des enfants pendant la Shoah ?

Catherine Coquio et Aurélie Kalisky : Ce livre qui n'est pas un livre d'histoire et ne vise en rien l'exhaustivité, fait pourtant « masse » en réunissant des témoignages de près de 200 auteurs de l'ensemble du territoire européen. Nous avons dès lors une idée plus précise de ce qu'a été le génocide nazi, avec son effet de série implacable : un crime fondamental et d'échelle planétaire, où le meurtre des enfants joue un rôle décisif. Chez les exécuteurs, nous retrouvons l'effrayante surenchère dans la cruauté. Bien que parfois, l'extermination des enfants leur ait posé problème, celle des hommes en âge de porter les armes étant déjà perçue comme éprouvante psychologiquement. La multiplicité des témoignages vaut aussi pour la diversité qu'elle permet de se figurer. Chaque texte porte la marque de la manière dont les choses se déroulent dans la région où vit le témoin, de sa culture d'origine, de son éducation. Nous avons également fait une place aux enfants tziganes, soumis aux expériences médicales et aux stérilisations.

Que voulez-vous transmettre en vous attachant plus particulièrement au génocide des enfants et des adolescents ?

C. C. et A. K. : Dans l'idéologie nazie, il fallait faire disparaître une « race » fantasmée aussi à travers ceux qui représentaient son avenir. D'après les historiens, un million et demi d'enfants – juifs, handicapés et tziganes – ont été assassinés pendant la guerre. Cible constitutive du génocide, l'enfant en a subi de plein fouet la violence. Or, l'histoire de cet aspect du génocide n'a pas encore été écrite. Les historiens – hormis les travaux pionniers de Serge Klarsfeld pour la France, qui restent une exception – commentent à affronter cette question. Ce livre tente d'écrire cette histoire et d'éclairer la singularité de cette forme de violence, mais d'une manière volontairement éclatée et subjective, intérieure : il fait réfléchir à ce que peut être une

Une anthologie magistrale<sup>1</sup>, rassemble les écrits de 200 auteurs célèbres ou inconnus, de l'Europe entière. Des textes qui font apparaître une énergie et une profondeur particulières...



écriture de l'histoire du génocide passant par le témoignage interne de la Catastrophe.

Les textes sont d'une grande diversité, dans le fond comme dans la forme. Qu'est-ce qui en émerge ?

C. C. et A. K. : Ce livre met au jour ce qu'ont vécu les plus jeunes, et s'interroge sur la teneur de leur expérience à travers leurs regards, leurs gestes, leurs paroles, rapportés par les adultes et par eux-mêmes dans leurs journaux, ou dans leurs récits rétrospectifs pour l'infime minorité qui parvint à survivre. Ces textes font apparaître une énergie et une profondeur particulières. Les témoignages nous font voir non pas tant l'enfant victime que l'enfant sujet, qui devient même un acteur décisif dans la lutte pour la survie de ses proches. Dans les ghettos, on voit fréquemment les orphelins faire alliance pour mendier, survivre et jouer, donnant lieu à d'étranges communautés d'enfants.

Découvre-t-on quelque chose de spécifique sur l'enfance, sa manière de réagir face à l'horreur, de se protéger peut-être ?

C. C. et A. K. : Les comportements des enfants ont été différents de ceux des adultes. L'étude et le jeu, ces deux activités par lesquelles les enfants déchiffrent la réalité, devenaient des actes de résistance dans un monde où le savoir des adultes s'effondrait et les réduisait à l'impuissance. Malgré les efforts des organismes d'aide à l'enfance et le dévouement des éducateurs en écoles clandestines, c'est souvent dans la solitude complète que les plus jeunes s'affrontaient au réel. Ils le firent avec une capacité d'adaptation et une inventivité que notèrent de nombreux adultes, souvent ébahis.

Dans les ghettos de Pologne et de Lituanie, dans le « camp-vitrine » de Theresienstadt, on a vu se produire de véritables « miracles culturels » – comme le dit dans son journal le bibliothécaire Hermann Kruk à propos des enfants du ghetto de Vilnius. Les jeunes, souvent, ont lu avec fièvre, se sont mis à écrire, composant des pièces, inventant des poèmes, des chansons et des jeux frappants de compréhension et d'humour. Dans des journaux méconnus et extraordinaires, on voit de jeunes adolescents résister chaque jour à la faillite morale, l'observer souvent chez les adultes, et tenter néanmoins d'imaginer un avenir... Tandis que les adolescents oscillent entre un désespoir violent et une nouvelle espérance messianique, mais axée sur la vie terrestre, le tout jeune enfant vit sa vie présente à travers ses jeux, qui lui font assimiler la réalité en la mimant jusque dans ce qu'elle a de terrible. « Ils jouent à la Fouille, à la Déportation », écrivait Odette Daltroff à Drancy, frappée par la gravité des enfants promis à la déportation : « Ils ont tout compris, comme des grands. » Si la mort d'un million et demi d'enfants reste un scandale désespérant, les efforts de ces enfants pour donner forme à leur existence nous parlent un langage de vie intense, jusque dans l'énigme qu'il dessine à nos yeux. ♦

1. *L'enfant et le génocide – témoignages sur l'enfance pendant la Shoah*, textes choisis et présentés par Catherine Coquio et Aurélie Kalisky, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2007, 1 264 pages, 32 €.

➤ Catherine Coquio et Aurélie Kalisky sont respectivement présidente et vice-présidente de l'Association internationale de recherche sur les crimes contre l'humanité et les génocides (AIRCRIGE). Cette association est créée en 1997 alors que le monde ambiant est plein du « devoir de mémoire » et que viennent de se dérouler les génocides au Rwanda (1994) et de Srebrenica (1995). Sur internet : <http://aircrigeweb.free.fr>

# Éducation sexuelle : à revoir !

Longtemps infirmière scolaire, puis éducatrice à la sexualité, Colette Bros a expérimenté la complexité de cet enseignement en lycée. Avec Yasmine Lekéal, une collègue, elle a fondé l'association « Au cœur de l'éducation<sup>1</sup> » qui intervient dans les classes. Rencontre à Brive, en Corrèze.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

*Votre expérience vous fait dire que l'Éducation nationale ne se donne pas les moyens de cette éducation sexuelle qu'elle a mise au programme...*

Colette Bros : En effet, cela ne marche pas. Pourquoi, alors qu'une adolescente est venue vous parler dans votre bureau d'infirmière et que vous lui avez conseillé de se protéger, arrive-t-elle deux jours plus tard sans l'avoir fait ? Pourquoi n'a-t-elle pas eu l'occasion d'intégrer le respect qu'elle se doit et qu'elle doit à l'autre ? Pourquoi n'a-t-elle pas su prendre soin d'elle, se dire « *Je suis libre, c'est moi qui agis* » ? Parce que aucune prévention digne de ce nom n'est actuellement pratiquée à long terme. La raison est double : le manque de formation des adultes, qui bien souvent ignorent la complexité du sujet, et le manque de moyens : il en faudrait pour inciter les personnels à se former et pour dégager des heures permettant de vraiment travailler avec les élèves.

*C'est justement par une découverte de leur corps que vous débutez le travail...*

C. B. : Souvent, en effet, il faut commencer par la découverte de soi : parce que curieusement, les jeunes n'ont pas une véritable connaissance de leur corps. Les adolescents ont un grand besoin d'être rassurés sur eux-mêmes. Ils ont vite tendance à se croire anormaux, à se sentir stigmatisés et à s'enfermer dans un comportement qui aurait pu n'être que passager, de l'ordre du test ou de l'expérimentation, pour peu qu'il soit lourdement condamné par des adultes angoissés. Nous nous appuyons, dans nos interventions, sur une grille de travail élaborée par Réjean Tremblay<sup>2</sup>, qui prend en compte les différents aspects de la sexualité humaine : biologiques (corps), psychologiques (émotions), sociaux (relations) et moraux (décisions). En partant de la découverte de l'éveil des sens, nous progressons doucement dans la réflexion. Nous partons de



**Colette Bros**  
Éducatrice à la sexualité

questions telles que « *Comment est-ce que je me sens, fille ou garçon ?* », « *Comment me suis-je construit(e) ?* », « *Comment les choses se passent-elles ailleurs, en d'autres lieux de la planète, en d'autres temps ?* ». Nous expliquons des données scientifiques, sans plaquer notre vision des choses, pour ensuite travailler sur des thèmes précis : la rencontre, par exemple, ou la séduction, ou la vie de couple.

**Comment intervenez-vous ?**

C. B. : Trois conditions sont requises : l'anonymat des jeunes, la confidentialité des échanges et l'implication de deux intervenants. En effet, être à deux – dans l'idéal, un homme et une femme – permet un regard vigilant sur des réactions qui peuvent nécessiter des reprises, des arrêts, dont celui ou celle qui parle ne se rend pas forcément compte s'il est seul. Nous travaillons par petits groupes mixtes, à raison de cinq séances au moins par thème (le langage du corps, la découverte, la séduction, la première fois, les erreurs, le couple...). Ces séances s'articulent autour de temps d'information et de partage en groupe. Voilà la garantie d'un minimum de sérieux dans le travail !

Quelles sont les conditions d'une éducation sexuelle réussie ?

C. B. : Il faudrait qu'elle trouve vraiment sa place à l'école dès le primaire, jusqu'au lycée, avec des enseignants spécialement formés, et travaillant à deux pour veiller au respect des différences très profondes de chacun dans ce domaine. Mais je pense, malheureusement, que c'est totalement utopique. Pour le moment, sauf dans certains cas bien sûr, l'Éducation nationale réagit à l'angoisse provoquée par des événements qu'elle vit comme traumatiques, au coup par coup : des filles qui se plaignent des attouchements des garçons, parfois des petits qui s'observent dans les toilettes. On cherche à appliquer du mieux possible des circulaires avec

des objectifs d'efficacité immédiate en parlant des risques, sans prendre en compte les nécessités d'un travail en profondeur qui implique une remise en question des adultes et de leur savoir sur ce sujet complexe. Nous avons la conviction que tout passe par l'instauration d'un climat de confiance avec le groupe des jeunes. Il faut que chacun puisse trouver des réponses et se rassurer sur ses propres difficultés, ses questions profondes, non seulement sur le fonctionnement du corps mais au-delà, sur la question des enjeux de la vie de couple, de la liberté, bref, du sens et du plaisir de la vie. ♦

1. Adresse : Association « Au cœur de l'éducation », 11 rue Paul-Doumer, 19100 Brive.

2. Codirecteur d'enseignement de la formation diplômante suivie par Colette Bros, Réjean Tremblay est sexologue, sociologue, fondateur du Centre international de formation et de recherche en sexualité (Cifres), responsable du diplôme de sexologie de l'université Paul-Sabatier de Toulouse. Auteur de *Paroles d'amour et de plaisir - l'adolescence, le passage d'un détroit* (Érès, 1999, pour les adolescents), il a dirigé l'ouvrage collectif *Guide d'éducation sexuelle à l'usage des professionnels - t. 1 : l'adolescence* (Érès, 1998, pour les adultes).

➤ L'éducation à la sexualité est reconnue par les textes (circulaire n° 2003-027 du 17 février 2003, BO n° 9 du 27 février 2003) comme « un élément essentiel d'une éducation globale des jeunes ». Trois séances par an sont prévues pour chaque classe, et ce, du primaire au lycée.

# Le goût des autres

Considérée comme « *l'une des figures montantes d'une spiritualité incarnée*<sup>1</sup> », Claire-Anne Baudin vient de publier un bel essai intitulé *Le soin du monde*<sup>2</sup>. Cette théologienne, qui a été quinze ans institutrice en maternelle, s'appuie sur son expérience pour revisiter le concept de charité.

Son fil conducteur : l'attention à autrui et à soi conduit vers Dieu.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
SYLVIE HORGUELIN

Comment est née l'idée d'écrire *Le soin du monde* ?

*Claire-Anne Baudin* : J'accompagne des personnes depuis vingt ans, dans la tradition spirituelle ignatienne. J'ai aussi travaillé en milieu hospitalier et en maternelle, avant d'enseigner à l'Institut catholique de Paris. Des collègues théologiens m'ont demandé d'écrire un livre sur les enjeux du soin. Il s'agissait de voir, en m'appuyant sur mes différentes expériences, ce qui se joue de la quête de Dieu dans la relation d'aide.

De quel soin s'agit-il ?

*C.-A. B.* : Je traite du soin des autres ou de soi-même de façon indifférenciée. Quand nous prenons soin d'un ami, ne prenons-nous pas en même temps soin de nous ? Et quand nous prenons soin de nous, ne permettons-nous pas à ceux qui nous entourent de vivre bien, auprès de nous ? Il n'y a pas ici de séparation entre les divers registres du soin, parce qu'ils concourent à une attitude commune qui vise à la vie bonne et à la qualité des relations.

Comment procédez-vous ?

*C.-A. B.* : Je décris une quarantaine d'épisodes mais surtout la réflexion intérieure qui advient par ces situations. Ces expériences ordinaires permettent de réaliser que tous les lieux sont des lieux de soin – qu'il soit thérapeutique, pédagogique, éducatif ou spirituel... Les personnes qui effectuent des tâches administratives toute la journée sont aussi concernées ! Où que l'on soit, l'attention à l'autre et à soi-même est requise.

Votre forme d'écriture, avec la présentation de ces situations ordinaires, peut surprendre...

*C.-A. B.* : Ce livre est une invitation à voir dans des moments délimités ce qui est en



**Claire-Anne Baudin**  
théologienne et enseignante

« On n'empêchera pas un enfant de sortir pour être sûr qu'il ne se fera pas écraser ! »

jeu dans le soin. Il désire montrer qu'il y a lieu de s'arrêter pour voir ce qui se vit en nous et en l'autre. La vie chrétienne n'est pas une théorie, mais notre vie même, notre expérience à la lumière de l'Évangile.

Vous écrivez en tant que croyante ?

*C.-A. B.* : Oui, ici, en écrivant au sujet de la vie et de la place de la confiance dans la vie. C'est un propos de foi d'affirmer que Dieu accompagne le monde en proposant

l'amour et en le réalisant. Mais apprendre à le percevoir réellement, dans le quotidien, est différent. C'est tout l'objet de mon livre.

Quels thèmes abordez-vous ?

*C.-A. B.* : Je commence par l'attention au corps car la vie corporelle est le point commun à chacun dans la durée, de la naissance à la vieillesse. En maternelle, le corps du groupe, son mouvement incessant, donne déjà de nombreuses informations. Il faut les prendre en compte, sans quoi le langage ne peut que glisser. De la même façon, avec des étudiants, il est rare que le corps d'un groupe soit disposé à la réflexion. Il a besoin de s'apaiser et d'être entretenu. Si le groupe n'est pas en disposition de recevoir, il est vain de parler. La communication non verbale est primordiale.

Cela vaut-il aussi pour l'accompagnement spirituel ?

*C.-A. B.* : L'accueil corporel y est important : il se traduit, par exemple, par l'arrivée dans un lieu paisible. Suit l'exigence de parler qui est une exigence de vie. Dans la mise en mots, la personne accompagnée se retrouve parfois devant des impasses et se met à pleurer. Une fois passées les larmes, il faut l'aider à discerner les choix qui vont la mener à la vie. Voir ce que Dieu veut pour elle n'a pas de fin car on peut toujours être plus vivant. Des voies insolites se présentent parfois, qu'on a tendance à éviter pour ne pas prendre de risque. Accompagner, c'est aller dans l'autre sens : ouvrir les grandes perspectives d'une vie sans limites.

Qu'est-ce qui est en jeu ?

*C.-A. B.* : Il faut choisir entre vivre pleinement, au risque de mourir, ou préserver sa vie sans vivre. Ainsi en est-il de l'accouchement et de la naissance qui sont un don de soi, sans aucune assurance de ce qui viendra

après. C'est le lieu de l'épreuve, face à toute forme d'engagement. Le désir de fuite est alors très présent. Un acte de foi reste à poser. Il consiste à faire confiance au Christ qui nous dit : « Tu sais, la vie, je m'en charge. »

#### Ce discours est-il transposable pour l'accompagnement éducatif ?

C.-A. B. : La dynamique est bien sûr la même : conduire à la vie. Mais il ne faut pas négliger de l'encadrer aussi car la vie peut être attaquée et détruite. Une part du travail de l'humain consiste à viser quelque chose de bon en s'en donnant les moyens. Ainsi un jeune qui prépare un examen devra-t-il réduire ses sorties. Cependant la canalisation vers un but ne doit pas être confondue avec la fermeture. On n'empêchera pas un enfant de sortir pour être sûr qu'il ne se fera pas écraser !

#### La tentation de tout contrôler est grande...

C.-A. B. : La loi cadre pour permettre la vie, mais la vie est explosive, joyeuse, à prendre comme elle vient. Or, on norme trop, on dogmatise, on « liturgise », et l'on veut que tout rentre dans ce qui est attendu. Du coup, on n'a plus que des choses mortes. Ce n'est pas la peine de vivre si c'est pour répéter ce que dit son voisin.

Une tentation destructrice en nous est de vouloir tout faire bien : avoir un visage parfait, être bien habillé, n'avoir que de bonnes notes... D'où la nécessité de prendre du recul. L'accompagnement invite à cela. Les enseignants ont, eux aussi, à s'interroger sur leur posture : se demander s'ils sont plutôt dans le laxisme ou le perfectionnisme, en cherchant ensemble le bon équilibre. Cela nécessite une bonne collégialité.

#### Autre thème qui vous tient à cœur : la perception du temps...

C.-A. B. : Comment habiter le temps tout en investissant dans la durée ? Voilà la question la plus immédiate qui se pose à nous. La foi consiste à croire que le temps sera donné. On ne rate pas de train. Les choses de la vie se font. En théologie, on dit que Dieu parle à l'humanité au moment favorable. Il parle à un homme lorsque son désir en plénitude est là. Mais que faire, en attendant, de la longueur du temps, de la répétition, voire de ces années dont a envie de dire : « Je ne les aime pas » ? Ce sont aussi des années pendant lesquelles Dieu nous donne la possibilité d'aimer. Voir cela, c'est choyer la vie.

#### Vous insistez sur la réciprocité de l'échange entre celui qui donne et celui qui reçoit...

C.-A. B. : Il est manifeste que le bien-portant apporte au malade sa force, que l'adulte fait bénéficier l'enfant de ses connaissances. Il est moins évident de reconnaître ce que le malade ou l'enfant apportent au bien-portant ou à l'adulte. Mais cet échange s'effectue pourtant bien dans les deux sens, alors que ce qui est donné n'est pas de même nature. « Donne ton sang, reçois l'Esprit » : cette phrase de l'Église ancienne exprime une recherche de fidélité évangélique. Elle représente bien l'échange du soin. Donner son sang, jusqu'à soi-même et sans compter, celui qui soigne s'y engage. Même si ce don est protégé par des horaires ou par notre vigilance à ne pas nous épuiser. Ce que l'on espère en retour est d'une tout autre nature. L'Esprit est donné à qui donne son sang. Il apprend à considérer chacun comme un

autre dont la vie importe autant que la sienne propre. Même et surtout si cette autre personne est pauvre, malade ou emprisonnée. Celui qui bénéficie des soins donne la joie, la force et l'attention pour la vie à celui qui les lui prodigue.

#### Comment l'attention à l'autre conduit-elle vers Dieu ?

C.-A. B. : Par l'attention qu'il porte au réel et par le choix constant de ce qui fait croître l'amour, le soin est proche de la contemplation du Dieu présent dans le monde qu'il suscite. Il s'est défait de l'intention de réaliser par lui-même l'idéal qui l'habite. Le soin au monde est une action qui dit la gratitude. C'est un hommage, souvent ému, à la vie donnée. ♦

1. La Vie, n° 3260 (21 février 2008), p. 71.

2. Le soin du monde – accompagner la vie des autres, Bayard, 2007, 159 p., 19,80 €.

## « Prendre soin, c'est faire attention »

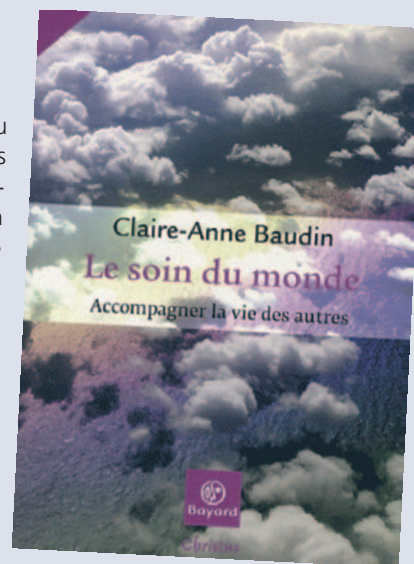
Si l'amour du prochain et l'amour de Dieu sont une seule et même chose, le soin pris du prochain sera aussi le soin que nous prenons du Dieu qui donne. Et il sera aussi le soin que nous prenons de nous-mêmes. Car prendre soin aide particulièrement à bien vivre et à bien vivre ensemble : il n'y a pas d'abnégation dans ce projet, mais au contraire une avancée vers la vie pleine. Si nous faisons attention à nous-mêmes de façon intelligente, nous vivons mieux. Si nous faisons attention à l'autre, non seulement il vivra mieux, mais nous, par surcroît, vivrons mieux aussi. Et, puisque l'amour du prochain et l'amour de Dieu sont une seule et même chose, le soin pris du prochain – cette part de l'amour qu'on lui porte – et le soin pris de Dieu

sont semblables en tous points. Cela est vrai quelle que soit la conscience que nous en avons, quelle que soit la foi que nous confessons ou l'absence de foi confessée.

Ce livre se veut une invitation à la contemplation et au discernement. Le soin est, en effet, une occasion favorable, un lieu privilégié pour cette contemplation du Dieu qui vit en se donnant dans ce qu'il crée. La contemplation et le fait de prendre soin ont, en effet, un point commun : l'un et l'autre n'existent que par leur aptitude à faire attention. Nous verrons de bien des manières que prendre soin, c'est faire attention. Nous aurons à percevoir les conditions de cette attitude intérieure, son rythme, ses difficultés et ses risques de perversion. Ce qui s'acquiert dans cette condition du soin est acquis aussi comme condition pour la contemplation de la présence de Dieu et le discernement de l'action de son Esprit en l'homme. L'attention est l'engagement dans la voie spirituelle. »

CLAIRE-ANNE BAUDIN

*Le soin du monde – accompagner la vie des autres* (Bayard), pp. 10-11.



# L'école favoriserait-elle la délinquance ?

Dans deux quartiers populaires, l'un en France, l'autre au Brésil, Benjamin Moignard a interrogé le lien entre les difficultés socioéconomiques et la violence scolaire. Il a ainsi mis en évidence la part de responsabilité de l'école dans l'émergence de conduites déviantes.

VÉRONIQUE GLINEUR

L'idée selon laquelle les établissements situés dans des quartiers populaires en particulier seraient d'abord victimes de la violence de leur environnement a fait florès», rappelle Benjamin Moignard<sup>1</sup> dans *L'école et la rue : fabriques de délinquance*<sup>2</sup>. Or, poursuit l'auteur, si la construction de la violence est certes « une affaire de milieu social, elle est aussi et peut-être d'abord une question d'environnement scolaire ». L'école, démontre-t-il, a sa part de responsabilité dans l'émergence de conduites déviantes et de pratiques délinquantes chez les adolescents.

Cette thèse, Benjamin Moignard l'appuie sur un travail de terrain mené dans deux établissements : le collège des Poètes, quartier des Pivoines<sup>3</sup>, dans la périphérie parisienne, et le collège Paulo-Freire, à Roca, une favela de Rio de Janeiro, « deux terrains qui, souligne le chercheur, partagent la même place sur l'échiquier social de leur pays respectif ». Aux Pivoines, le taux de chômage est ainsi particulièrement élevé – près de 34 % chez les moins de 25 ans – et le quartier bénéficie de toutes les classifications et de toutes les mesures de discrimination positive actuellement en vigueur. Et Roca figure dans « le peloton de tête des zones les plus touchées par le chômage, l'analphabétisme, la mortalité infantile, la très forte précarité ».

L'étude conduite par Benjamin Moignard montre que le climat de violence, dans le cadre scolaire, est bien moindre au Brésil qu'en France. Et pourtant l'environnement extérieur du collège Paulo-Freire est particulièrement violent. « De manière générale, note-t-il, l'ambiance dans l'établissement est relativement sereine et les enseignants comme les élèves

font état d'une violence très réduite dans le collège. » Ce que confirme l'observation de l'établissement faite par l'auteur lui-même pendant plusieurs mois : « Pendant toute la durée de notre séjour, nous avons comptabilisé très peu de bagarres, l'ambiance générale est résolument bonne et l'agressivité entre élèves ou entre les élèves et les professeurs est considérablement plus réduite que ce que nous avons pu observer en France. » Pour Benjamin Moignard, cette situation tient au fait que le collège est perçu comme « un espace protecteur et à protéger face à la violence extérieure ». Le collège est « un lieu ouvert sur la communauté » : il n'est pas seulement « un espace d'apprentissage du savoir scolaire académique », il est aussi, pour les élèves et leurs familles, « un lieu incontournable pour les loisirs et les pratiques socioculturelles au sens large ».

Si le collège Paulo-Freire est tourné vers le quartier, celui des Poètes est fermé à son environnement.

Reste que si « le collège évite la violence et dans une certaine mesure la délinquance, non seulement il n'est pas un moyen de la prévenir, mais il renforce les inégalités sociales dans lesquelles elle prend corps ». L'école dans la favela vise en effet moins à « transmettre un savoir » qu'à « profiter de l'environnement pour pallier une socialisation défaillante », et l'objectif des enseignants est que les jeunes fréquentent l'école. Par crainte de voir certains élèves décrocher, ils réduisent à un minimum leurs exigences scolaires. Conséquence, l'école devient un rouage de la reproduction sociale et ne permet pas aux élèves de profiter de leur scolarisation comme d'un outil de mobilité.

## Éléments décisifs

Si le collège Paulo-Freire est tourné vers la communauté de vie du quartier, celui des Poètes est fermé à son environnement, lequel est pointé comme le principal responsable des difficultés auxquelles l'école est confrontée.



En témoignent les grilles qui limitent l'accès à l'établissement, le contrôle des entrées et des sorties pour « limiter les "intrusions" ». Or, cette fermeture de l'établissement provoque chez les élèves et leurs familles des ressentiments, voire des oppositions – à l'égard de l'école.

Autre élément qui explique la dégradation du climat scolaire aux Poètes : la mise en place d'une « politique de ségrégation interne ». L'établissement regroupe les élèves les plus en difficulté scolaire dans des classes périphériques, favorisant ainsi « la structuration de groupes de pairs qui vont, à la mesure de l'expérience scolaire de ses membres, se structurer en bande ». Cette politique d'établissement, poursuit Benjamin Moignard, « contribue à pousser [les élèves] dans des formes de sociabilité qui favorisent l'adoption de conduites délinquantes sans que l'école ne puisse décidément proposer d'alternatives valables ».

L'idée d'une « école assiégée de l'extérieur » est une idée fautive : « L'école ne fait pas que subir son environnement, elle participe aussi à la création des réalités sociales qu'elle redoute », Benjamin Moignard le met en évidence. Il montre que les politiques d'établissement, les stratégies des acteurs de la communauté éducative sont des éléments décisifs du climat qui règne dans les établissements scolaires. ♦

1. Benjamin Moignard est docteur en sciences de l'éducation, chercheur à l'Observatoire international et à l'Observatoire européen de la violence scolaire.

2. Benjamin Moignard, *L'école et la rue : fabriques de délinquance*, PUF/Le Monde, coll. « Partage du savoir », Paris, 213 p., 26 €.

3. Les noms du collège et du quartier ont été changés par l'auteur.



# L'école catholique en Irlande

L'Irlande est constituée de deux entités politiques différentes : la République d'Irlande (Eire), un État indépendant ayant Dublin pour capitale, et l'Irlande du Nord qui fait partie du Royaume-Uni et dont la capitale est Belfast. En 2005/2006, la première comptait 3 322 établissements catholiques, la deuxième 583.

## En République d'Irlande



L'Eire (libre depuis 1922) a vécu, ces deux dernières décennies, une évolution très rapide dans les domaines économique, démographique, religieux, culturel et social. La société

est devenue pluraliste, sécularisée, multiethnique et multinationale – le polonais est aujourd'hui la deuxième langue la plus parlée dans le pays ! Au plan religieux, si les catholiques représentent toujours le groupe le plus large (ils sont 3 681 500 pour un total de 4 339 000 habitants<sup>2</sup>), le fossé s'est agrandi entre la hiérarchie de l'Église et la population. Quant au paysage scolaire, il s'est élargi avec des propositions comme *Educate Together* (écoles multiconfessionnelles, multiraciales et multiculturelles) et *Gaelscoileanna* (enseignement en gaélique).

Les autorités de l'enseignement catholique irlandais entretiennent des contacts réguliers avec le *Department of Education and Science* (ministère de l'Éducation et des Sciences), le *Department of Health and Children* (ministère de la Santé et de l'Enfance) et le *Department of Environment* (ministère de l'Environnement).

### Évolution

Il y a une quinzaine d'années, l'enseignement catholique comptait 472 établissements secondaires dont 90 % non payants. Tous étaient indépendants, et sous la tutelle d'une communauté ou d'une congrégation. Les fonctions de direction et de gestion ne se distinguaient guère. Hormis une cinquantaine de laïcs, les chefs d'établissement étaient tous des religieux, adhérents à

ÉTIENNE VERHACK<sup>1</sup>

l'AMCSS (*Association of Management of Catholic Secondary Schools*) fondée en 1987.

Aujourd'hui, la situation est sensiblement différente. Évaluations nationales et inspections pédagogiques ont « normalisé » le paysage scolaire. À la suite de fermetures ou de fusions, le nombre d'établissements est descendu à 407. Les conseils de gestion réunissant administrateurs, personnels et parents, jouent un rôle distinct de celui des chefs d'établissement. Et chez ces derniers, la situation s'est inversée : on ne trouve plus guère qu'une cinquantaine de religieux.

### Réorganisation

Depuis 1998, l'*Education Act* permet à tout fondateur de définir « l'esprit caractéristique » de son école et de nommer un comité de gestion pour la diriger selon son charisme propre. Les congrégations, réunies au sein de la *Conference of Religious of Ireland (CORI)*, sont donc en train de transmettre leurs établissements scolaires aux laïcs. Pour cela, bon nombre d'entre elles ont créé des structures de gestion. Ces *Trust Boards* entrent tous dans

une superstructure, appelée *Trustee Representative Board (TRB)*. Comme ailleurs en Europe, les congrégations ne sont plus à même de gérer leurs écoles. Après plus d'un siècle de coexistence, elles se rapprochent des évêques et d'une collaboration structurelle. Le dialogue sur l'avenir de l'enseignement catholique est engagé, les relations avec le ministère de l'Éducation et des Sciences sont repensées. Et même si ces problèmes relatifs à l'identité, aux personnels, aux bâtiments, aux structures, au pouvoir ralentissent ce processus, l'année scolaire 2008-2009 devrait voir l'école catholique irlandaise prendre un nouvel élan.

On peut déduire de ce qui précède que la République d'Irlande n'est pas différente des autres pays sécularisés. Cependant, une question lui est propre : l'éducation catholique doit-elle se limiter aux écoles ou doit-elle concerner aussi les paroisses ? Quel type de service l'Église peut-elle offrir aux familles qui confient leurs enfants aux *Community Schools*, établissements pluralistes où l'État et les *Trustees* sont en partenariat depuis 1972 (une situation comparable à celle de nos établissements sous contrat) et aux *Community Colleges*, neutres par rapport à l'État et où officie un aumônier catholique ?

### Formation initiale

Les enseignants du primaire suivent une formation de trois ans menant à un baccalauréat en éducation. Cinq universités et instituts catholiques<sup>3</sup> offrent un cursus de 18 mois pour devenir instituteur. D'autre part, l'*Hibernia College of Education*, université privée laïque, propose de suivre, *on line* et toujours en 18 mois, cette même formation. Tous les enseignants du primaire catholique doivent avoir soit un diplôme en enseignement religieux, soit le certificat d'enseignant catholique.



Mount Saint Michael, Secondary School, Claremorris.

Les enseignants du secondaire préparent le *Higher Diploma in Education* à l'université. Les professeurs de religion doivent obtenir le diplôme de l'Institut *Mater Dei* ou celui de l'université de Maynooth.

Les directeurs d'école sont formés par la *Catholic Primary School Management Association* (Association des directeurs d'école primaire catholique).

## Formation continue

La formation continue des enseignants du primaire s'est accentuée en 2004-2005 avec la mise en œuvre des nouveaux programmes nationaux. Celle des professeurs de religion a été complétée durant les années 2005-2006 par le *National Catechetical Office* (Bureau national de la catéchèse) et les *Primary Diocesan Advisors* (conseillers diocésains pour le primaire).

## Quelques chiffres

### PRIMAIRE

En 2005-2006, 2 915 écoles, dont 100 pour enfants à besoins éducatifs spéciaux, accueillent 430 307 élèves. Elles employaient 22 648 enseignants dont 226 sœurs et 36 frères.

### SECONDAIRE

Toujours en 2005-2006, 407 établissements comptaient 190 000 élèves, soit 30 % de la population scolaire âgée de 12 à 18 ans<sup>4</sup>.

## Financement

Toutes les écoles primaires et la plupart des écoles secondaires catholiques sont gérées par des groupes appartenant à l'Église. L'État leur accorde des subventions, paie 100 % des salaires, y compris ceux des professeurs de religion et des chefs d'établissement, et intervient dans les frais de fonctionnement et de bâtiments (respectivement à 80 % et 90 % pour le secondaire). De plus, dans certaines écoles, un assistant ecclésiastique est payé par le ministère de l'Éducation et des Sciences.

## Questions d'avenir

En République d'Irlande, les écoles d'État qui offrent un service adapté au nombre croissant de familles d'enfants non croyants ou d'autres croyances, sont trop peu nombreuses. Et dans beaucoup de régions, les parents n'ont pas d'autre choix que d'envoyer leurs enfants à l'école primaire catholique. À cela s'ajoute le fait que beaucoup de parents croyants ne fréquentent plus l'église mais préfèrent toujours l'école catholique à l'école publique. Dès lors, faut-il ne conserver qu'un nombre restreint d'écoles au caractère catholique affirmé (qui n'accepteraient que des élèves catholiques) et laisser les autres à l'État, ou est-il préférable d'élargir le témoignage du message évangélique à un milieu pluriel et sécula-



Presentation Secondary School, Galway.

risé de parents, d'enseignants et d'enfants, via un dialogue entre foi et culture ? Cette question en appelle d'autres : l'école catholique est-elle une option pour une minorité ? Et si c'est le cas, continuera-t-elle à être financée par l'État ? D'autant que l'enseignement catholique de l'Eire a d'autres défis à relever : comment inciter davantage de personnes, compétentes et sérieuses, à faire partie des comités de gestion des établissements ? Comment diminuer la charge de travail des chefs d'établissement et mieux les former ? Et comment trouver assez de candidats pour assumer cette fonction ?

1. Secrétaire général du Comité européen pour l'enseignement catholique (CEEC).
2. La Church of Ireland compte 115 600 membres (y compris protestants), et les musulmans sont 32 500. En 2006, le gouvernement a mis sur pied un forum de dialogue entre les divers groupes des confessions présentes en Irlande.
3. St. Patrick's College, Dublin ; Marino Institute of Education, Dublin ; Froebel College, Dublin ; St. Angela's College of Education, Sligo ; Mary Immaculate College of Education, Limerick.
4. En République d'Irlande, l'enseignement est obligatoire de 6 à 16 ans.

## CONTACTS

- **Secrétariat national primaire** : Catholic Primary School Management Association (CPSMA), Veritas House, 7/8, Lower Abbey Street, IRL – Dublin 1. E-mail : [info@cpsma.ie](mailto:info@cpsma.ie)
- **Secrétariat national secondaire** : Association of Management of Catholic Secondary Schools (AMCSS), Emmet House, Milltown, IRL – Dublin 14. E-mail : [info@secretariat.ie](mailto:info@secretariat.ie) – Internet : [www.jmb.ie](http://www.jmb.ie)
- **Relations Europe et International** : M<sup>gr</sup> Dan O'Connor, GPSMA (adresse ci-dessus).



## En Irlande du Nord

L'Irlande du Nord compte 1,75 million d'habitants et fait partie du Royaume-Uni<sup>1</sup>. Environ 43 % de la population est catholique, et ce pourcentage continue de croître avec l'arrivée d'immigrés de Pologne, du Portugal, des Philippines et du Kerala (État du sud de l'Inde).

Au plan scolaire, la situation est plutôt inhabituelle : 43 % des écoles appartiennent au gouvernement. Parmi les autres propriétaires, les *Catholic Trustees* (tutelles diocésaines et religieuses) sont de loin les plus importants, puisque leurs établissements accueillent 45 % de la population scolaire.

## Évolution

Après 1921, année de la création du pays, la minorité catholique nationaliste d'Irlande du Nord était très attachée à ses écoles paroissiales. Éléments clefs du maintien de l'identité de la communauté, elles dispensaient un enseignement de qualité, malgré la pauvreté de leurs locaux et de leur équipement. De 1968 à 1997, années de conflit, les écoles catholiques ont cherché à offrir stabilité et identité, en proposant – entre autres choses – des classes du soir pour adultes et des programmes d'été pour les enfants.

Aujourd'hui, l'enseignement en Irlande du Nord traverse une période de grands changements. Les *Trustees* catholiques ont milité dans un contexte difficile pour le droit des parents de choisir l'enseignement catholique. En effet, si le désir de voir l'école contribuer à la réconciliation de la société est très largement partagé, certains – l'*Integrated Education Movement*<sup>2</sup>, principalement – dénoncent l'existence des écoles catholiques comme un facteur de division. Une idée inacceptable pour les *Trustees* catholiques qui soutiennent que la diversité devrait être vue comme un atout et non comme une menace pour la société. Selon eux, leurs établissements, ouverts à tous, sont prêts à collaborer avec les écoles de toutes sortes dans le cadre de programmes académiques et sociaux, pour autant que leur identité catholique ne soit pas mise en cause.

## Organisation

La Northern Ireland Commission for Catholic Education (NICCE) est le principal organe de direction de l'enseignement catholique. Cette commission est composée de trois évêques et de trois religieux représentant les *Trustees*. Autre instance nationale, le Council for Catholic Maintained Schools (CCMS), équivalent de notre Secrétariat général, cessera d'exister en 2009. Cependant, la NICCE travaille actuellement à la mise sur pied d'une nouvelle instance, un Service de soutien à l'enseignement catholique. Il poursuivra les missions du CCMS, en matière de cohésion sociale et de caractère propre, et sera financé en partie par le ministère de l'Enseignement. Les parents d'élèves ne sont pas organisés au plan national, mais le Board of Governors (or-

ganisme de gestion) de chaque établissement catholique compte un parent élu.

### Formation initiale

C'est au *St Mary University College* de la *Queen's University* de Belfast que sont formés les futurs enseignants des établissements catholiques. Les candidats sont nombreux (*St Mary* manque de place pour les accueillir tous), mais il s'agit surtout de... candidates. Et l'on craint, dans un avenir proche, l'absence d'enseignants masculins.

### Formation continue

Réforme de l'enseignement oblige, la formation continue est primordiale. Ainsi, en 2006-2007, les *Trustees* des écoles catholiques ont préconisé une journée sur le thème « *Catholic Education – The Vision* ». Il s'agissait pour les communautés éducatives de mieux cerner l'originalité et les valeurs propres qui irriguent leur enseignement, et plus généralement la vie scolaire.

Les réseaux congréganistes (Frères chrétiens irlandais, Lasalliens, Dominicains...) élaborent leurs propres outils et formations autour de l'identité de l'école catholique dans un pays de plus en plus sécularisé.

Le gouvernement, lui-même, n'est pas en reste, qui encourage les initiatives de l'enseignement catholique, en matière de formation tout au long de la vie pour les membres des équipes éducatives.

### Quelques chiffres

L'Irlande du Nord compte 583 établissements catholiques d'enseignement : 67 écoles maternelles, 411 écoles primaires<sup>4</sup>, 105 écoles secondaires<sup>5</sup> (dont 30 *Grammar schools* ouvertes aux meilleurs élèves). La plupart sont diocésains (seuls une trentaine sont sous tutelle congréganiste). Ils accueillent 150 000 élèves, catholiques dans leur grande majorité<sup>6</sup>, et emploient 10 000 enseignants, parmi lesquels un petit nombre de religieux.

### Financement

Les autorités publiques prennent en charge l'intégralité des salaires et des frais de fonctionnement des écoles catholiques (comme des autres établissements scolaires d'Irlande du Nord). Les travaux de rénovation ou de construction peuvent également être financés après examen et approbation des projets présentés par les *Trustees*.

### Pastorale scolaire

Via la pastorale scolaire, l'école catholique transmet sa vision de la dignité de la personne humaine, de sa responsabilité et de son développement. Élément primordial de la vie sco-



Christian Brothers' School, Belfast.

laire, elle constitue un chapitre essentiel de la formation initiale et continue des enseignants.

### Questions d'avenir

L'enseignement catholique est confronté aux défis d'une société qui cherche à dépasser les conflits qui ont marqué plusieurs générations. L'Irlande du Nord est en voie de sécularisation accélérée, et un nombre croissant de ses habitants souhaitent un bon enseignement laïc. Sans parler de disparition (souhaitée par certains, comme on l'a vu plus haut), les écoles catholiques peuvent craindre une dilution de leur identité. Elle pourrait résulter de la régionalisation du budget de l'éducation, mais aussi du manque de prise en compte du caractère essentiel de la dimension religieuse de la part des familles et de certains enseignants. Un phénomène accentué par l'absence de prêtres ou de religieux dans les rangs des personnels, bien qu'il ne faille pas dévaluer le rôle des enseignants catholiques, qui sont des laïcs engagés. Quant aux prêtres de paroisse, ils espacent leurs venues dans les établissements, et la majeure partie de la préparation aux sacrements se déroule dans le cadre du programme d'éducation religieuse de l'école primaire. Aussi, le risque est grand, particulièrement pour ceux qui ne fréquentent guère l'église, de perdre de vue que première communion, communion solennelle et confirmation s'inscrivent dans la vie de la communauté paroissiale et non pas dans le seul cadre scolaire.

Autre défi de plus en plus prégnant : la formation des nouveaux chefs d'établissement. Si la première génération de laïcs, qui a marché dans les pas des religieux, témoigne de sa foi et de son engagement, il n'en ira pas de même pour la suivante pour laquelle un nouveau modèle est à inventer.

Les signes d'espoir ne manquent pas. La position commune des

*Trustees*, unis face aux autorités, a eu pour conséquence bénéfique qu'ils sont désormais soutenus financièrement par le gouvernement dans leur action de coordination de l'enseignement catholique et de développement de son identité. Cette démarche concertée est favorisée par un contexte sociopolitique apaisé. Sans compter les résultats aux examens « impressionnants » affichés par les établissements catholiques d'enseignement...

Les *Trustees* catholiques ont aussi engagé le dialogue avec les représentants des Eglises protestantes. Ces dernières, qui ont transféré leurs écoles à l'État il y a environ 80 ans, sont à la fois conscientes et inquiètes du fait que leurs anciens éta-

blissements tendent à devenir de plus en plus laïques. Ce qui pourrait les amener à soutenir la campagne pour préserver un enseignement confessionnel subventionné.

L'enseignement catholique d'Irlande du Nord regarde l'avenir avec confiance et avec l'espoir que, grâce à Dieu, ses écoles pourront continuer d'être accessibles à tous les parents et à apporter leur contribution à l'ensemble du système éducatif. ♦

1. Nous ne reviendrons pas ici, faute de place, sur les périodes de graves tensions qu'a vécues le pays.
2. Le Mouvement pour l'enseignement intégré a pour objectif de réunir des enfants, parents et enseignants catholiques et protestants au sein d'une même communauté éducative. Il a ouvert son premier établissement en 1981, à Belfast. Aujourd'hui, on en compte une soixantaine.
3. Cette initiative s'appuie sur plusieurs outils (brochures, DVD). Pour en savoir plus : [www.catholiceducation-ni.com](http://www.catholiceducation-ni.com) (rubrique « *The Vision* »).
4. Pour les élèves de 4 ans (début de la scolarité obligatoire en Irlande du Nord) à 11 ans.
5. Pour les élèves de 11 à 16 ans (fin de la scolarité obligatoire) ou 18 ans.
6. 9 % des jeunes catholiques d'Irlande du Nord fréquentent un établissement scolaire non catholique.

### CONTACTS

➤ *Northern Ireland Commission for Catholic Education (NICCE)*, 73 Somerton Road, Belfast BT15 4DE. E-mail : [dmck@downandconnor.org](mailto:dmck@downandconnor.org) - Internet : [www.catholiceducation-ni.com](http://www.catholiceducation-ni.com)  
➤ *Council for Catholic Maintained School (CCMS)*, Bishop's House, 44 Armagh Road, Newry, BT35 6PN. E-mail : [bishopofdromore@btinternet.com](mailto:bishopofdromore@btinternet.com)



Our Lady and St Patrick's College, Belfast.

# L'enfance de l'art

Le livre d'art jeunesse est en pleine ébullition. Un prix vient d'être créé pour attirer l'attention des lecteurs en herbe. Ce sont les éditions Palette qui l'ont remporté avec *L'échelle de l'art*, un livre dépliant, beau et rigolo. À lire dès le CE2...

Le livre d'art a fêté cette année son 20<sup>e</sup> Mai<sup>1</sup>, un mois d'animation visant à faire connaître ses beaux ouvrages à un public élargi. Et rajeuni. Dédicaces, débats en librairies ou bibliothèques, et même Salon des éditeurs au centre Georges-Pompidou, à Paris, se sont succédé. Sur les 2 000 nouveautés annuelles, les opus destinés aux enfants restent certes ultraminoritaires. Mais ce manque de visibilité n'a d'égal que le dynamisme et la créativité de petites maisons d'édition spécialistes de l'art pour la jeunesse.

En lançant cette année un nouveau prix, spécifique à cette catégorie pleine de promesses, la profession a voulu lui donner ses lettres de noblesse : « *Le livre d'art rapproche plaisir et connaissance. Au contraire de l'élitisme, c'est un objet nomade qui peut aussi bien accompagner la visite d'un musée que se feuilleter en famille ou se découvrir à l'école* », plaide Mijo Thomas, présidente du groupe Art au Syndicat national de l'édition.

Et le jury du Mai a récompensé une maison indépendante, cinq ans d'existence au compteur et une activité exclusivement tournée vers l'art jeunesse : les éditions Palette, pour *L'échelle de l'art*<sup>2</sup>. Écrit par un jeune auteur issu du monde du graphisme, l'ouvrage affiche un concept original : depuis les sculptures en dents de mammouth, hautes de quelques centimètres, jusqu'aux *Noces de Cana* de Veronèse et leurs 10 mètres de long, ce livre, dépliant à l'envi, classe les statues de Rodin, *La Joconde* ou *Guernica* par ordre de taille. Les parcours d'initiation artistique proposés par Palette se déclinent aussi en encyclopédies, ouvrages thématiques sur un auteur, un courant ou un tableau, pour les plus grands, jusqu'aux livres d'éveil tout-carton et avec activités ludiques... dès 18 mois. Les albums de la collection « L'Art en formes » et leurs autocollants repositionnables permettent ainsi aux tout-petits d'imiter ou d'inventer leurs propres chefs-d'œuvre, inspirés de grands peintres, classiques ou modernes. Car les imagiers ont vécu ! Ainsi, Gallimard<sup>3</sup> propose aux bouts de choux des visites guidées par un petit koala bleu dans des œuvres et des musées qui s'animent grâce à des tirettes magiques.

Vers toujours plus d'interactivité, Mango, l'un des pionniers du secteur, édite une revue mensuelle qui suit l'actualité muséographique. Véritable préparation à la visite de l'exposition Vlamincq<sup>4</sup>, son numéro sur « Les Fauves »<sup>5</sup> explique l'agressivité des couleurs, l'abandon de la perspective et la simplification des formes adoptées par

Matisse et ses comparses. Quant aux publications du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), elles s'adressent de plus en plus directement aux enfants, tandis qu'un manuel séparé aide le professeur à approfondir et à relier au programme cette découverte artistique. Au Mai, c'est une comptine aux magnifiques illustrations inspirées de l'univers de Miro<sup>6</sup>, qui l'a représenté.

## Petit format plébiscité

Et comme l'art concerne aussi la photographie, la mode ou l'architecture, en deux ans d'existence et une vingtaine d'ouvrages, les Éditions courtes et longues ont abordé tous ces domaines, en plus des courants picturaux, de l'art des cavernes à l'art nouveau. Dernier opus en date : *Les pionniers du cinéma*<sup>7</sup>. Atouts de cette collection : une chronologie et un glossaire de définitions pour assimiler, et des activités manuelles pour s'approprier les techniques. Conçus en collaboration avec l'Association nationale des conseillers pédagogiques, ces livres se prêtent parfaitement à une exploitation en cours. D'ailleurs, Jean Poderos, fondateur de cette maison, ne demande qu'à venir présenter ses collections aux professeurs des écoles et collèges qui le souhaiteraient.

Les éditions À propos<sup>8</sup>, elles, se destinent aux lycéens. Dans un petit format plébiscité par les bibliothécaires, artistes et universitaires donnent à penser l'art en contextualisant et problématisant les grands courants. Encore une toute jeune maison qui démontre combien le secteur attend avec impatience l'application du rapport Gross<sup>9</sup> qui préconise non plus « une éducation artistique donnée à l'école et par l'école » mais « une éducation à la culture donnée par la culture ».

VIRGINIE LERAY



De haut en bas : L'échelle de l'art, prix du Mai du livre d'art 2008 - sélection jeunesse ; le noir et blanc des premiers cinéastes ; les formes riches en couleurs de Niki de Saint Phalle.

1. Sur internet : [www.mai-livredart.com](http://www.mai-livredart.com)

2. Loïc Le Gall, *L'échelle de l'art - quelle taille ont les chefs-d'œuvre ?*, Palette, 56 p., 18 €. À partir de 8 ans.

3. Anne Gutman, *Pénélope au Louvre*, Gallimard Jeunesse, coll. « Pénélope », 10 p., 14 €. À partir de 3 ans.

4. *Vlamincq, un instinct fauve*, au musée du Luxembourg, Paris. Jusqu'au 20 juillet 2008. Internet : [www.museeduluxembourg.fr](http://www.museeduluxembourg.fr)

5. Revue *Dada* n° 136, « Les Fauves », Mango, 52 p., 7,50 €. À partir de 10 ans.

6. Vanessa Hié, Hélène Kérillis, Marie-José Moussu, *La Magissorcère et le Tamafumoir*, CRDP d'Aix-Marseille/L'Élan Vert, coll. « Le Pont des Arts », 2008, 28 p., 14 € ; 19 € avec son livret pédagogique.

7. Isabelle Cahn et Olivier Morel, *Les pionniers du cinéma*, Éditions courtes et longues, coll. « Toutes mes histoires de l'art », 2008, 52 p., 10,95 €. À partir de 8 ans.

8. Jacques Bouzerand, *Yves Klein, au-delà du bleu*, À propos/Michalon, 2008, 64 p., 10 €. À partir de 14 ans.

9. Remis en décembre 2007 (cf. ECA 321, p. 16). Disponible sur internet à l'adresse : [http://media.education.gouv.fr/file/2007/63/7/rapport-Gross-arts-et-culture\\_21637.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/2007/63/7/rapport-Gross-arts-et-culture_21637.pdf)

# Strasbourg au temps de l'art courtois

Au <sup>xv</sup>e siècle, Strasbourg est un foyer artistique important dans l'Europe gothique. Une exposition, organisée par le musée de l'Œuvre Notre-Dame, nous fait découvrir ce rayonnement. Panneaux peints, manuscrits enluminés et « Belles Madones » traduisent le raffinement de l'art courtois.

En l'an 1400, l'Europe médiévale se prépare à glisser vers la Renaissance. L'art courtois a atteint une grande maîtrise. Avant de se mettre à flamboyer, le gothique affiche encore des lignes pures et des couleurs éthérées, pour des représentations naïves teintées de féeries.

De 1365 à 1440, un style dit « velouté » s'est ainsi imposé dans les grands foyers culturels de l'époque que sont Paris, Avignon, Prague et Milan. Au carrefour, mais aussi au cœur de ces influences, Strasbourg édifie sa cathédrale. Cette municipalité, sans prince mais conduite par une élite financière et marchande dynamique, devient un des centres de cet art gothique international. C'est ce rayonnement artistique méconnu que le musée de l'Œuvre Notre-Dame de Strasbourg<sup>1</sup> met à l'honneur jusqu'au 6 juillet 2008.

Pour l'occasion, une grande variété de pièces, respectées des crises iconoclastes qui frappèrent durement l'Alsace, ont été réunies dans ce musée voisin de l'élégante cathédrale de grès rose : vitraux, gravures, tapisseries, sculptures, vaisselle ou encore manuscrits enluminés, conçus à Strasbourg et imités outre-Rhin, à Prague et jusqu'en Italie. Les universitaires médiévistes ayant participé à l'exposition, Denise Borlée, Dany Sandron et Philippe Lorentz, ont rédigé le catalogue<sup>2</sup> qui analyse dans le détail la symbolique de ces œuvres et leur diffusion européenne.

Du côté des peintures, l'exposition présente notamment deux joyaux strasbourgeois, dont la paternité reviendrait à des moines dominicains : le *Jardin de Paradis* – propriété du Städelsches Kunstinstitut de Francfort – et *La Crucifixion au dominicain* – exposé au musée Unterlinden de Colmar. Le premier représente un jardin clos à la mode courtoise qui s'or-



© Musées de la ville de Strasbourg



© Kunstmuseum Solothurn



© Musées de la ville de Strasbourg

À gauche : l'élévation de la partie centrale de la cathédrale de Strasbourg. En haut : La Vierge au fraisier. En bas : Le doute de Joseph.

meurent deux lieux de pèlerinage majeurs parmi les quelque 200 sites de dévotion mariale que comptait la région au <sup>xv</sup>e siècle.

Autre volet de l'exposition, celui qui raconte la genèse de la cathédrale de Strasbourg, plans et esquisses d'époque à l'appui. Et comment, en soixante-quinze ans seulement, Michel de Fribourg, Ulrich d'Ensingen et Jean Hültz se sont relayés pour bâtir l'octogone et la flèche la plus haute de la chrétienté : 142 mètres. Avis aux amateurs, certains parchemins et statues d'époque, à la conservation délicate, sont exposés au musée de l'Œuvre Notre-Dame pour la première fois.

**VIRGINIE LERAY**

1. Adresse : 3 place du Château, 67076 Strasbourg Cedex. Renseignements : 03 88 52 50 00. Site dédié à l'exposition : [www.strasbourg1400.com](http://www.strasbourg1400.com)  
2. Philippe Lorentz (dir.), *Strasbourg 1400, un foyer d'art dans l'Europe gothique*, Éditions des Musées de la Ville de Strasbourg (diffusion/distribution : Le Seuil/Volumen), 2007, 272 p., 40 €.



D. R.

## PARCOURS GOTHIQUES

Un ouvrage, conçu par le service de l'inventaire du patrimoine culturel d'Alsace, propose quatre parcours à travers cette région, à la rencontre des œuvres et des édifices hérités de l'histoire et de l'élan créatif de la fin du Moyen Âge : dans la ville de Strasbourg ; en Alsace du Nord, à la découverte des formes de pouvoir en 1400 ; en Alsace centrale, autour des fameuses maisons à pans de bois ; et enfin, dans le Rhin supérieur, sur les traces des grands chantiers de l'époque. **VL**

➤ Service de l'inventaire du patrimoine culturel/Région Alsace, *1400, l'Alsace dans l'Europe gothique*, Lieux-Dits Éditions, 2008, 192 p., 42 €.



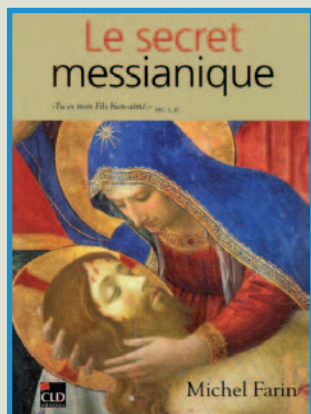
D. R.

## PÈLERINAGE

À trente-cinq kilomètres au sud-ouest de Strasbourg, le Mont-Sainte-Odile, monastère où se retira la sainte au <sup>viii</sup>e siècle, accueille pèlerins et visiteurs toute l'année. Après la période mérovingienne, un jardin des délices y fut créé par les sœurs au <sup>xvi</sup>e siècle, avant les destructions et pillages successifs. L'évêché de Strasbourg qui a acquis le Mont en 1853, y a mené des campagnes de restauration très réussies qui ont rendu à ce vaisseau de grès rose perché sur les contreforts vosgiens sa vocation de haut lieu de culture et de prière. **VL**

➤ Adresse : 67530 Ottrott. Tél. : 03 88 95 80 53.

Internet : [www.mont-sainte-odile.com](http://www.mont-sainte-odile.com)



## UN SECRET EN PARTAGE

► « La Bible n'est pas ésotérique. Sa lecture demande seulement un peu de patience », répétait, à la fin des années soixante, l'exégète Paul Beauchamp à ses étudiants de la faculté de théologie de Fourvière, parmi lesquels Michel Farin. Pour ce dernier, commençait alors une méditation biblique partagée qui s'est poursuivie pendant plus de trente ans. Michel Farin livre dans ces pages le fruit de cette réflexion sur les Écritures envisagées comme un pont jeté entre l'histoire intime des hommes et la Parole créatrice de Dieu. Ancien réalisateur de télévision pour *Le Jour du Seigneur*, Michel Farin a notamment signé la série documentaire *C'est écrit*. Source d'inspiration pour

sa vie mais aussi pour son métier de cinéaste, la Promesse messianique offre l'occasion à chacun d'entre nous de s'identifier. Mais comment accueillir le « secret » de Jésus sans verser dans l'idolâtrie ? En restant vrai et proche du cœur de l'homme. Voilà ce que Michel Farin nous donne à comprendre.

MATHILDE RAIVE

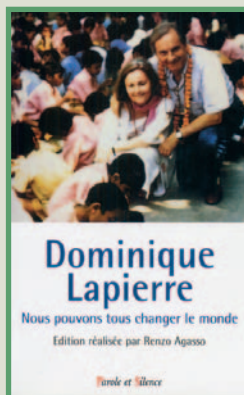
Michel Farin  
*Le secret messianique*  
CLD  
311 p., 22 €



## HABITER LA PAROLE

► Lire l'Écriture, rappelle Enzo Bianchi en introduction de cet essai, « c'est trouver une synthèse entre Bible, théologie, spiritualité et vie chrétienne ». Cette complémentarité est opérée dans l'interprétation juive de la Bible (*le midrash*) et les œuvres des Pères de l'Église. Ces deux démarches différentes sont unies par quatre postures : l'humilité devant la Parole, la conversion pour libérer le lecteur de ses opacités, la prière pour que l'Esprit ranime la lettre du texte, l'amour qui porte à mieux connaître l'autre. C'est ainsi qu'une exégèse existentielle permet d'être plus qu'un enseignant de la Parole pour se faire « prophète ». **CB**

Mauro Maria Morfino  
*Vivre la Parole pour la comprendre - l'enseignement des Sages juifs et des Pères de l'Église*  
Lethielleux  
220 p., 25 €



## UN HOMME DE BIEN

► Après une série de succès littéraires co-écrits avec Larry Collins (*Paris brûle-t-il ?*, 1964 ; ... ou tu porteras mon deuil, 1968 ; Ô Jérusalem !, 1971 ; Cette nuit la liberté, 1975 ; Le cinquième cavalier, 1980...), c'est la rencontre en 1981 avec Mère Teresa et le missionnaire anglais James Stevens qui donne tout son sens à la vie de Dominique Lapierre. En 1982, il fonde avec son épouse l'association « Action pour les enfants des lépreux de Calcutta ». *La cité de la joie*, publié en 1985, raconte cette expérience et permet à Dominique Lapierre de concrétiser son engagement chrétien en partageant ses droits d'auteur avec les plus pauvres. Les entretiens et témoignages assemblés par Renzo Agasso comme autant de pièces d'un puzzle, dessinent le portrait d'un homme de bien. **MR**

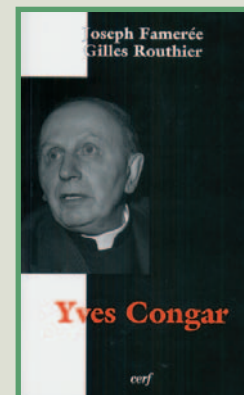
Renzo Agasso  
*Dominique Lapierre - nous pouvons tous changer le monde*  
Parole et Silence  
188 p., 18 €



## SUR LES CHEMINS DE LA BIBLE

► Exégète enseignant à Bruxelles, Paris et Rome, Jean-Pierre Sonnet est aussi un grand marcheur. À la suite des prophètes, ce fin connaisseur de la terre d'Israël nous propose de partir en pèlerinage sur les routes de la Bible. Pas à pas, il nous entraîne dans ses lectures, parcourant les crêtes, les plaines ou les sentiers escarpés des *wadis* pour nous guider dans les textes et les psaumes. Consignées dans ce petit livre au format idéal pour le glisser dans une poche, ses pensées apparaissent comme une invitation au départ. Nos compagnons d'aventure ? Paul Ricœur, Erri de Luca, Rainer Maria Rilke ou Antonio Machado. **MR**

Jean-Pierre Sonnet  
*Le chant des montées - marcher à Bible ouverte*  
Desclée de Brouwer  
85 p., 10 €



## INITIATION CONGARIENNE

► Fervent partisan du dialogue entre l'Église catholique et les autres Églises chrétiennes du monde, le père Yves Congar s'est consacré, à partir de 1930, à une « *inlassable investigation de la tradition ecclésiale depuis ses origines scripturaires* ». Confrontés à une « *œuvre immense et multiple* », les auteurs ont choisi de la traiter en cinq parties. La première a pour titre « Biographie intellectuelle ». La deuxième, qui constitue le cœur de l'ouvrage, est organisée autour des grands thèmes de la réflexion théologique de l'un des artisans de Vatican II (« La réforme de l'Église », « La Tradition et les traditions... »). Elle éclaire la pensée d'Yves Congar pour le lecteur qui s'apprête à aborder, avec les pages qui suivent, une sélection de textes de celui qui contribua au renouveau de l'Église. **MR**

Joseph Famerée, Gilles Routhier  
*Yves Congar*  
Cerf  
312 p., 8 €

## NOSTALGIE D'UN CINÉASTE

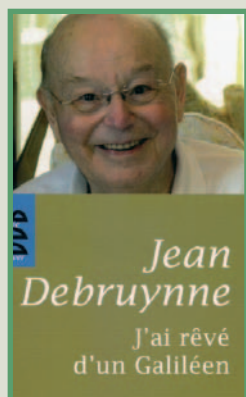


Des joies, des peurs, des moments de honte, les souvenirs d'enfance se ressemblent pour chacun d'entre nous. Ceux du réalisateur de *Sonatine*, d'*Hana-Bi* et de *L'été de Kikujiro*, se déroulent au Japon. Takeshi Kitano raconte les engueulades de sa mère pour le forcer à étudier, la frayeur au cours d'une promenade en barque, le premier émoi devant un corps de fille, les bonbons triangulaires, un gobelet rouge... Son inventaire est souvent cruel et déroulé sans pitié pour la mémoire de son père, un peintre en bâtiment illettré et alcoolique dont le manque de savoir-faire embarrasse l'enfant (« *Un jour, le paternel a glissé d'un toit et il est resté suspendu à la fenêtre du premier étage. Ça nous a fait marrer, ça !* »). Pourtant, il ne parle

que de lui, pauvre homme misérable qui lui a donné la vie. Assorti de petits dessins de l'auteur, cet hommage sans affect dévoile toute la nostalgie du cinéaste pour un temps disparu où l'imagination tenait souvent lieu de richesse. De quoi est faite notre mémoire sinon d'une succession de petits riens ?

**MATHILDE RAIVE**

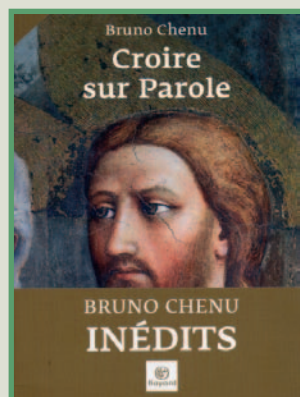
Takeshi Kitano (traduit du japonais par Karine Chesneau)  
*La vie en gris et rose*  
**Picquier Poche**  
128 p., 7,50 €



## À MOTS OUVERTS

Prêtre de la Mission de France et écrivain, Jean Debruyne avait les yeux qui pétillent et le sourire communicatif. Quelque trois cents de ses amis, rassemblés depuis l'an 2000 au sein de l'association « En blanc dans le texte », se consacrent à la diffusion des écrits de ce poète qui aimait tant aller à la rencontre des autres. Destinées aux seniors, les chroniques d'une « *actualité surprenante* », publiées dans la revue *Vermeil* ou dans *Nouvel Essor*, reflètent son ouverture sur le monde. Mais Jean Debruyne avait auparavant longtemps travaillé avec les Scouts et les Guides de France. De nombreux poèmes réunis ici témoignent de sa façon si naturelle d'accompagner leurs prières. **MR**

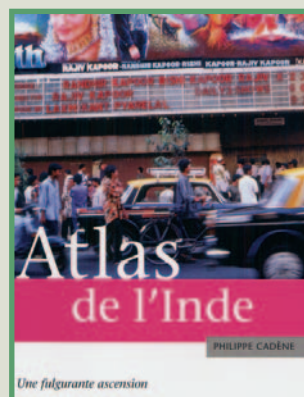
Jean Debruyne  
*J'ai rêvé d'un Galiléen*  
**Desclée de Brouwer**  
234 p., 17 €



## L'HUMOUR AU CŒUR

Selon le cardinal Jean-Pierre Ricard, archevêque de Bordeaux et auteur de la préface de ce recueil, les homélies de Bruno Chenu, prêtre assomptionniste et journaliste disparu en 2003, n'étaient « *ni une leçon de théologie, ni un décryptage scrupuleux de l'Écriture, ni une simple évocation d'événements récents, mais le lieu de la rencontre savoureuse entre la force évocatrice de la Parole et la vie de ceux qui se savent toujours appelés à la conversion évangélique* ». Un bref extrait en guise de preuve et d'invitation à progresser avec Bruno Chenu au rythme de l'année liturgique : « *Jésus est un Messie dérouterant. Jean-Baptiste y perdait son araméen. Il ne s'y prend pas comme on s'y attendait. Il ne chasse pas le Romain. Il sera un Dieu souffrant et crucifié, roseau fragile qui ne résistera pas au grand vent des puissants et des chefs religieux.* » **MR**

Bruno Chenu  
*Croire sur Parole*  
**Bayard**  
212 p., 15 €



## L'ÉTAT DE L'INDE

Plus d'un milliard d'habitants répartis dans un État grand comme six fois la France : l'Union indienne est au cœur d'un nouveau système mondial d'économie émergente. Il est temps de s'intéresser aux incroyables mutations d'une société dont près d'un tiers des membres vit selon les critères d'un niveau social moyen. Ce qui conduit à de profonds changements dans l'organisation territoriale. Particulièrement d'actualité au moment où les investissements étrangers convergent vers l'Inde, cet atlas permet de comprendre les enjeux qui s'y nouent grâce à une succession de cartes thématiques. Révolution verte, production industrielle, secteur financier en pleine mutation, émergence des métropoles secondaires sont autant de domaines abordés. **MR**

Philippe Cadène (texte),  
Guillaume Balavoine (cartographie)  
*Atlas de l'Inde - une fulgurante ascension*  
**Autrement**  
80 p., 15 €



## FANTASTIQUE AFRIQUE

Laurent Gaudé, remarqué pour *La Mort du roi Tsongor* (Goncourt des lycéens 2002) et *Le soleil des Scorta* (Goncourt 2004), écrit aussi des nouvelles. En voici deux, réunies par les éditions Magnard pour être étudiées au collège et au lycée. « *Sang négrier* » et « *Dans la nuit Mozambique* » ont en commun un sujet, l'Afrique, et un genre, le fantastique. Cinq esclaves s'échappent d'un bateau négrier... « *Vous me dévisagez. Vous avez peur. J'ai quelque chose de fiévreux dans le teint qui vous inquiète. Je souris. Je tremble. [...]* » Le lecteur est pris dès les premières lignes et s'il bute sur un mot difficile, il trouve sa définition en bas de page. Suit un dossier d'étude complet ainsi qu'une interview de Laurent Gaudé. **SH**

Laurent Gaudé  
*Voyages en terres inconnues - deux récits sidérants*  
**Magnard**  
Coll. « *Classiques & contemporains* » -  
Collège/Lycée, 108 p., 5 €

## LIBERTÉ, J'ÉCRIS TON NOM

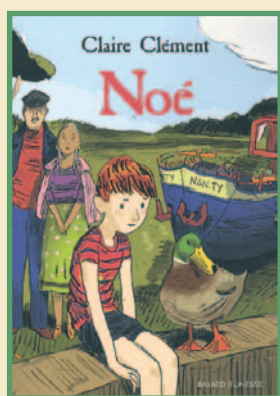


► Pour distraire une petite fille alors que les bombes tombent sur son quartier, monsieur Eluard lui raconte une histoire. « *Quel animal voudrais-tu être ?* » lui demande le poète. « *Si on était des oiseaux, on serait libres* », décide Marie en rêvant de s'échapper de la cave où elle a été obligée de se réfugier avec sa mère et ses frères. Le bombardement terminé, le poète écrit quelques lignes à la craie sur le mur de suie de la cave avant de remonter chez lui : « *Sur mes cahiers d'écolier / Sur mon pupitre et les arbres / Sur le sable sur la neige / [...]* » Le poème parle de liberté. Nous pensons connaître ces vers par cœur. Mais, dans ce bel album, la strophe inachevée est complétée par un

troubadour de passage. Il s'adresse à sa mie. N'est-ce pas le rôle des faiseurs de rimes de permettre à chacun d'en faire à sa guise ? Inspiré par l'œuvre d'un des plus beaux auteurs du XX<sup>e</sup> siècle, cet album assorti de superbes illustrations – personnages à têtes d'oiseaux – est un magnifique hommage à l'imaginaire surréaliste de l'époque.

**MATHILDE RAIVE**

Joe Hoestlandt (texte), Bruno Gibert (ill.)  
*La cave aux oiseaux*  
**Syros**  
 32 p., 13,50 €



### LA PÉNICHE DE NOÉ

► L'histoire de Noé, petit garçon de dix ans, se déroule au fil de l'eau. Un voyage en péniche avec ses grands-parents paternels lui permet de renouer les fils de sa vie, d'en retrouver le cours. Il ne voyait presque jamais Grand-Pa et Mamina : un divorce était passé par là, brouillant les cartes familiales. Mais une fois sa mère disparue, Noé se retrouve à la dérive. Et c'est en apprenant à manier la barre, avec Grand-Pa et le canard Homère à ses côtés, qu'il s'affirme et redécouvre la joie de vivre. Évidemment, l'école passe après, mais la vie de marinier apprend beaucoup. Et pendant les pauses, on peut faire ses devoirs par correspondance. L'auteur connaît bien les péniches : elle en habite une, sur la Marne ! Tonique et joyeux malgré le drame de départ. Un roman sur l'importance des grands-parents. À partir de 9 ans. **MCJ**

Claire Clément  
*Noé*  
**Bayard Jeunesse**  
 168 p., 9,90 €



### UNE CHAÎNE ALIMENTAIRE

► Non, les tigres ne mangent ni herbes, ni grenouilles, ni sauterelles. Pas de cigogne, non plus à leur menu. Et pourtant... Comme le tigre mange des renards qui eux-mêmes se sont régalés de cigognes croqueuses de grenouilles friandes de sauterelles, tout ce beau monde se retrouve forcément dans l'estomac du... tigre. Lui, personne ne le dévore à l'exception des micro-organismes qui surgissent au moment de sa mort. Dès lors, sa chair se décompose dans la terre où poussent de petites plantes happées par les sauterelles qui sont mangées par les grenouilles, etc. Le cycle de la nature est ainsi fait que rien ne se perd dans la chaîne alimentaire régulant la planète. Les enfants qui « *naissent chercheurs* » trouveront dans ce documentaire des réponses à leurs nombreuses questions. À partir de 5 ans. **MR**

An Hyeon-Jeong, Jeong Se-Yeon,  
 Marguerite Tiberti (adaptation française)  
*Le Tigre mange-t-il de l'herbe ?*  
**Ricochet**  
 Coll. « Ohé la Science ! », 38 p., 12 €



### JEAN-BAPTISTE CONTRE LE CHAOS

► Après que le très controversé professeur Frost a entrepris la fouille d'une nécropole inconnue dans le désert égyptien, Jean-Baptiste est confronté à une mystérieuse découverte. Du haut de ses seize ans, il doit faire disparaître un document qui remet en cause l'Apocalypse de saint Jean au risque de plonger l'humanité dans le chaos. Parviendra-t-il à détruire ce manuscrit ? Nous avons déjà dit tout le bien que nous pensons du premier tome de cette quadrilogie fantastique, sorte de Harry Potter d'inspiration chrétienne (cf. ECA 307, p. 56), conçue à partir d'un questionnement biblique entrepris par un prêtre messin à l'imagination fertile. Voici le troisième épisode, tout aussi palpitant et désormais enrichi d'un site internet\*. À partir de 12 ans. **MR**

Michael Dor  
*La porte des anges (t. 3) – les cavaliers du chaos*  
**Médiaspaul**  
 412 p., 17,30 €  
 \* [www.laportedesanges.fr](http://www.laportedesanges.fr)



### PLUS DE CULTURE LITTÉRAIRE

► Le dossier « œuvre classique » évolue dans la nouvelle formule de *Je Bouquine*. Il s'ouvre sur des pages consacrées à l'auteur (Daniel Defoe, en juin). Suit l'adaptation en BD d'une œuvre dans son intégralité (*Robinson Crusoe*, pour ce même numéro). Les plus jeunes lecteurs, à partir de 10 ans, pourront ainsi découvrir les plus grands romans de la littérature. Pour ces pages BD, *Je Bouquine* est en partenariat avec les éditions Adonis (distribuées par Glénat). Et les abonnés au magazine trouveront sur le site *web* le texte intégral du livre en version audio (ce qui pourra permettre des utilisations en classe). Et toujours : un roman inédit d'environ 50 pages, écrit par un auteur d'aujourd'hui. En juin, c'est Jean-Philippe Arrou-Vignod qui signe *Des vacances en chocolat*. **FR**

*Je Bouquine*, n° 292 (juin 2008),  
**Bayard Jeunesse**  
 En kiosque, 6,50 €  
<http://blog.okapi-jebouquine.com>



## BABAR BILINGUE



Seul mélodrame – voix parlée et piano – jamais composé par Francis Poulenc (1899-1963), *L'histoire de Babar* s'inscrit dans la lignée de *Pierre et le Loup* de Prokofiev. La composition est pourtant beaucoup moins connue. Débutée en 1940, à la demande d'une petite cousine qui souhaitait que son oncle mette son album favori en musique, cette pièce fut achevée en 1945. Comme un écho à la période sombre de sa réalisation, elle traverse toutes les gammes musicales. Tour à tour grave, dramatique ou joyeux, le piano répond aux phrases sobres dont la vivacité et la tendresse s'accordent aux épisodes de la vie du petit éléphant. Sa naissance, la mort de sa mère tuée par un chasseur, la rencontre avec la vieille dame, le retour dans la forêt, son

mariage avec Céleste, le couronnement. L'interprétation sensible du pianiste Christophe Buren soutient la voix cristalline de Mathilde Hennekinne (pour la version originale en français) et celle du comédien franco-irlandais Oisín Stack (pour l'adaptation anglaise). Une découverte. À partir de 4 ans.

**MATHILDE RAIVE**

Jean de Brunhoff (récit), Francis Poulenc (musique), Mathilde Hennekinne, Oisín Stack (récitants), Christophe Buren (piano), *L'histoire de Babar; le petit éléphant Naïve*

1 CD + 1 livret bilingue (16 p.), 18 €



## FUTAIE FUTÉE

De *Petit Chaperon rouge* à *Hansel et Gretel* en passant par *Le Petit Poucet* ou *La Belle au bois dormant*, la forêt n'a cessé d'inspirer les conteurs. Cependant, Charles Perrault ou les frères Grimm ne furent pas les seuls à peupler les sous-bois. Au rayon des sorcières, des nains et des princesses, la concurrence est rude. Les histoires de trolls naissent dans les contrées du nord de l'Europe. Plus à l'ouest, ce sont les korrigans. L'Afrique et l'Inde ne sont pas en reste. Dans la brousse ou la jungle, le mystère est tout aussi épais. Portés par une bande-son reproduisant les différentes atmosphères, nous voici partis à la découverte de ces mondes enchantés, guidés par un livret illustré reproduisant la « Charte du promeneur en forêt » publiée par l'ONF. Astucieux. À partir de 4 ans. **MR**

Collectif (voix, guitare, violon, trompette, percussions...) *Promenons-nous dans les bois - contes, comptines, éco-citoyenneté* **ArB Music/Office national des forêts** 1 CD + 1 livret (8 p.), 17,90 €

## L'AMI LITTÉRAIRE

La Maison des écrivains et de la littérature (Mel) est une association qui compte plus de 400 auteurs (romans, nouvelles, poésie, jeunesse...), tous présentés individuellement sur son site internet. Entre autres actions culturelles, elle a mis en œuvre « L'Ami littéraire ». Ce programme national de rencontres d'écrivains en milieu scolaire (du CP à la terminale) repose sur un principe (« *Un auteur se rend dans une classe pour y mener un dialogue avec les jeunes à propos de ses ouvrages, de ses sources, de la littérature et de l'art d'écrire* ») et sur un projet élaboré par les enseignants. Il est soutenu par le ministère de la Culture et de la Communication et par l'Éducation nationale. Pour bénéficier d'un cofinancement, les établissements intéressés doivent déposer un dossier à partir du 2 mai pour l'année scolaire suivante. Il est temps. **MR**

[www.maison-des-ecrivains.asso.fr](http://www.maison-des-ecrivains.asso.fr) (cliquer sur « Actions culturelles » puis sur « L'Ami littéraire »)

## LES JMJ EN DIRECT

À manifestation exceptionnelle, dispositif exceptionnel : pour couvrir les XXI<sup>es</sup> Journées mondiales de la jeunesse, qui se dérouleront à Sydney, l'équipe du *Jour du Seigneur* se mobilise sur deux fronts. – Sur France 2 avec 3 h 30 d'émissions en direct les dimanches 13 et 20 juillet. Citons, entre autres temps forts, la messe célébrée, le premier dimanche à 11 heures, par le cardinal André Vingt-Trois, en la cathédrale Saint-Christophe de Canberra, en présence de 600 jeunes Français des diocèses aux armées et de Paris et de la Communauté de l'Emmanuel. – Sur internet, avec un site interactif dédié aux JMJ. Ouvert depuis le 27 mai dernier, il met à la disposition des webmasters de sites et de blogs associatifs ou ecclésiaux, des reportages qui pourront aussi être diffusés sur écran géant lors des rassemblements organisés en France. **MLS**

[www.lejourduseigneur.com](http://www.lejourduseigneur.com)  
Adresse du site dédié : <http://jmj.lejourduseigneur.com>

## LA PROMESSE AU SOMMET

Le 1<sup>er</sup> août 1907, Lord Baden-Powell emmenait les premiers scouts sur l'île anglaise de Brownsea. Le 1<sup>er</sup> août 2007, partout dans le monde, chaque scout ou ancien scout était invité à renouveler sa promesse là où il se trouvait au matin de ce jour anniversaire. D'où le nom de baptême de l'opération : *Lever de soleil sur le scoutisme*. En France, en Pays de Savoie, les jeunes se sont donné pour défi de porter leur promesse sur le plus haut sommet des Alpes et de l'Europe occidentale : le mont Blanc. Un cinéaste, Bruno Peyronnet, les a accompagnés dans cette ascension exceptionnelle. Rompu à la réalisation de « films d'altitude », il en a ramené un documentaire de 26 minutes, intitulé *Lever de soleil sur le mont Blanc*. Ces images « au plus près des émotions », vous pourrez les voir sur KTO le jeudi 31 juillet 2008, à 20 h 50. **IDP**

[www.ktotv.com](http://www.ktotv.com)

## OFFRES D'EMPLOI

► La **Fondation d'Auteuil** recherche : un(e) **directeur(trice)** et un(e) **adjoint(e)** de direction pour un **collège** situé à Pri-ziac (Morbihan).

Pour plus de détails et pour postuler : [www.fondation-auteuil.org](http://www.fondation-auteuil.org) (rubrique « Travailler à la Fondation d'Auteuil »)

## SÉJOUR

► Du 26 au 31 octobre 2008, **Class Open** organise une « Escapade culturelle à Rome, pour apprendre en vacances et en voyageant ». Au programme, spécialement adapté aux **collégiens** (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) : « La Rome antique » (le Colisée, le Palatin, les marchés de Trajan, les musées du Capitole...); « La Rome chrétienne » (basilique Saint-Clément, catacombes de Saint-Callixte...); « Une journée au Vatican » (audience pontificale et visite de la basilique Saint-Pierre).

Renseignements et inscriptions (souhaitées avant le 14 juillet 2008) : **Class Open**, 6 rue du Dr-Ténine, Résidence « Le Village B3 », 91320 Wissous. E-mail : [classopen@wanadoo.fr](mailto:classopen@wanadoo.fr) - Pour les autres séjours proposés par **Class Open** : [www.classopen.fr](http://www.classopen.fr)

## DOCUMENTATION

► Et si, pour changer, « tout commençait par des chansons » ? En matière de prévention des **accidents domestiques** par exemple ? On pourrait inventer une comptine qui ferait « Une casserole verte, / Sur la cuisinière, / Je l'attrape par la queue / Elle me brûle des pieds aux cheveux, / [...] » ou un proverbe qui dirait « Pour éviter l'accident, il suffit d'être prudent. » Mais aussi des jeux, des animations clefs en main, des malettes pédagogiques... C'est l'idée de Krystell De Mouette et Stéphane Latruffe. Ces deux éducateurs spécialisés, travaillant dans un centre de rééducation pour enfants handicapés, sont confrontés quotidiennement aux conséquences des accidents domestiques. Ils fondent l'**association « Les Experts de la prudence »**, proposent des animations, des expositions... sur le thème de la prévention. Puis, pour mieux répondre aux attentes des parents, des municipalités, mais aussi des enseignants, ils créent une maison d'édition. Baptisée Almakane, elle poursuit le même objectif : « Donner aux enfants les moyens de ne plus être les victimes de notre monde d'adultes. » Ce concept citoyen, désormais élargi aux cha-

pitres « Environnement », « Sécurité routière », « Santé » et « Premiers secours », a reçu, entre autres soutiens, ceux de la Sécurité civile et du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le site internet coloré, sonore et ludique, s'adresse aux enfants à partir de 2 ans, à leurs familles et aux professionnels de l'enfance : [www.lesexpertsdelaprudence.fr](http://www.lesexpertsdelaprudence.fr)

► **Pascale Dubosq** est une passionnée : professeur de technologies de l'information et de la communication dans un établissement spécialisé pour handicapés visuels, elle a voulu transmettre sa connaissance du braille à tous les curieux et amateurs de communication. Résultat : **Braillons ensemble**, un petit livre coloré et simple, accessible aux adultes comme aux enfants. Ses pages sont peuplées de points de couleur qui s'amuse ensemble. Ils se rejoignent, s'allient, se séparent... Et en les suivant dans tous leurs mouvements, le lecteur apprend le braille.

L'auteur a ouvert un blog à l'adresse : [www.braillonsensemble.over-blog.com](http://www.braillonsensemble.over-blog.com) **Pascale Dubosq**, **Braillons ensemble** - une petite histoire des points braille, **Publibook**, 2007, 62 p., 20€. Commandes : en librairies, sur certains sites de vente en ligne ou chez l'auteur par e-mail : [pascale.dubosq@laposte.net](mailto:pascale.dubosq@laposte.net)

► **Pierre Valade**, professeur-formateur TICE à l'IUFM de Midi-Pyrénées et huit auteurs de tous les horizons pédagogiques (professeur des écoles, inspecteur de lettres...) se sont associés pour répondre en 50 **fiches** « activités » et 14 **fiches** « ressources » au souci des enseignants d'école et de collège de mieux intégrer l'**usage d'internet** dans leurs pratiques pédagogiques.

**Pierre Valade (dir.)**, 50 activités pour utiliser l'internet à l'école et au collège, **Scérén-CRDP de Midi-Pyrénées**, 189 p. (+ CD-Rom), 23 €.

## SOLIDARITÉ

► Les **Frères des écoles chrétiennes** proposent à des **jeunes volontaires de 18 à 30 ans** de consacrer dix mois de leur vie – le temps d'une année scolaire – à des jeunes en rupture avec le système scolaire, accueillis dans trois établissements lasalliens : enfants de primaire et collège à Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) ; 16-25 ans en apprentissage à Reims (Marne) ; enfants et jeunes tziganes à Toulouse (Haute-Garonne). Les jeunes

volontaires feront partie de l'équipe éducative. Ils seront intégralement pris en charge. Ils vivront dans une communauté de Frères dont ils partageront la vie quotidienne, et spirituelle s'ils le souhaitent.

Renseignements : **Sylvain Couëdel**. Tél. : 01 44 49 36 07.

E-mail : [jvl@lasalle-fec.org](mailto:jvl@lasalle-fec.org)

Internet : [www.lasalle-fec.org](http://www.lasalle-fec.org)

► Couvrir 10 livres ou 10 cahiers sans ruban adhésif ni ciseaux, c'est possible grâce au **Kit Plio**. Ce produit phare de la rentrée scolaire, inventé et diffusé par **Handicap International**, est pratique, bien sûr, mais il est aussi – et surtout ! – solidaire. En effet, sur les 5 euros de son prix de vente (conseillé), 1 euro est reversé à l'ONG internationale dont la lutte contre les bombes à sous-munitions (BASM) commence à porter ses fruits puisque le 28 mai de cette année, 111 pays sont tombés d'accord sur un projet de traité en interdisant l'usage.

Le **Kit Plio** sera vendu, à partir du 15 juillet 2008, dans les grandes surfaces alimentaires, les grands magasins, les librairies et papeteries ; et en ligne à l'adresse : [www.boutiquehi.com](http://www.boutiquehi.com)

## GESTION

► 1998-2008. En dix ans, le **CEDRE** a grandi. Aujourd'hui, ce **club d'achat fédère 1 500 établissements d'inspiration chrétienne** : écoles, communautés religieuses, diocèses, maisons d'accueil... Pour eux, il négocie des conditions tarifaires et commerciales avantageuses dans sept domaines : restauration (fournitures, produits alimentaires, choix de prestataires...); hygiène et entretien (produits divers, systèmes sécurité incendie, ascenseurs, diagnostic amiante...); énergie (électricité, fuel, gaz); administration (fournitures scolaires, téléphonie, bureautique...); mobilier (bureau, scolaire...); événements ponctuels (traiteurs, chapiteaux, sonorisation, voyages...); services d'experts (audit des taxes foncières, scénographie, ressources humaines...).

En permettant à ses adhérents d'économiser de l'argent et de gagner du temps, le **CEDRE** favorise la mission de l'Église sous toutes ses formes (éducation, œuvres sociales...).

Pour connaître votre délégué régional **CEDRE** : [www.lecedre.fr](http://www.lecedre.fr) (cliquer sur « Nous contacter »).

# Pour accompagner les défis des élèves du 1<sup>er</sup> degré une série de documents conçus par l'AIRIP\*

\*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle  
PS / MS / GS

cycle 2 :  
GS / CP / CE1

cycle 3 :  
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :

**1 €**

Guide de l'enseignant :

**1,50 €**

**PACK POUR UNE CLASSE : 28 €**

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 1 Guide de l'enseignant

**PACK POUR UNE CLASSE : 40 €**

comprenant :

- 28 Livrets de compétences
- 28 Livrets de connaissances
- 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :

**0,50 €**

Nom/ Établissement : .....

**BON DE COMMANDE**

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... ex.	..... pck	..... pck	..... pck	..... pck	..... pck
Prix (x nbre ex./pack)	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €	..... €
Nbre total d'ex./pack	..... exemplaire(s)						..... pack(s)			..... pack(s)	

**Prix total :** ..... € en chèque bancaire à l'ordre de AGICEC

**Frais de port sur facture (accompagnant votre commande)**

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement à : AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique  
277, rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79

# L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous !

Attention, à partir de cette année scolaire, les abonnements se font de date à date pour un an

**MONTANTS  
DES ABONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €  
10 numéros par an

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = .....  x 38 € = .....  x 33 € = .....  x 28 € = .....

Ci-joint la somme de ..... € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : ..... Adresse : .....

..... Code postal : ..... Ville : .....

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.